AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12389 — 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | SAMEDI 24 NOVEMBRE 1984

Tempête dans le Parti québécois

M. René Lévesque a provoqué une tempête au sein de son gouvernement et de son parti en *déclarant, lundi 19 novembre*, à l'improviste, que les prochaines élections provinciales au Québec ne porteraient pas sur la question de l'indépendance. Cinq de ses ministres ont donné leur démission jeudi, dont son ami Jacques Parizeau, qui était ministre des finances depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976. M. Lévesque, qui ne mâche pas ses mots, a reconnu qu'« il existe dans nos rangs un grave problème » qui se réglera « d'une façon ou d'une autre ».

Ce *n'est pas* la première fois dans l'histoire mouvementée du PQ que son chef jette un pavé dans la mare. En 1982, M. Lévesque avait déjà été en butte à l'hostilité des « jeunes Turcs », qui le trouvaient trop tiède à l'égard de l'indépendance. *Pour* renverser la situation à son profit, il avait organisé parmi les membres du parti un référendum qu'il avait gagné haut la main. Se retournera-t-il encore vers les militants pour arbitrer sa querelle avec les indépendantistes convaincus, ou aura-t-il recours à des élections anticipées, bien que les sondages *ne lui* soient guère favorables ?

Depuis son échec au référendum de 1980 sur la souveraineté-association, le PQ se trouve dans une situation paradoxale. Il *n'a* pas réussi à convaincre une majorité de Québécois des vertus de l'indépendance, mais il a été reconduit au pouvoir en 1981 avec une avance confortable sur les libéraux. Il était donc condamné à gérer une province de la Fédération canadienne dans un cadre constitutionnel qu'il désapprouve. Or cette gestion a été raisonnable et réussie, même ses adversaires le reconnaissent. Grâce à la politique de rigueur économique, précisément mise en œuvre par M. Parizeau, le Québec s'est mieux sorti de la crise que le reste du Canada. Sans doute le gouvernement de M. Lévesque a-t-il dû affronter le mécontentement des fonctionnaires, qui constituent un élément essentiel de sa base électorale, mais il a certainement plus de chances de gagner les élections en mettant en avant sa politique économique et sociale qu'en brandissant le drapeau de l'indépendance. *D'autant que* les jeunes générations, confrontées à la réalité du chômage, se méfient des luttes idéologiques.

M. Lévesque peut penser *aussi, à juste titre, que* le moment est bien choisi pour négocier avec le gouvernement d'Ottawa une réforme de la Fédération canadienne accordant au Québec une *plus* large autonomie. Avec le départ de M. Trudeau et la défaite des libéraux fédéraux, le « french power » a disparu et avec lui la tentative d'intégrer la Belle Province dans un ensemble bilingue où elle aurait perdu son âme. Le *nouveau* chef *du gouvernement* d'Ottawa, le conservateur Brian Mulroney, a trop de soucis avec la situation économique pour reprendre à son compte les querelles de tapis rouge qu'affectionnait M. Trudeau. Lors de sa récente visite à Ottawa et à Québec, *M. Fabius a fait personnellement* l'expérience que la « décrispation » n'est pas un vain mot de l'autre côté de l'Atlantique.

En choisissant le réalisme, M. Lévesque risque cependant de priver son parti de sa raison d'être et de le transformer en une formation vaguement social-démocrate, réduisant les indépendantistes invétérés à un petit groupe marginal.

Mise en demeure du roi Hussein à l'OLP

Le souverain jordanien demande aux Palestiniens d'engager des négociations avec Israël

De notre envoyé spécial

Amman. — *« Une bombe diplomatique »* : tel est le jugement unanime porté sur l'allocution du roi Hussein *qui ouvrait jeudi soir* 22 novembre, la dix-septième session du Conseil national palestinien (CNP). *Le* souverain jordanien a virtuellement sommé l'OLP d'adhérer à la résolution 242 du Conseil de sécurité, d'engager des négociations de paix avec Israël, et, à l'issue de celles-ci, d'assumer *« les engagements »* qui en découleraient. Faute de quoi, il a averti les « parlementaires » palestiniens que la centrale des fedayin devrait poursuivre seule sa quête d'un règlement. *« Si vous deviez décider que vous en êtes capables »*, s'est-il exclamé sur un ton qui n'a trompé personne, *« et bien, allez-y avec notre soutien et la bénédiction du Seigneur ! »*. Et il a terminé son discours par une mise en garde plus nette : *« L'histoire retiendra votre réponse car c'est bien la dernière chance qui vous reste pour sauver votre territoire, votre peuple et les Lieux saints. »*

Le roi Hussein a tenu ces propos — inhabituels dans le monde arabe — sans rhétorique ni sentimentalisme. Il n'a évoqué ni les *« droits historiques »* du peuple palestinien, ni ses luttes, ni la justice qu'il revendique. Chaleureux dans la forme, d'une froide rationalité sur le fond, il a brossé un sombre tableau des réalités — l'absorption progressive et implacable des territoires occupés par Israël notamment — pour expliquer qu'il est presque trop tard pour s'engager sur la seule voie réaliste, celle de la négociation et de la légalité internationale. Ainsi, la résolution 242 du Conseil de sécurité offrirait *« une base »* à un règlement raisonnable puisqu'elle prévoit *« l'échange des territoires contre la paix »*.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

Renforts de gendarmerie à Nouméa

Le gouvernement accélère le processus d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie

Tandis que se met en place le premier gouvernement local autonome de la Nouvelle-Calédonie, les indépendantistes du FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) multiplient les actions de commando. *C'est ainsi que quatre CRS* ont été blessés par balles dans la nuit de jeudi à vendredi, alors que le sous-préfet de l'île de Lifou est toujours retenu en otage.

Le FLNKS — qui demande l'annulation des élections territoriales (qu'il a boycottées) et que seuls les mélanésiens décident de l'avenir de l'île, — envisageait de manifester dans les rues de Nouméa, chef-lieu du territoire, samedi 24 novembre, ce qui n'aurait pas manqué de provoquer une riposte des anti-indépendantistes, très largement majoritaires dans la ville. Le haut commissaire de la République, M. Jacques Roynette, a interdit tout rassemblement et demandé trois escadrons supplémentaires de gendarmerie mobile, qui sont attendus dans les heures qui viennent (ce qui porte à un millier l'effectif des forces de l'ordre). De son côté, M. Ukéiwé a dénoncé *« la démission de l'autorité »* et a indiqué qu'il prendra, *« avec l'aide de la population, toutes ses responsabilités pour sauvegarder la sécurité des personnes »*.

A Paris, M. Lemoine, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a reçu M. Roch Pidjot, député non inscrit et dignitaire du FLNKS, et se tient en contact étroit avec M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file des indépendantistes. M. Laurent Fabius et M. Georges Lemoine se sont entretenus vendredi 23 novembre de l'aggravation de la situation. Au nom du gouvernement, M. Lemoine envisageait d'annoncer en fin de journée plusieurs décisions, dont l'essentiel consisterait à accélérer le processus *pour l'autodétermination du territoire* en inscrivant celle-ci dans la perspective d'une indépendance à moyen terme. *On n'excluait pas que* le gouvernement opte ouvertement pour l'indépendance du territoire dans le *cadre d'un nouveau statut négocié* entre les communautés, qui prévoirait l'association de la Nouvelle-Calédonie, indépendante, à la France.

(Voir page 9.)

La nouvelle politique salariale du CNPF

Autant de rigueur mais plus de souplesse

M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF, a adressé, le 22 novembre, une circulaire à ses fédérations professionnelles sur la politique salariale en 1985.

Prenant de nouveau les devants par rapport au gouvernement, comme pour 1984, l'organisation patronale affiche sa volonté de renforcer la rigueur salariale en allant plus loin que la désindexation, déjà bien amorcée, des salaires sur les prix. *« Le ralentissement des augmentations de salaire doit être poursuivi en 1985 afin de combattre l'inflation, qui reste encore très nettement supérieure à celle de la plupart de nos partenaires économiques »*, écrit le CNPF.

Il y a un an, M. Chotard avait demandé aux fédérations qui avaient conclu des accords salariaux en 1983 sur la base de 8 % de hausse en niveau de ne consentir aucun rattrapage par rapport à l'évolution des prix en glissement.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 18.)

LA PRIVATISATION DE BRITISH TELECOM

Une réussite du « thatchérisme »

De notre correspondant

Londres. — C'est la vente du siècle. Avec la privatisation de 51 % du capital de British Telecom (BT), 240 000 employés des PTT britanniques vont cesser en un jour d'être *fonctionnaires, le 3 décembre*, quand les actions commenceront à être cotées en Bourse. La City est depuis des semaines en effervescence.

Jusqu'alors, le maximum enregistré au Stock Exchange pour les cotations de nouvelles actions était de 2 *milliards de livres pour toute une* année. Or la vente de BT doit rapporter au Trésor britannique 3,9 milliards de livres (environ 45 milliards de francs). *Cette somme représente* bien plus que la totalité des opérations du programme actuel de dénationalisation lancé par le gouvernement de Mme Thatcher, avec notamment British Aerospace, Britoil, Jaguar et British Airways (qui retournera à son tour au secteur privé l'an prochain).

« Cette affaire est comparable à la planification du débarquement », *dit-on — dans un soupir —* à la banque Kleinwort-Benson, chargée de la vente. Plusieurs ordinateurs regroupent le détail des préparatifs depuis des mois, et ils fonctionneront encore à plein régime quand il faudra dépouiller et trier plus d'un million d'offres attendues. On a imprimé 400 000 copies du prospectus de présentation, un document de 64 pages. Un résumé a été prévu et a été distribué à 5 millions d'exemplaires ; 600 camions et 4 avions ont été réquisitionnés pour *le transport ; la publicité aura coûté* 40 millions de livres. Les célébrités du showbiz britanniques ont été mises à contribution pour les spots télévisés. On a même fait appel à Tarzan, qui confie bien sûr à BT la transmission de son célèbre cri.

Le 20 novembre, les formulaires d'achat ont été publiés dans tous les journaux, et ils devront être retournés avant le 28 novembre à 10 heures précises. Tout pour l'instant laisse à penser que ce sera la ruée, comme ce fut le cas, en juillet, pour Jaguar. Depuis que le gouvernement a fixé le 26 octobre le prix de chaque action à 1,30 livre (soit près de 15 francs), l'indice boursier du *Financial Times* a augmenté de 50 points.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 20.)

M. MITTERRAND EN ALSACE

La magie des mots

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — La *relation* entre le chef de l'État — il achève ce vendredi 23 novembre une visite officielle de *deux jours en* Alsace — *et le peuple* français est par nature ambiguë. Président de tous les Français, M. Mitterrand *n'a été élu que par la moitié* d'entre eux. Il est donc porteur à la fois d'une mission — l'unité nationale *et la mise en valeur de l'intérêt général* — et d'une conviction qui le conduisent à rappeler pour quoi et *par qui il a été porté au pouvoir*.

L'harmonie entre ces deux pôles de comportement dépend du degré d'adhésion dont le chef de l'État dispose pour mener à bien sa politique. Du général de Gaulle à M. Giscard d'Estaing, cette harmonie a été progressivement altérée. Aujourd'hui, M. Mitterrand éprouve les plus grandes difficultés à en maintenir l'apparence. La charge d'une France en état de crise lui vaut non seulement l'hostilité irréductible de ses adversaires, mais aussi la défiance d'une partie de ceux qui espéraient en lui.

Le président de la République s'interdit de chercher à plaire au détriment de l'action entreprise. Le voudrait-il que les contraintes de la gestion économique ne le lui permettraient pas, sauf à mettre en cause, pour des raisons électorales, l'assainissement et la modernisation engagés. Certes, son entourage compte un peu sur les feuilles d'impôts allégées de 1985 et sur un arrêt de la progression du chômage, voire une légère inversion de la courbe *la même année, pour améliorer* la situation électorale de la gauche, mais sans grande illusion.

Reste le discours. Depuis Figeac, en septembre 1982, M. Mitterrand l'avait nettement orienté en direction du patronat, des investisseurs, de ceux qui prennent des risques avec leur argent. Mais ceux-là n'ont pas *suivi* avec l'enthousiasme attendu. Comment pourrait-on sérieusement envisager aujourd'hui un changement de leur comportement, alors même qu'un retour de l'opposition au pouvoir dans un an et demi provoque chez beaucoup l'attente de la droite, plutôt que l'adhésion tardive à la politique de la gauche ?

Les nouvelles technologies, l'encouragement au risque et à l'investissement, le refus d'aider les « canards boiteux », constituent toujours le fond du discours présidentiel, et M. Mitterrand s'efforce de le donner à voir en visitant, comme il l'a fait en Alsace, des entreprises de pointe. Mais la défense des couches sociales traditionnellement favorables à la gauche revient en surface avec de plus en plus d'insistance. Elle était présente lors des précédents voyages de M. Mitterrand en Auvergne, cet été, et en Aquitaine, au début de l'automne ; elle l'est de manière éclatante en Alsace. Et pourquoi pas ? M. Mitterrand peut encore se promener dans les ateliers d'une usine sans se faire agresser.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)

M. EDGAR FAURE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Edgar Faure, membre de l'Académie française, sénateur du Doubs (Gauche démocratique), sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 25 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien président du conseil de la IVe République, qui fut ministre de général de Gaulle sous la Ve et président de l'Assemblée nationale, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Vernet, *du Monde*, et de Dominique Pennequin et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

AU JOUR LE JOUR

Civisme

L'instruction civique à l'école : le ministre de l'éducation nationale veut redonner vie à cette discipline républicaine qui s'était affaiblie, jusqu'à s'éteindre, au fil des républiques. Souhaitons que ce projet, qui n'est pas neuf, ait plus d'effet que les initiatives dans le même sens des nombreux prédécesseurs de M. Chevènement.

Il y a, il est vrai, quelques raisons de s'inquiéter de l'idée que les Français se font de leurs institutions. Quand on songe à la manière dont s'invectivent, se honnissent, s'entre-déchirent sous nos yeux les élus de tous niveaux, les responsables de tous acabits, on ne peut s'empêcher de plaindre, par avance, les pauvres professeurs chargés de cet enseignement.

Ils devront expliquer à nos enfants tout le respect que l'on doit à la République, à son gouvernement, aux lois et aux élus. Il leur faudra, en somme, décrire la République telle qu'elle devrait être et non telle qu'on nous la montre.

BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

Restauration républicaine

DANS l'élan qui devrait redonner à la vieille école publique ses lettres de noblesse, un nouveau pas — en arrière — vient d'être franchi. Après le retour à l'*effort*, et à l'*élitisme* — fût-il républicain, — c'est à l'*examen* d'être réhabilité. Foin du contrôle continu, de cette évaluation prolongée qui permet de juger, tout au long de l'année ce que l'élève sait, sait faire et sait faire comprendre. Place au contrôle-guillotine, à celui qui scelle le destin d'un adolescent quand tombe le couperet.

En annonçant la mort du brevet des collèges qui, depuis 1980, a remplacé le BEPC, et la renaissance d'un examen « *défini nationalement* », M. Jean-Pierre Chevènement joue sur du velours. Les parents n'ont guère confiance en un diplôme délivré par la collecte des notes accumulées tout au long de l'année scolaire en classe de troisième. Il est exact que les Français n'accordent guère de crédit à cette procédure. La preuve ? Tout le monde croit et écrit que ce brevet des collèges — dont l'idée revient à M. Haby et la mise en œuvre à M. Beullac en 1980 — est une peau d'âne plutôt dévalorisée. Pour la simple raison qu'il serait accordé « automatiquement » à tous les élèves, ignares compris.

LES chiffres pourtant font justice d'une telle opinion. Le BEPC, examen de fin d'année, subi « sur table » individuellement et solennellement par les élèves de troisième, était réussi par 81 % d'entre eux. Le brevet des collèges, attribué au terme d'une année d'évaluation, est concédé à 71,24 % des élèves de troisième des collèges. « Automatique » ? En êtes-vous sûrs ?

Contre la force de ces chiffres, M. Chevènement estime utile de revenir au contrôle « non automatique » et cependant moins sévère. C'est un choix que désavouent deux arguments. Il coûtera cher : organiser des épreuves pour un demi-million de candidats n'est pas une mince affaire. Il amputera encore un troisième trimestre déjà court, très court.

Ne comprendra-t-on jamais en France que « l'examen-guillotine » n'offre pas plus de garanties de sérieux, qu'il n'est pas plus juste, ni moins aléatoire, que le suivi régulier et permanent des acquisitions de l'élève ? Pourquoi considérer que seule l'épreuve et ses petits matins blêmes est exemplaire pour sanctionner neuf années d'études !

LA « restauration » républicaine n'a plus qu'à remettre au programme la distribution des prix, la couronne de lauriers et la croix d'honneur...

Les usagers de l'Éducation nationale seront alors complètement rassurés. Du moins tous ceux qui voudraient retrouver dans l'école de leurs enfants, ravivé d'un vernis informatique, l'école de leur enfance.

Moderniser l'enseignement pour affronter les défis technologiques, intellectuels et éthiques du vingt et unième siècle et... rétablir le BEPC.

CHARLES VIAL.

L'armée au service de la population

La vague d'assassinats, d'attaques et de violences dont sont actuellement victimes, en particulier, les personnes âgées de la capitale appelle des solutions d'urgence.

Si certaines initiatives ont été prises dans ce sens, ne pourrait-on pas envisager de détacher, auprès des mairies, des soldats du contingent qui auraient pour mission de seconder ou de protéger dans leurs démarches nos amis du troisième âge ?

Cette novation permettrait en outre de rapprocher les générations et de donner à nos soldats une illustration vivante du devoir civique.

JOEL WEISS,
ancien conseiller de Paris.

INVITÉ

France-Culture : Une utopie qui s'éloigne

Yves Jaigu, ancien directeur de France-Culture estime que les nouveaux programmes de cette station sont la marque d'un renoncement

CES temps derniers ont été répandus sur France-Culture des jugements aussi négatifs que loin de la réalité, derrière lesquels sont apparues les vieilles tentations de l'abandon, en dépit de sa réussite, du défi qu'elle a été.

Depuis la décision de lui mettre le mors à la bouche en jouant avec ses budgets, ses émetteurs, ses programmes, amoindrir les ambitions de France-Culture, pourtant unique au monde, est en passe d'être donné comme un progrès, au nom d'une sociologie de l'audiovisuel selon laquelle moins les émissions ont de contenu plus elles ont d'auditeurs et d'une obsession de la nouveauté perpétuelle pour laquelle, à la manière de ces grands magasins voués « au bonheur des dames », toute émission qui dure est mauvaise.

Eh bien oui, il y avait en France une radio détachée des agréments du sensible immédiat pour donner au grand public l'occasion d'une épreuve à franchir à la rencontre des intelligibles et des nœuds gordiens du réel. Etait-elle acceptée ? Oui par tous ceux qui l'écoutent et qui formaient, au moment du raz de marée des mille radios libres, un ensemble de trois millions de personnes, qui étaient encore presque deux millions au moment de mon départ malgré ces mille radios surgies en quelques mois sur son territoire d'écoute. Mais pour les autres auditeurs qui ignorent son existence ou ne s'y intéressent pas, fallait-il pour les capter en aplanir l'accès, quitte à ce qu'il n'en soit plus un sans la présence parfois difficile de l'obstacle à vaincre ?

Dans l'ensemble des radios, et allais-je dire, de l'audiovisuel, elle occupait un lieu, elle jouait un rôle universel et particulier. Son universalité n'était pas celle de la plus grande quantité possible d'auditeurs mais celle qui s'adressait en eux, si peu nombreux auraient-ils été et ce n'était pas le cas, à leur condition humaine. Elle était particulière en ceci qu'elle demeurait pour chacun, au-delà d'une sotte confusion entre hiérarchie sociale et hiérarchie des intelligences, une présence, disponible pour chacun, des mondes intérieurs et extérieurs de l'homme.

En vérité, la dispute autour de ce média se situe entre vraie et fausse modernité, vrais et faux sentiments de la vie, vraie et fausse démocratie culturelle. Au contraire de théories anciennes sur un toujours nouveau France-Culture, le programme précédent était d'une modernité plus authentique et surtout plus large que celle qui naît d'une conception archaïque du « nouveau », vieux pavillon hissé pour la conquête d'un instant et pour un public qui ne vient pas sans chasser l'autre, avant de s'en aller lui aussi. C'est que le nouveau ne nous vient pas du changement à la surface du présent mais se révèle à la faveur d'une longue mémoire, qu'on appelle aussi culture, capable de distinguer le répété de l'inédit. Ce qui est ainsi en jeu et l'a toujours été, c'est donc France-Culture dans sa substance, sa nature et celle de son auditoire.

Le moment où nous sommes est celui de ruptures progressives dans le tissu traditionnel de notre civilisation. Les fissures, comme dans un tremblement de terre, s'entrecroisent au risque de former des réseaux d'effondrement. Pour le moment on est en droit de s'interroger sur les nouveaux paradigmes qui rendront possibles de nouveaux équilibres : est-ce pour la télématique qu'il faut tuer Socrate ? Ou bien, la crise de la vérité découvrira-t-elle des formes de représentation plus ouvertes et plus libres qu'avant par rapport au poudroiement du réel ? Ou faut-il envisager un renoncement à la culture traditionnelle encore actuelle ? Mais en vue de quel échange ?

En attendant, et peut-être pour toutes ces raisons, il y a dans des milieux très variés une « demande culturelle ». Elle apparaît dans l'opinion sous la forme sinon d'un retour aux sources, du moins de l'attente d'une médiation entre la tradition, au sens large, et l'inconnu d'un nouveau qui n'apparaît au public que sous les formes de la technique, puis de la technologie et à la longue d'une technocratie qui le coupe de souvenir et de devenir et dont la campagne contre le France-Culture de ces dernières années s'est finalement faite l'écho.

Or, c'est grâce à la souplesse de ses espaces radiophoniques de création et de réflexion que France-Culture a joué ainsi un rôle beaucoup plus important que les disputes byzantines autour des sondages et de la ridicule affaire du « ton » ne le laissent même entrevoir. Elle aura libéré des forces intellectuelles, aidé à sortir de leur ghetto des écrivains, des philosophes, des poètes, des cultures étrangères ou marginales, car, et c'est capital de le dire ici, ce n'est pas France-Culture qui a été un « ghetto » comme se sont plu à le répéter des esprits superficiels, ce qui est dans le « ghetto », c'est tout ce qui, sans France-Culture, ne serait jamais « passé » nulle part.

Ce n'est donc pas au moment où une sorte d'affaissement de l'exercice culturel atteint nos sociétés qu'il faut y adapter France-Culture, mais, au contraire, il me semblait que c'était à cause de cela qu'il convenait de rehausser encore le niveau de ses propositions à un public qui le recherche. Il y a une sorte de renoncement devant l'image d'une nouvelle génération que nous livrent de-ci, de-là des « enquêtes », comme venues d'une nouvelle police des mœurs, à vouloir la suivre dans sa soi-disant incapacité d'être attentive plus longtemps que ce que les spots de la pub lui auraient enseigné à être.

L'ambition était simple : que chacun parmi ceux qui le veulent, en tournant le bouton d'une radio, se trouve face à face avec des réalités culturelles de tous ordres, de toutes nations, et qu'il en fasse son affaire, sans personne à ses côtés ou ailleurs pour miner sa conscience à l'avance en lui annonçant que ce qui est culturel est contre la vie, loin du métro, loin du réel.

Telle fut cette étrange radio, aujourd'hui prise dans les filets du jour, avec d'un côté son classicisme, de l'autre ses approches de visions nouvelles de l'homme. Elle a joué son rôle de mécène public pour les auteurs et les artistes à ses risques et périls, comme il convient. Mais aussi en ouvrant ses espaces radiophoniques aux logiques visionnaires, loin de leurs imitateurs dévoyés, comme aux rationalismes scientifiques ou philosophiques, elle aura fait leur part, pour une audience tout public, aux deux stratégies que sont la déduction des concepts et la filiation des symboles en face du grand Sphinx. Elle aura même tenté de jeter, parfois à son péril, une passerelle de communication entre elles. Entre Einstein et l'ange mystique, la Nature, comme le public, a droit aux multiples lectures qu'on en a toujours faites, qu'on en peut encore faire à travers toutes les cultures et qui façonnent justement nos existences derrière le déroulement de leurs vies quotidiennes.

Que l'albatros, loin des rires bêtes décrits pour toujours par Baudelaire, vole où il veut dans l'âme publique, telle fut notre idée. Ce fut une utopie en acte. Maintenant qu'elle s'éloigne, elle mérite bien, comme les étoiles filantes, qu'on fasse un vœu pour elle.

YVES JAIGU.

COURRIER

Une vie de coopérant (suite)

Enseignant coopérant depuis sept ans au Maroc, je n'arrive pas à reconnaître les images rapportées par J. Bonnaure (*le Monde* du 17 novembre).

Je n'ai pas vu une seule fois dans mon lycée les inscriptions : « Les étrangers dehors ! » ; « Nous n'avons pas besoin de professeurs étrangers ! ».

Je n'ai pas été convoqué par le proviseur ou par le commissaire de police du quartier pour justifier les propos que j'avais tenus en classe. Personne n'a cherché à me convertir à l'islam.

Par contre, j'ai rencontré des élèves heureux et ouverts, des administrateurs compétents et coopératifs et des amis marocains qui croient en leur avenir.

J'en ai aussi connu, dans le petit monde des coopérants, quelques-uns qui étaient bien peinés de devoir quitter le Maroc.

Mon cas est peut-être aussi exceptionnel que celui de M. J. Bonnaure !

En tout cas, la coopération, pour être viable, ne doit pas être vécue et jugée à travers les petites misères relationnelles ou professionnelles devenues partout insurmontables pour certains coopérants qui finissent par perdre de vue le but même de la coopération.

BUI-VANTAM
(Rabat).

La richesse universitaire aux Etats-Unis

Quand on revient d'un voyage d'études aux Etats-Unis, on est frappé par la richesse universitaire qui apparaît au travers de la nature des enseignements et des équipements disponibles dans le domaine rattaché au traitement de l'information.

Dans les universités, la nature des enseignements repose sur la notion d'« units » ou « unités de valeur », qui sont capitalisables. Pour avoir son diplôme de « Bachelor » (bac + 4) en « Electrical Engineering and Computer Sciences », un étudiant de l'université de Berkeley devra, par exemple, avoir acquis 120 « units », c'est-à-dire 15 par semestre, sur quatre années. Ainsi une « unit » correspond à une heure de cours par semaine en moyenne. La dose de cours hebdomadaire est donc de quinze heures. L'étudiant pourra acquérir ces « units » grâce à un jeu très souple de suivi de cours dans des départements autres que celui auquel il est rattaché. Quant à l'acquisition des diplômes au-delà du « Bachelor », c'est-à-dire le « Master » ou le « Doctorat » (PhD), cette dernière se fait en discutant en permanence son programme d'études avec son professeur conseiller. Tout au long de la scolarité, très exigeante, le travail personnel est sanctionné de manière suivie au travers de devoirs, d'interrogations écrites, d'examens. Le professeur est disponible pour écouter, conseiller, guider et, bien sûr, sanctionner. Là encore, on est très loin de notre système universitaire français.

Pour les équipements informatiques, notons que chaque université américaine est dotée de moyens en traitement de l'information extraordinaires. Sans parler des équipements personnels de chacun, à Berkeley, un réseau de mille terminaux, auquel on va rajouter prochainement sept cents autres, offre en permanence au milieu universitaire, enseignants et étudiants, une puissance de calcul et une richesse en bibliothèques diverses de logiciels et progiciels qui laissent pantois, et Berkeley n'est pas un cas isolé parmi les universités américaines.

J.-Y. BIRRIEN,
informaticien (Brest).

Et si le roi était nu ?

Je suis choquée des prises de positions péremptoires du *Monde* à propos de l'attitude française vis-à-vis de M. Kadhafi.

Et si le roi était nu ? Je veux dire : supposons que ce « colonel » soit incapable de rapatrier son matériel pour la simple raison qu'il est en panne et qu'il ne dispose pas de techniciens valables pour le mettre en mouvement ?

Cette hypothèse m'a été inspirée par les renseignements qui m'ont été fournis par une personne qui connaît assez bien la Libye pour y avoir travaillé plusieurs années et qui connaît l'incapacité technique des autochtones de ce pays.

Et si le roi est nu ? Pouvons-nous lui faire perdre la face, ...en plus ? C'est délicat et peu diplomatique...

Une seule solution : dépanner discrètement le matériel et le rapatrier... Pourquoi pas ?

F. PATTE
(Paris).

Conseils aux recruteurs

Savez-vous, messieurs les recruteurs, que la recherche d'un emploi est onéreuse ?

Quand un chômeur vous adresse :

● *Un curriculum vitae* : pourquoi ne pas le lui retourner après avoir photographié le document en question. Entre nous, n'utilisez-vous pas la photocopieuse de votre lieu de travail pour vos papiers personnels ?

● *Une photo d'identité* : vous en voulez une, il faut qu'elle soit belle, réussie, mais surtout non issue d'un appareil Maton. Mais qu'en faites-vous quand la candidature a été rejetée ? Savez-vous qu'il existe un appareil de reproduction pour les photos d'identité ?

● *Quand vous répondez à un candidat* (enfin, quand vous le faites), n'oubliez pas votre signature, la date et surtout la *référence de l'annonce*.

● *Quand un chômeur vous contacte téléphoniquement* : ne le mettez pas sur une voie de garage ; le téléphone n'est pas gratuit pour lui. Pouvez-vous en dire autant pour vos appels personnels sur votre lieu de travail ?

● *Les frais de déplacement* : oh ! le drame. Vous y songez un peu ? Savez-vous qu'un chômeur ne se déplace pas gratuitement ? Vos frais professionnels ne sont-ils pas remboursés, eux ?

PAUL DEBARD,
chômeur
(Glen).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS.
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tchad

Tripoli affirme que le retard dans le retrait libyen est dû à des « raisons techniques »

Le report du retrait militaire libyen du nord tchadien est dû *« à des raisons techniques et non politiques »* et *« la Libye appliquera l'accord conclu avec la France »*, a déclaré, jeudi 22 novembre, à Athènes, M. Ali Triki, *chef de la diplomatie libyenne, avant de quitter* la Grèce pour la Syrie. D'autre part, M. Carolos Papoulias, qui assure l'intérim du ministre grec des affaires étrangères, s'est rendu jeudi à Tripoli pour deux ou trois jours pour y être *« un observateur indépendant et objectif auprès des autorités franco-libyennes »* de l'application de l'accord de désengagement franco-libyen. Un porte-parole du gouvernement grec a indiqué que *« le rôle de médiation de la Grèce se poursuivrait jusqu'à l'application totale de l'accord »*. — (AFP, Reuter.)

Les « gaffes » d'Athènes

Les Grecs se révèlent les intermédiaires maladroits entre Paris et Tripoli depuis la rencontre, le 15 novembre, entre M. François Mitterrand et le colonel Kadhafi à Elounda (Crète), sous les auspices du premier ministre hellène, M. Andréas Papandréou.

A l'issue de cette rencontre, M. Papandréou avait *déjà fait état* d'un *« accord »*, jamais confirmé par Paris, garantissant notamment un droit de riposte à Tripoli en cas de nouvelle *« intervention étrangère »* au Tchad. Une semaine plus tard, Paris a été contraint d'infliger un *démenti catégorique à un porte-parole* du gouvernement grec qui avait fait état de la mise en place, sur le terrain, d'une nouvelle commission mixte franco-libyenne chargée d'observer le bon déroulement d'un retrait militaire libyen.

Ce porte-parole fut contraint d'admettre, assez piteusement, qu'il avait eu recours à des *« informations non vérifiées »*. Le même porte-parole devait cependant récidiver en annonçant que M. Ali Triki, lors de l'audience que lui a accordée M. Papandréou, avait remis un *« message positif »* du colonel Kadhafi *« concernant la matérialisation des accords d'Elounda »*, dont *Paris nie l'existence (le Monde du 23 décembre)*.

Le gouvernement grec joue néanmoins un rôle dans les contacts franco-libyens, qui auraient été pris à Tripoli où s'est rendu M. Papoulias. *Le seul objectif* de Paris demeure l'application, par la Libye, dans un *« délai raisonnable »*, de l'accord du 16 septembre, que la France a, pour sa part, entièrement appliqué en évacuant militairement le Tchad avant le 10 novembre. M. Laurent Fabius a rappelé, mercredi, à l'Assemblée nationale, que son gouvernement préférait une solution diplomatique, la politique française étant animée, certes, par un souci de *« fermeté mais sans trop exposer nos soldats et leur vie »*.

Entre-temps, les gaffes d'Athènes font plutôt l'affaire de Tripoli, dont la position, sur le fond, ne semble pas avoir changé. On ignore tout des *« raisons techniques »* avancées par M. Triki pour expliquer le retard dans le retrait libyen, qui ne semblait toujours pas amorcé jeudi. En revanche, le chef de la diplomatie libyenne a rappelé que son pays *« interviendra de nouveau au Tchad si les soldats de M. Habré attaquent les positions du président Goukouni Oueddeï »*.

Ce rappel offre d'autant plus d'intérêt que les troupes du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition de M. Goukouni Oueddeï) semblent très divisées à la suite de l'arrestation de M. Acheikh Ibn Omar, qui dirigeait le CDR (Conseil démocratique révolutionnaire), considéré comme la principale faction politico-militaire installée dans le nord tchadien.

Au moment où les FANT (Forces *armées nationales de N'Djamena*) se renforcent, dans le nord, d'abord pour faire face au dispositif militaire libyen encore en place et, ensuite, pour exploiter la situation en cas de retrait militaire de Tripoli, M. Triki fait savoir, très clairement, que son gouvernement assurera, quoi qu'il arrive, la protection d'un GUNT affaibli militairement. Ce qui ne facilite sûrement *pas, quand on connaît la détermination* de M. Hissène Habré à reprendre pied dans le nord, la négociation, menée tant bien que mal par la *« voie diplomatique »*, du retrait du contingent militaire libyen encore présent dans le nord tchadien.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Angola

Cuba se dit prêt à retirer une partie de ses troupes

Un nouveau processus de négociations sur le départ des soldats cubains stationnés en Angola et l'indépendance de la Namibie a été amorcé avec la tournée en Afrique australe de M. Chester Crocker. Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, qui a eu, la semaine dernière, des entretiens avec les responsables sud-africains, s'est rendu successivement à Lusaka, Harare et Maputo. Il doit se rendre dans les prochains jours à Luanda, via Washington, afin de remettre aux autorités angolaises une série de contre-propositions sud-africaines à un plan de paix proposé il y a trois semaines par le président angolais, M. Eduardo Dos Santos.

Les détails de ce plan n'ont pas été officiellement révélés, mais selon l'agence nationale cubaine *Prensa Latina*, M. Dos Santos s'est engagé à accepter un retrait partiel du contingent cubain d'environ 30 000 hommes, sous certaines conditions. Le président angolais exige en premier lieu que soit achevé le repli des troupes sud-africaines se trouvant encore dans le Sud angolais. Il demande que celles qui sont actuellement en territoire namibien soient réduites à 1 500 hommes, les partants étant remplacés par une force multinationale de maintien de la paix. Il réclame enfin que l'Afrique du Sud cesse tout soutien aux maquisards angolais antimarxistes de l'UNITA.

Une fois ces conditions remplies, les Cubains commenceraient à se replier, à l'exception des forces chargées de protéger la capitale et la province pétrolière de Cabinda.

La presse de Johannesburg a qualifié de *« oui mais »* la réponse formulée par le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, à ce plan de paix. De nombreux désaccords subsistent en effet, notamment en ce qui concerne le calendrier des retraits cubain et sud-africain, ainsi que sur le nombre d'hommes, notamment de Cubains, à laisser sur place. Luanda souhaite en conserver 10 000 sur son territoire, alors que Pretoria ne veut pas aller au-delà de 4 000. Cuba est prêt à soutenir ce plan de paix, a déclaré, mardi 20 novembre, M. Jorge Bolanos, vice-ministre cubain des relations extérieures. *« Ce que l'Angola fait dans le cadre de ces négociations est entrepris en parfaite coordination avec Cuba »*, a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse, à La Havane.

La Havane serait prêt à signer un accord quadripartite sur le retrait de ses forces d'Angola, sur la base des propositions angolaises. Cet accord concerne à la fois l'Angola, l'Afrique du Sud, Cuba et la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

Pretoria a officiellement annoncé mardi une nouvelle rencontre, *« dans les meilleurs délais et au niveau ministériel »* entre Sud-Africains et Angolais, afin d'arrêter une date pour la conclusion du désengagement militaire sud-africain du Sud angolais amorcé au printemps dernier, après l'accord de Lusaka. Selon un porte-parole officiel sud-africain, on tentera de conclure *« un accord visant à assurer durablement la paix et la stabilité sur la frontière angolo-namibienne »*. — *(AFP, Reuter.)*

M. BARRE : M. Mitterrand joue les « liaisons dangereuses »

M. Raymond Barre, qui animait, jeudi soir 22 novembre à Epernay (Marne), une réunion publique, a critiqué le comportement du chef de l'Etat en matière de politique étrangère. Il a notamment déclaré : *« Depuis le mois d'août, le président de la République a décidé de jouer les liaisons dangereuses. Chaque fois qu'il tente un pas dans une direction, il est obligé de faire un pas dans une autre direction, et dans les deux cas cela lui vaut beaucoup d'inconvénients. »*

Il a estimé que, après la rencontre de MM. Mitterrand et Kadhafi en Crète, *« pays du Minotaure si je me souviens bien »*, la situation est *« pour le moins confuse »*. Il a ajouté : *« M. Fabius nous a dit avec componction et gravité — car la jeunesse le contraint parfois à prendre cette attitude — qu'*[ils] *n'étaient pas des va-t-en-guerre (...). Méfiez-vous, de n'être pas des va-t-en Crète. »*

● *M. Lecanuet (UDF) : « Un fiasco diplomatique. »* — M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a déclaré, jeudi 22 novembre à l'AFP, que les derniers développements de l'affaire tchadienne, *« dans laquelle les dirigeants français ont beaucoup investi »*, ont abouti à *« un fiasco diplomatique »*. *« M. Mitterrand est un joueur »*, a-t-il estimé. *« Il a fait confiance à la chance en s'aveuglant sur les risques »* de sa rencontre en Crète avec le colonel Kadhafi — *« l'instigateur du terrorisme international »*. *« Il est tombé sur un autre joueur, Kadhafi, et c'est, hélas ! le président Mitterrand qui a été floué, bafoué (...). Il a fait preuve de naïveté et de légèreté »*. Le président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat a demandé que le chef de l'Etat *« s'explique sur le Tchad, car (...) il y va de la dignité de la France »*.

Tunisie

La longue convalescence prescrite au président Bourguiba relance le problème de la succession

De notre correspondant

Tunis. — Le président Bourguiba a regagné, jeudi 22 novembre, sa résidence de Carthage, après dix-sept jours d'hospitalisation à la suite d'une *« légère poussée d'insuffisance coronarienne »*.

Le président avait été pris de malaise, le 4 novembre, et transporté le lendemain dans le service de cardiologie d'un hôpital de Tunis. En dépit de l'optimisme officiel, *constamment affiché, et du ton apaisant* des bulletins de santé, il semble que son état soit demeuré préoccupant pendant trois jours, avant d'évoluer vers une amélioration progressive. Aujourd'hui, selon les médecins traitants, sa santé est *« complètement stabilisée »* et l'autorise *« à reprendre progressivement ses activités »*. Toutefois, *« une période de quelques semaines de convalescence »* a été indiquée pour consolider la guérison.

Depuis une semaine, le président recevait à l'hôpital nombre de ses proches, quelques visiteurs étrangers, certains de ses collaborateurs et, selon divers communiqués, s'entretenait quasi quotidiennement de *« la marche des affaires de l'Etat »* avec son premier ministre, M. Mohamed Mzali.

On ignore pour le moment si le Combattant suprême passera la convalescence qui lui est recommandée en Tunisie ou s'il se rendra à l'étranger, comme il l'avait fait à plusieurs reprises par le passé, à la suite d'ennuis de santé. Il est prévisible, toutefois, qu'après cette nouvelle « alerte », M. Bourguiba, qui a déjà été victime d'un infarctus en mars 1967, devra réduire, à l'avenir, le rythme de ses activités qui demeuraient encore nombreuses. Cette nouvelle situation risque de peser sur la vie politique du pays et, déjà, les supputations vont bon train.

C'est ainsi que l'hebdomadaire *Al Mostaqbal*, organe du mouvement des démocrates socialistes, a fait état récemment de *« rumeurs persistantes, dans les milieux proches du pouvoir »*, relatives à la création d'un poste de vice-président de la République, formule qui avait été envisagée une première fois en 1972, mais très vite abandonnée. Le choix pour ce poste, toujours selon *Al Mostaqbal*, se limiterait à deux personnalités : M. Mohamed Mzali, en tant que premier ministre, successeur automatique du chef de l'Etat en cas de vacance, selon les dispositions actuelles de la Constitution, et M. Habib Bourguiba junior, conseiller spécial auprès du président de la République.

Le problème de la succession qui, depuis des années déjà, est au centre des préoccupations de la classe politique, va, dans les jours et les semaines qui viennent alimenter encore un peu plus la chronique, et probablement donner lieu à de multiples autres rumeurs. Pour le moment, une seule chose est certaine : si un amendement quelconque devait être apporté à la Constitution, il nécessiterait, pour le moins, étant donné le processus prévu, un délai se situant entre trois et quatre mois avant d'être promulgué.

MICHEL DEURÉ.

Togo

● *Sommet de la CEDEAO.* — Le septième sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEA) s'est ouvert le jeudi 22 novembre à Lomé en présence de onze chefs d'Etat et de cinq délégations ministérielles. Le président togolais M. Eyadema, a évoqué dans son allocution d'ouverture les graves difficultés auxquelles les pays africains de la région sont confrontés, en raison notamment de la mauvaise conjoncture économique mondiale et de la sécheresse. Les autres chefs d'Etat présents sont MM. Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Sankara (Burkina Faso), Buhari (Nigéria), Conté (Guinée), Kountché (Niger), Kerekou (Bénin), Diouf (Sénégal), Doe (Liberia), Stevens (Sierra-Leone) et Vieira (Guinée-Bissau). Le Cap-Vert est représenté par son premier ministre, M. Pedro Pires et le Ghana, la Gambie, le Mali et la Mauritanie à l'échelon ministériel. — *(AFP.)*

Centrafrique

● *Refus d'asile.* — Les huit enfants, âgé de quinze à vingt-cinq ans, d'un opposant centrafricain, l'ancien général Alphonse Mbaikoua, ont demandé, lundi 19 novembre, la protection de l'ambassade de France à Bangui, mais ils ont quitté les lieux après que cette demande *fut refusée*, a-t-on appris jeudi de source sûre dans la capitale centrafricaine. Les enfants, qui résident à Bangui, s'estimaient en danger après l'attaque, dans la nuit du 9 au 10 novembre, de la ville frontalière de Markounda, à 400 kilomètres au nord-est de Bangui, attaque dont leur père est accusé par les dirigeants centrafricains d'être l'un des principaux instigateurs (*le Monde du 14 novembre*). L'ambassadeur de France à Bangui, M. Jean Grossin, a expliqué aux enfants de M. Mbaikoua que s'ils étaient réellement en danger, ils devaient s'adresser aux autorités gouvernementales. — *(AFP.)*

EUROPE

République d'Irlande

Colère à Dublin après les déclarations du gouvernement de Londres sur l'Ulster

De notre correspondant

Dublin. — Trois jours seulement après la rencontre entre le premier ministre irlandais, M. Garret Fitz Gerald et Mme Thatcher, les relations entre Londres et Dublin sont de nouveau extrêmement tendues. Lors d'une conférence de presse donnée lundi 19 novembre, à l'issue de la réunion entre les deux leaders, Mme Thatcher avait publiquement rejeté le rapport du Forum pour une Irlande nouvelle dans lequel les trois formations de la République d'Irlande et le Parti catholique modéré d'Ulster (SDLP) s'étaient efforcés de formuler différentes solutions au problème irlandais (réunification, fédération ou administration conjointe de l'Ulster par Londres et Dublin).

Pour sa part, M. FitzGerald, dans sa conférence de presse, s'était contenté de relever que des différences subsistaient entre Londres et Dublin, mais avait ajouté que des progrès avaient été faits. M. FitzGerald, en dépit de l'attaque menée contre lui par le leader de l'opposition, M. Charles Haughey (Fianna Fail), pour qui le sommet a été une *« humiliation nationale »*, a réitéré son optimisme au Parlement de Dublin.

Mais à une réunion de son parti, mercredi, M. FitzGerald a été l'objet de critiques amères de la part de ses propres amis. Le chef du gouvernement irlandais a alors reproché à Mme Thatcher ses déclarations *« offensantes »*. Le ministre des affaires étrangères, M. Peter Barry, a déclaré que le comportement du premier ministre britannique avait été *« méprisable »*.

La colère de Dublin n'a fait que s'accroître après les propos tenus par le secrétaire d'Etat britannique pour l'Irlande du Nord, M. Douglas Hurd, selon lesquels la République d'Irlande ne pourrait jouer dans un règlement de la crise en Ulster qu'un rôle *« consultatif »*. Londres indiquait ainsi que le problème de l'Ulster est et demeurera un problème interne au Royaume-Uni.

M. FitzGerald avait espéré convaincre Mme Thatcher de la nécessité d'une initiative politique radicale en Ulster. De l'avis général, il sort de cette affaire gravement humilié.

JOE MULHOLLAND.

Turquie

● *Protestation au Conseil de l'Europe.* — Le ministre turc des affaires étrangères, M. Vahit Halefoglu, a quitté, le jeudi 21 novembre, la réunion du comité des ministres des vingt et un membres du Conseil de l'Europe en signe de protestation. Les ministres des affaires étrangères avaient, en effet, décidé la veille de reporter à la prochaine session, en mai 1985, la question de la présidence turque au comité des ministres. Après avoir été déchargée en 1981 de cette présidence, la Turquie avait demandé d'y revenir sans attendre son tour alphabétique. Mais, hormis la Belgique, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, qui soutenaient la candidature turque, les délégations ont souhaité sursoir pour six mois à toute décision. — *(AFP.)*

Roumanie

La fin du treizième congrès

LE FILS DE M. CEAUSESCU ENTRE A LA DIRECTION DU PARTI

Bucarest *(AFP)*. — M. Nicolas Ceausescu a été réélu à l'unanimité, jeudi 22 novembre, au poste de secrétaire général du Parti communiste roumain, par les trois mille cent délégués au treizième congrès qui s'était ouvert lundi. Le numéro un roumain, âgé de soixante-six ans, est reconduit pour la cinquième fois à ce poste depuis 1965.

Le fils du président, M. Nicu Ceausescu, trente-trois ans, fait son entrée au sein du comité politique exécutif en tant que membre suppléant. Il est président de l'organisation de jeunesse.

Le comité exécutif, dans lequel figure Mme Elena Ceausescu, femme du président et numéro deux du régime, a été réélu dans son ensemble avec un membre de plus, M. Miu Dobrescu, ainsi que le secrétariat (dix membres).

Le congrès a été écourté de vingt-quatre heures, étant donné *« l'avancement des travaux plus rapide que prévu »*.

EUROPE

URSS

TRADITIONNEL AVANT LA RÉUNION DU SOVIET SUPRÊME

Le plénum du comité central a été supprimé

Contrairement à la tradition, respectée au moins pendant les années des règnes de Brejnev et d'Andropov, il ne devrait pas y avoir de plénum du comité central du Parti communiste soviétique à la veille de la session du Soviet suprême convoquée pour le mardi 27 novembre.

L'information, donnée de source officieuse à l'agence France-Presse à Moscou, a été confirmée quelques heures plus tard, jeudi, à M. Neil Kinnock, le *leader* du Parti travailliste britannique, qui se trouve en visite dans la capitale soviétique.

La session d'automne du Soviet suprême est destinée à voter le budget et le plan de l'année suivante. Traditionnellement, les deux projets étaient d'abord adoptés par les quelque trois cents membres du comité central. Cette année, la procédure a été différente. Le budget et le plan pour 1985 ont été discutés et approuvés, le jeudi 15 novembre, au cours d'une séance du bureau politique élargie aux premiers secrétaires du parti dans les républiques fédérées. Ce bouleversement des habitudes ne change rien quant au fond.

L'examen du budget et du plan par le Soviet suprême et par le comité central n'est, en principe, qu'une simple formalité, les décisions étant déjà prises au niveau du bureau politique. Mais la réunion d'un plénum, avant la session du Soviet suprême, permet aussi généralement de procéder à des changements de personnes dans les organismes dirigeants du parti. Les observateurs à Moscou se demandent si l'absence de plénum la semaine prochaine ne s'explique pas, justement, par l'incapacité des dirigeants à se mettre d'accord sur d'éventuels changements au sommet. Le fait qu'il y ait eu une réunion du comité central fin octobre consacrée exclusivement à l'agriculture n'est pas une raison suffisante.

Cette entorse aux traditions est due, selon toute vraisemblance, à un blocage au sommet et à des divergences entre le groupe des gérontes, mené par M. Constantin Tchernenko, et les « autres », qu'il est difficile de classer dans la même catégorie. Il est en effet peu probable que MM. Gorbatchev et Romanov, les deux seuls membres du bureau politique qui, avec M. Tchernenko, appartiennent aussi au secrétariat, aient les mêmes intérêts.

Les signes de désaccord ne manquent pas. La première indication montrant que la situation politique est beaucoup moins figée que l'absence de toute promotion au sommet de la hiérarchie depuis le plénum de décembre 1983 pourrait le laisser croire est venue avec le limogeage du maréchal Ogarkov. Celui-ci a perdu son poste de premier vice-ministre de la défense et de chef d'état-major, début septembre, mais il n'a pas disparu pour autant dans la « trappe ». Il a eu droit à un commandement important — probablement sur le front ouest. Pourtant, ses fonctions n'ont jamais été citées, ce qui peut laisser penser que sa nouvelle affectation ne fait pas l'unanimité.

L'avenir de M. Gorbatchev

L'autre problème qui se pose à la direction soviétique est la maladie du maréchal Oustinov. Le ministre de la défense, qui est âgé de soixante-seize ans, n'a pas assisté aux fêtes de la révolution, le 7 novembre, et sa succession est à l'ordre du jour.

Reste le cas de M. Gorbatchev. Le benjamin du bureau politique est souvent présenté comme le numéro deux du parti. Raison de plus pour s'étonner qu'il n'ait pas assisté à la réunion élargie du bureau politique où le budget et le plan ont été adoptés. (La même remarque vaut d'ailleurs pour M. Vorotnikov, chef du gouvernement de la fédération de Russie.) Est-ce parce que la position de M. Gorbatchev s'est détériorée ou parce qu'il prend ostensiblement ses distances par rapport à une politique qu'il désapprouve ? Il s'était déjà montré très discret lors du plénum consacré à l'agriculture, un secteur qu'il a pourtant supervisé pendant des années.

Sans être réformiste, au sens où on l'entend à l'Ouest, M. Gorbatchev avait mis en œuvre une politique agricole fondée sur l'amélioration de la productivité, l'intéressement des agriculteurs, le développement des liens avec l'industrie. Or, M. Tchernenko a présenté, en octobre, un plan qui tourne le dos à cette orientation et qui mise plus sur une extension des surfaces cultivées que sur un développement intensif. Il est significatif que M. Gorbatchev n'ait pas été remplacé comme secrétaire du comité central chargé de l'agriculture, comme si aux luttes de personnes se superposaient aussi des divergences politiques.

Le plénum du comité central est généralement une chambre d'enregistrement des décisions prises par le bureau politique, sauf dans les périodes de tension et de division où il peut être amené à jouer un rôle d'arbitre. En renonçant à le réunir avant la session du Soviet suprême, M. Tchernenko a-t-il préféré ne pas courir le risque d'être désavoué ?

DANIEL VERNET.

Espagne

Les obsèques du dirigeant basque Santiago Brouard ont été transformées en manifestation en faveur de l'ETA

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Les funérailles du dirigeant de la coalition nationaliste radicale Herri Batasuna, Santiago Brouard, se sont transformées, le jeudi 22 novembre, en l'une des plus impressionnantes manifestations d'appui à l'ETA-militaire qu'ait connues le Pays basque depuis le retour de la démocratie. Pendant ce temps, une grève générale de protestation paralysait totalement la région. C'est bien le spectre de l'affrontement communautaire qui aujourd'hui menace les provinces d'Euskadi. Car cette foule crispée, à la colère contenue, qui suivait le cercueil de « Xanti » Brouard rappelait une autre foule qui, il y a neuf mois à peine, suivait le cercueil d'un représentant de l'autre camp, lui aussi victime de la violence : le sénateur socialiste Enrique Casas.

Ils avaient afflué par dizaines de milliers vers la petite place qui fait face à la mairie de Bilbao au bord de la rivière Nervion, où reposait depuis l'avant-veille la dépouille mortelle de Santiago Brouard. La place était devenue trop petite, et le pont et les rues adjacents allaient être envahies à leur tour. Il y avait là beaucoup de jeunes, mais aussi des familles entières venues avec les enfants, les vieux, le béret basque sur le crâne — tous silencieux au milieu d'une extraordinaire tension. Lorsque, à 17 heures, le cercueil porté par des dirigeants de la coalition commença à descendre l'escalier du porche de la mairie, ce fut comme une libération qui déborda la retenue. On entendit d'abord une salve d'applaudissements, puis un cri venu de partout : « *Gora ETA-militarra !* » (vive l'ETA-militaire).

Devant la mairie, M. Txiomin Ziluaga, secrétaire général du parti Hasi, dont M. Brouard était le président, fait l'éloge du disparu. Il rappelle que ce dernier avait « *exprimé sa solidarité et son affection à l'égard des militants de la lutte armée* ». La foule frémit ; les cris en faveur de l'ETA redoublent, entrecoupés d'autres slogans : « *Indépendance !* », « *Police, assassins !* », « *Socialistes égalent GAL !* » (1). Le poing levé, jeunes et vieux chantent *l'Hymne aux gudari* (combattants basques).

Alors commence le défilé derrière le cercueil, recouvert de roses rouges et de l'Ikurrina (drapeau basque) et porté par une dizaine de jeunes gens. Entre les trottoirs noirs de monde, la foule s'engouffre par vagues successives. Les rues du centre se remplissent d'une foule au poing levé.

Deux heures durant, les indépendantistes sont maîtres de Bilbao : la police nationale est devenue invisible. La moindre étincelle pourrait provoquer un affrontement. Seuls quelques membres de la police municipale basque essaient mollement de contrôler le flot humain qui s'écoule.

Quittant Bilbao, une énorme caravane de voitures et d'autobus se dirige alors vers la ville natale de Santiago Brouard, le petit port de Lequeitio, à une soixantaine de kilomètres au nord-est. C'est un foyer de nationalisme « pur et dur », où l'on ne parle guère l'espagnol. Sur le chemin, dans les villages, les familles massées sur le pas de la porte saluent le cortège, l'Ikurrina aux fenêtres. A Lequeitio, tous les habitants se sont massés dans l'église et sur la place voisine, au-dessus de laquelle flotte au vent une grande pancarte : « ETA : indépendance et socialisme ». Concélébrée par six prêtres, la messe est diffusée par haut-parleur aux quatre coins de la ville. Dans l'église, beaucoup sont en pleurs, tandis que l'un des prêtres célèbre, en basque, « *les nobles idéaux* » du disparu.

Pourrissement

Puis, c'est le dernier meeting, le dernier discours sur la grand-place. « *Santiago Brouard considérait l'ETA comme une organisation sœur dont les membres donnaient un exemple de sacrifice et de valeur* », rappelle du haut de la tribune M. Ziluaga. Les slogans scandés par les dizaines de milliers de présents gagnent en agressivité. Après les insultes aux socialistes, on crie partout, jeunes, vieux et enfants confondus : « *ETA, davantage de mitraillettes* ». Il ne ferait pas bon, ce soir à Lequeitio, se dire socialiste ou modéré. Le cortège repart finalement pour la dernière étape, celle qui conduit au cimetière. Il est 22 heures.

Ceux qui, en assassinant M. Brouard, avaient escompté un pourrissement de la situation en Euskadi pourraient bien avoir fait un bon calcul. Le radicalisme a à nouveau le vent en poupe au Pays basque. La journée de jeudi l'a montré. Herri Batasuna a fait preuve d'une capacité de mobilisation supérieure aux quelque 15 % de voix obtenues par la coalition à chaque élection. Et, à travers Herri Batasuna, c'est une ETA que l'on disait exsangue qui réussit à rappeler qu'elle n'est pas morte politiquement. Vu de Madrid, le constat est amère : six ans après l'approbation de la première Constitution démocratique en Espagne, très nombreux sont les Basques pour qui l'usage de la violence contre les représentants de Madrid n'a pas cessé d'être légitime.

THIERRY MALINIAK.

(1) Groupe d'action antiterroriste, mouvement d'extrême droite qui a assassiné neuf Basques en France depuis un an.

DIPLOMATIE

En visite à Copenhague

M. CHEYSSON A INSISTÉ SUR LES PROBLÈMES DE DÉFENSE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — A l'occasion d'une visite officielle à Copenhague, les 21 et 22 novembre, M. Cheysson, ministre français des relations extérieures, a eu des entretiens avec son homologue, M. Elleman Jensen (libéral), et le chef du gouvernement danois, M. Poul Schluter (conservateur). Il a également été reçu en audience par la reine Margrethe II, rencontré des représentants de l'opposition socialiste, tenu une conférence devant les membres de l'Association atlantique et accueilli la colonie française à l'ambassade de France.

Ses conversations ont surtout porté sur des problèmes multilatéraux, notamment les questions de défense. M. Cheysson aurait insisté auprès de ses hôtes sur la nécessité aujourd'hui pour l'Europe de mieux assumer elle-même sa protection. Il a critiqué les tendances neutralistes actuelles des sociaux-démocrates danois, dues, selon lui, au fait qu'étant dans l'opposition, ils sont tenus à l'écart des responsabilités.

C. O.

LES 7 ET 8 JANVIER A GENÈVE

MM. Shultz et Gromyko engageront de nouvelles négociations sur les armes nucléaires et spatiales

Confirmant les indications données officieusement à Washington les jours précédents, l'agence Tass et le département d'Etat ont publié simultanément jeudi 22 novembre le communiqué suivant : « *L'Union soviétique et les Etats-Unis sont convenus d'entamer de nouvelles négociations en vue de parvenir à des accords mutuellement acceptables sur l'ensemble des problèmes concernant les armes nucléaires et spatiales. Afin d'élaborer un point de vue commun sur l'objet et les buts de ces négociations, le ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. Gromyko et le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, se rencontreront les 7 et 8 janvier 1985 à Genève.* » Cette décision, confirme-t-on à Washington, fait suite à un message reçu samedi 17 novembre de M. Tchernenko.

A Moscou, M. Lomeiko, porte-parole du ministre soviétique des affaires étrangères, a tenu à préciser, après avoir donné lecture du communiqué, que la rencontre de Genève « *ne portera pas sur la reprise des* [anciennes] *négociations soviéto-américaines, mais sur des pourparlers entièrement nouveaux visant les objectifs décrits dans le communiqué* ». Les négociations sur les armements nucléaires en Europe interrompues l'an dernier, a-t-il encore indiqué en réponse à une question, « *n'auraient pu être reprises que si les nouveaux missiles américains à moyenne portée avaient été retirés d'Europe* ». La rupture de ces négociations sur les armements intermédiaires (FNI) avait été annoncée par Moscou le 23 novembre 1983, soit il y a un an jour pour jour. Elle avait été suivie à bref délai d'une suspension *sine die* des conversations sur les armements à longue portée (START) qui se déroulaient également à Genève.

Notons encore que la chaîne américaine de télévision CBS a rapporté jeudi, se référant à « *des sources gouvernementales sûres* », que, parmi les concessions envisagées par les Etats-Unis dans le cadre de ces conversations, figureraient une suspension temporaire du déploiement des euromissiles ainsi qu'un moratoire de trois ans sur les essais d'armes spatiales.

Washington. — La confirmation simultanée par les gouvernements américain et soviétique, jeudi 22 novembre, de la prochaine rencontre entre MM. Shultz et Gromyko n'a pas éclairci les voies par lesquelles l'URSS et les Etats-Unis vont tenter de réduire leurs divergences sur le contrôle des armements.

Beaucoup soulignaient à Washington que l'expression de « *nouvelles négociations* » employée dans le communiqué répond au besoin de ménager la susceptibilité des Soviétiques, qui mettaient jusqu'ici comme condition à la reprise des deux conversations sur les armes stratégiques (START) et à moyenne portée (FNI) le retrait des euromissiles que l'OTAN a commencé de déployer il y a un an. Avec les armes spatiales, ces deux dossiers constitueront, a précisé jeudi le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. McFarlane, les problèmes « *les plus pressants* » qu'aborderont à Genève MM. Shultz et Gromyko avant de décider de « *l'étendue et de la date* » des négociations globales envisagées.

Le seul fait que le blocage sur les armements stratégiques et à moyenne portée soit ainsi dépassé constitue d'ores et déjà un progrès notable, puisque, l'été dernier encore, les Soviétiques avaient refusé d'ouvrir les pourparlers qu'il avaient eux-mêmes proposés sur les armes spatiales, notamment en raison de la volonté des Etats-Unis de saisir cette occasion pour reparler des START et des FNI.

Il reste que dans l'ordre des problèmes « *les plus pressants* », la priorité des Soviétiques — l'espace — n'est pas celle des Américains et que rien n'indique, pas plus à Washington qu'à Moscou, comment va être abordé cet obstacle de fond. Alors qu'à Moscou le porte-parole du ministère des affaires étrangères faisait ressortir que le processus que vont essayer d'engager MM. Shultz et Gromyko n'est pas une continuation des START et des FNI, M. McFarlane a, lui, indiqué — tout en répétant que les Etats-Unis étaient ouverts à toutes les suggestions — que son gouvernement était *a priori* favorable à la reprise de ces deux négociations sous leur forme ancienne.

De notre correspondant

M. Reagan a en tout cas salué le rendez-vous de MM. Shultz et Gromyko comme une « *bonne nouvelle* ». « *C'est une première étape,* a-t-il ajouté, *sur ce qui sera une route longue et difficile mais le* [sort du] *monde dépend de nous.* » M. McFarlane a, lui aussi parlé d'un « *début* ».

Les conversations des deux ministres des affaires étrangères pourraient n'être que les premières d'une série d'autres, a-t-il laissé entendre, ce qui l'a conduit à qualifier de « *très prématurées* » toutes les spéculations sur une rencontre au sommet entre MM. Reagan et Tchernenko.

BERNARD GUETTA.

Bruxelles va sans doute ajourner sa décision sur l'implantation de missiles en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. — La reprise des négociations américano-soviétiques est accueillie avec « *la plus grande satisfaction* » par le gouvernement de Bruxelles, dans la mesure où elle semble tirer la coalition chrétienne-libérale d'une très grande difficulté. Les dirigeants belges, même s'ils ne le proclament pas encore de façon ouverte, vont très probablement pouvoir ajourner une décision définitive concernant l'implantation sur leur territoire des quarante-huit missiles de croisière qui devaient devenir opérationnels dans le cours de l'année prochaine. La même considération vaut aussi pour le gouvernement voisin des Pays-Bas, qui était encore plus soumis aux pressions des mouvements antinucléaires.

Jusqu'ici, une échéance paraissait inévitable : au mois de mars au plus tard, le gouvernement de Bruxelles devait dire de façon définitive « oui » à la mise en place des missiles de croisière sur la base de Florennes. Les travaux préparatoires sur cette base sont d'ailleurs presque terminés, et quelque huit cents techniciens des Etats-Unis sont déjà sur place.

Pourtant, l'opposition au déploiement n'a cessé de croître. Le gouvernement lui-même a constamment retardé sa décision, en indiquant qu'il lui appartient de réévaluer tous les six mois l'état des négociations entre le Kremlin et la Maison Blanche.

Lors des élections européennes, le succès notable du Parti socialiste flamand a été dû sans nul doute à son combat énergique contre l'implantation d'armes nucléaires en Belgique. Même chez les sociaux-chrétiens dans le nord du pays, les hésitations et les réticences se seront renforcées. Les sondages d'opinion, s'ils indiquent toujours que la grande majorité de la population reste fidèle à l'alliance atlantique, signalent aussi que 59 % des citoyens sont opposés à la présence d'armes nucléaires sur leur territoire.

Le premier ministre, M. Martens, espère bien conduire son gouvernement jusqu'au terme de la législature. Sauf accident, les prochaines élections générales devraient avoir lieu en décembre 1985. Il y a quelques jours cependant, M. Martens reconnaissait que deux dangers immédiats menacent son gouvernement : comme toujours dans ce pays, les affrontements entre Flamands et Wallons, mais aussi l'opposition croissante à la mise en place des missiles. Le premier ministre rappelait que, sur ce point, les choses en sont toujours au « feu orange », en attendant l'échéance de mars.

Désormais, tout est changé, même si rien n'est encore décidé. Compte tenu de la lenteur inévitable de la négociation américano-soviétique qui va s'engager au début de l'an prochain, il est même permis d'espérer que le gouvernement Martens franchira le cap des élections générales sans avoir à se prononcer d'une façon irréversible sur l'implantation éventuelle des missiles en Belgique.

JEAN WETZ.

PROCHE-ORIENT

LA RÉUNION DU « PARLEMENT » PALESTINIEN A AMMAN

Un second manifestant a été tué par balle en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. – Les jours se suivent et se ressemblent en Cisjordanie. Au lendemain de la mort d'un étudiant de l'université de Bir-Zeit (*le Monde* du 23 novembre), un second manifestant a été tué par balle, jeudi 22 novembre, au cours d'un affrontement avec l'armée israélienne au centre de Ramallah. La victime, Baker Ali Abdallah, était âgée de vingt et un ans.

Le scénario de la veille s'est reproduit à peu de choses près : jets de pierres sur les soldats, coups de semonce, puis *« tir dans les jambes »*. Cette fois, les manifestants n'étaient qu'une cinquantaine. Après plusieurs sommations, les forces de l'ordre ont poursuivi quatre d'entre eux, considérés comme des meneurs, puis ont ouvert le feu. Deux des fugitifs ont été blessés, dont l'un mortellement atteint à la poitrine. D'autres incidents mineurs ont eu lieu à Ramallah, Naplouse et Doura.

Il est trop tôt pour dire si ces deux journées de violence annoncent une nouvelle période de troubles dans les territoires occupés au terme d'une année particulièrement calme. Une chose est sûre : cette poussée de fièvre était totalement prévisible, des groupes d'étudiants palestiniens favorables ou non à M. Arafat ayant visiblement décidé d'en découdre avec les forces de l'ordre. Ils espéraient, sans doute, que l'attention internationale accordée à la réunion d'Amman donnerait un écho maximal à leur action et que l'engrenage provocation-répression ferait oublier un peu les dissensions inter-palestiniennes dans les territoires.

Dans ces conditions l'attitude des autorités israéliennes suscite certaines interrogations. Fallait-il absolument interrompre la marche des étudiants de Bir-Zeit mercredi, tout en sachant que l'affrontement ferait le jeu des plus extrémistes et qu'une *« bavure était probable »* ? Après tout, deux meetings étudiants – contradictoires de surcroît – s'étaient déroulés dans le calme à Bir-Zeit samedi dernier et bien d'autres auparavant.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il rien fait pour éviter de sanglants incidents alors que, dans le même temps, il affiche sa volonté d'*« améliorer la qualité de la vie »* en Cisjordanie et à Gaza ? Face à cette répression, la création d'une banque palestinienne ou l'assouplissement de la censure sur les livres apparaîtront bien dérisoires. L'opinion extérieure ne retiendra que la mort de deux étudiants, dommageable pour Israël. Les dirigeants nationalistes des territoires, qui proclament *« Pérès-Shamir, même combat »*, pourront affirmer que les faits leur donnent raison.

Ces questions valent d'autant plus d'être posées que le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, responsable du maintien de l'ordre dans les territoires, ne semble pas partisan en cette affaire d'une ligne dure. Il a refusé d'ordonner la fermeture de Bir-Zeit, alors que l'université d'An Najak à Naplouse est close depuis quatre mois pour bien moins que cela. Les interventions de l'armée tranchent avec le désir de libéralisation manifesté par les travaillistes dans les territoires alors que l'extrême droite, elle, demande la fermeture des universités de Cisjordanie.

Le premier ministre, M. Shimon Pérès a déclaré pour sa part jeudi, avant le début de la session du conseil palestinien à Amman, qu'il n'attendait *« rien de cette réunion, qui consacrera la scission au sein de l'OLP et accentuera le terrorisme anti-israélien »*. Car, a-t-il ajouté : *« Aucune des deux branches de l'OLP ne choisira la voie de la paix. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Egypte

BATAILLE RANGÉE ENTRE POLICIERS ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ AL-AZHAR

(De notre correspondant.)

Le Caire. – Plus de mille étudiants de l'université islamique d'Al-Azhar ont participé, jeudi matin 22 novembre, à une violente manifestation de protestation qui s'est transformée en une bataille rangée contre les forces de l'ordre. Selon l'agence de presse égyptienne Mena, huit étudiants et trois policiers ont été blessés à Nasr-City, quartier périphérique du Caire où se trouve une importante annexe d'Al Azhar. Soixante-quatre manifestants ont été également arrêtés pour *« actes de sabotage et agression contre la police »*.

Des démonstrations de protestation contre la mort accidentelle d'un étudiant renversé par un camion de police ont dégénéré en une importante manifestation pour l'amélioration du statut et des conditions de la vie universitaire (repas de meilleure qualité, moyens de transport plus convenables...) et pour la révision du système de l'octroi des bourses d'études.

Les incidents ont commencé lorsque les étudiants en colère se sont rassemblés en grand nombre hors du campus en scandant des slogans et en lançant des pierres aux forces de l'ordre. La police a réussi à les disperser en faisant usage de matraques et de gaz lacrymogènes. Selon l'agence officielle, la situation a été *« totalement maîtrisée »* et les étudiants ont regagné le campus en fin de matinée. Ces désordres estudiantins sont les premiers d'importance enregistrés en Egypte depuis l'accession au pouvoir du président Moubarak en octobre 1981.

A. B.

● *Fin de la visite de M. Chirac au Caire.* – M. Jacques Chirac a regagné Paris, jeudi 22 novembre, après une visite de quatre jours en Egypte consacrée à *« s'informer du point de vue des autorités égyptiennes sur les possibilités de paix au Proche-Orient »*. Le maire de Paris s'est entretenu avec le président Moubarak. – *(AFP)*.

Une mise en demeure du roi Hussein à l'OLP

(Suite de la première page.)

Le souverain jordanien n'a pas *repris à son compte* la thèse américaine selon laquelle l'adhésion à la résolution 242 devrait être un préalable à toute négociation. Pour lui le texte « onusien » constituera *« le cadre »* de tractations qui s'engageraient non pas sur une base bilatérale, mais dans le cadre d'une conférence internationale de la paix qui se tiendrait sous l'égide de l'ONU. Parmi les participants figureraient, outre Israël et tous les belligérants arabes, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, URSS). Ensemble, ils détermineraient *« les moyens, les méthodes, les engagements propres à garantir l'application du principe de l'échange de territoires contre la paix »*.

Action conjointe avec la Jordanie

Le roi Hussein n'a épargné personne, critiquant tour à tour les Etats-Unis, la Syrie (sans la nommer), les pays arabes et, en particulier, la direction de l'OLP. *« Permettez-moi d'être franc avec vous,* répétait-il, *l'existence d'un gouvernant ou d'un chef ne se justifie que s'il accomplit ses tâches avec sagesse, courage et sincérité (...). Il faut être réaliste, souple et dynamique »*. Les Palestiniens des territoires occupés *« sont abandonnés dans un océan de souffrances et il faudrait songer à eux en priorité »*, a-t-il déclaré après avoir relevé, avec un tact consommé *« toutes les erreurs de jugement commises par la centrale des fedayin depuis sa fondation »*. Au moins à neuf reprises dans son allocution, le souverain a insisté sur le fait qu'il n'avait nullement l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'OLP, que celle-ci était l'unique représentant légitime du peuple palestinien et qu'elle était *« tout à fait souveraine »* dans la prise de décision.

Mais ne s'était-elle pas rendu compte qu'en se prêtant aux manœuvres de certains Etats arabes dont les motivations n'étaient pas désintéressées, elle avait fait le jeu d'Israël ? Qu'en se dissociant de la Jordanie, qui a toujours défendu la cause palestinienne, au prix de lourds sacrifices, l'OLP avait offert à Jérusalem les moyens de se dérober à l'indispensable négociation ? La proposition du roi Hussein comporte, dès lors, une condition *sine qua non* : Palestiniens et Jordaniens, *« dont les liens ont été forgés par des facteurs purement objectifs, historiques, géographiques, démographiques »*, devront s'engager ensemble et sur une base contractuelle dans le processus de paix.

Se référant de toute évidence aux autres pays arabes, le roi Hussein a proclamé que, le futur tandem jordano-palestinien étant indispensable à la survie des deux peuples, *« aucune partie tierce, et personne, adversaire, ami ou frère, n'a le droit de décider à notre place »*.

Omission remarquée : le souverain n'a, à aucun moment, évoqué l'éventualité de la fondation d'un Etat palestinien indépendant. Il est vrai que son discours, d'une hauteur de vue remarquable de l'avis général, a été conçu pour écarter toute controverse, à ses yeux secondaire. Il n'a pas non plus mentionné les divers projets de règlement existants, ceux de Camp David, du président Reagan, du sommet arabe de Fès ou de M. Brejnev. De toute évidence, il n'a voulu fermer d'emblée aucune porte. Il a poussé la prudence jusqu'à passer sous silence la position de l'Égypte, avec laquelle il vient de rétablir des relations diplomatiques, question qui divise profondément les Palestiniens.

Cela dit, tout le monde s'accorde pour rendre hommage à l'habileté du souverain jordanien, qui, en filigrane, a consenti des concessions à toutes les parties concernées. Le tandem jordano-palestinien a de quoi satisfaire le président Reagan ; la conférence internationale de la paix ne peut que réjouir l'ONU, l'URSS, la France, le Royaume-Uni et la Chine, que Washington et Jérusalem ne veulent pas associer à d'éventuelles négociations ; le Parti travailliste israélien ne devrait pas être totalement mécontent puisque le roi Hussein lui a repris la formule de *« l'échange de territoires contre la paix »*.

Deux questions sans réponse

Deux questions demeuraient sans réponse, ce vendredi matin : que pensent de ces suggestions les membres du Conseil national palestinien, qui n'ont applaudi qu'épisodiquement le discours du roi ? Quel est le degré d'accord entre le souverain et M. Yasser Arafat, qui se sont donné une chaleureuse accolade à l'issue de la séance inaugurale ?

Il paraît improbable que le président de l'OLP n'ait pas été informé des propositions du roi Hussein avant qu'il prononce sa propre allocution. On peut relever en effet quelques convergences dans les deux discours. M. Arafat a couvert d'éloges le président Moubarak en exprimant le vœu que l'Egypte soit rapidement réintégrée dans la « famille arabe » sans poser comme condition la dénonciation du traité de paix entre le Caire et Jérusalem, conclu pourtant sur la base de la résolution 242. Il a appelé, lui aussi, à la convocation d'une conférence internationale de la paix sans préciser, il est vrai, ses contours. Mais, à en juger par le vibrant hommage qu'il a rendu nommément au président Mitterrand et, d'une manière générale, à la politique équilibrée de la France au Proche-Orient, il serait à coup sûr un chaud partisan de la présence de la France à la conférence de la paix.

Il s'était prononcé naguère en faveur de la participation de l'URSS bien qu'il ait omis, dans son discours de mercredi, de prononcer son nom dans le concert de louanges qu'il a décernés aux *« pays amis »*. Les relations avec Moscou ne sont pas à l'heure actuelle au beau fixe, entre autres parce que le Kremlin juge *« inopportune »* la réunion en cours du CNP.

Quant aux « parlementaires » palestiniens, ils ont été apparemment tout à la fois séduits et choqués, étonnés et peut-être ébranlés par le plaidoyer du roi Hussein. A en juger par les premières réactions très fragmentaires qui ont été recueillies, ils ne seraient pas encore prêts à faire table rase du passé pour se lancer dans l'aventure d'une paix contractuelle avec Israël. L'argument le plus courant est que le gouvernement de Jérusalem n'acceptera pas, en tout cas, de négocier avec l'OLP ou même de restituer les territoires occupés au roi Hussein.

ERIC ROULEAU.

La résolution 242

La résolution 242, adoptée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité de l'ONU affirme *« le caractère inadmissible de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque Etat de la région de vivre en sécurité »*. Selon le texte français, l'instauration d'une telle paix passe par :

1. Le *« retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit »* (la guerre de six jours de juin 1967).

2. La *« cessation de toutes les assertions de belligérance et de tous les états de belligérance »*, ainsi que le *« respect et* (la) *reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues à l'abri de menaces ou d'actes de force »*.

La résolution *« affirme en outre la nécessité :*

» 1. de garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région.

» 2. de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés.

» 3. de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de la région par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées ».

ASIE

Chine

L'enseignement du français a débuté à la télévision

De notre correspondant

Pékin. — Des émissions d'enseignement du français sont diffusées depuis début novembre à la télévision chinoise. Mais depuis des mois déjà de nombreux Chinois savent que le français, suivant l'anglais et le japonais — mais précédant l'allemand, — allait être accessible par ce canal trois fois par semaine à ceux qui n'ont pas eu la chance de l'étudier à l'université. Or jamais autant qu'à l'heure actuelle les langues étrangères n'ont rencontré un tel succès en Chine.

Bien entendu, l'anglais se taille la part du lion, les autres langues ne pouvant que se disputer le second rang. Le français, longtemps bien placé, a été dépassé par le japonais et est talonné par l'allemand.

Pour réaliser l'adaptation du programme d'enseignement « Entrée libre », méthode patronnée par le Haut Comité de la langue française, Paris n'a pas lésiné sur les moyens. Un studio complet Thomson a été donné aux Chinois, du personnel a été formé à Paris, un expert envoyé à Pékin. La méthode a été considérablement modifiée, chaque leçon a été divisée en deux par l'adjonction de scènes tournées à Pékin par des bénévoles français et des enseignants chinois, le rythme — un peu rapide — a été ralenti pour éviter que les téléspectateurs ne soient trop vite « perdus ». En effet, les Chinois ne connaissent ni les genres ni les conjugaisons... Ces modifications, affirment les participants, n'ont guère modifié le fonds du programme, pourtant fondé sur la représentation du mode de vie français. « Entrée libre » est toutefois devenu « Entrée au français ».

Les quarante-huit leçons seront diffusées pendant un an. Un livre, adapté de la méthode française, a été tiré à 250 000 exemplaires (500 000 pour le japonais, 750 000 pour l'anglais). Une seconde série est prévue, mais le matériel tarde à venir. Or il faut dix mois aux Chinois pour imprimer un manuel. Une troisième série pourrait s'y ajouter, si elle est prête à temps en France.

Cet accès direct à la langue française est important. Au cours d'un voyage en province, plusieurs personnes nous avaient demandé quand commenceraient les cours, où se procurer le manuel, qui, en raison de son faible tirage, risque d'être épuisé en quelques jours. Pour renforcer l'impact d' « Entrée libre », réalisé par la télévision éducative, trois instituts de langue — à Pékin, à Dalian et au Sichuan — ont mis au point des méthodes d'enseignement par correspondance basées sur les cours télévisés. Les demandes d'inscription étaient déjà nombreuses avant le début des émissions.

En plus de l'impact linguistique, « Entrée libre » apporte une bouffée d'air frais, une vivacité, une dynamique de tournage qui secoue un peu une télévision bien conventionnelle. L'image qu'elle donne de la France ne peut que lui être bénéfique.

PATRICE DE BEER.

● *Le chinois à la radio.* — Le centre de Vanves de télé-enseignement nous signale qu'il diffuse depuis le 12 novembre et jusqu'au 29 avril 1985 sur France-Culture un cours de langue chinoise, niveau débutant. Les émissions ont lieu le lundi de 17 h 15 à 17 h 30. L'enregistrement des émissions et le livret d'accompagnement peuvent être demandés à l'adresse suivante : Service audiovisuel, bureau 316, CNEC, 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● MISE AU POINT. — Dans l'article de notre envoyé spécial à Séoul, publié dans nos éditions du 22 novembre, il était indiqué que le voyage de Mme Cresson en Corée du Sud *« était envisagé pour l'automne »*, mais avait été *« ajourné »*. Le cabinet du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur nous précise que *« Mme Cresson se rendra en République de Corée accompagnée d'une délégation d'hommes d'affaires français, du 14 au 18 janvier 1985, à l'invitation du gouvernement coréen, ainsi qu'il a toujours été prévu. »*

Philippines

● LE PRÉSIDENT MARCOS A LA TÉLÉVISION. — Le président Marcos a été présenté jeudi 22 novembre à la télévision philippine, alors que des rumeurs selon lesquelles il serait gravement malade continuent de circuler à Manille. Le chef de l'Etat est apparu assis, en pyjama, en compagnie notamment de son épouse et au moment où l'un de ses médecins était en train de l'examiner. Selon ce médecin, M. Marcos souffre actuellement d'une grippe. *(AFP.)*

Somalie

● EXÉCUTIONS DE CIVILS. — Quarante-neuf civils ont été exécutés dans le nord de la Somalie par l'armée somalienne, entre le 14 et le 19 novembre, pour sympathie ou complicité avec les opposants du Mouvement national somalien (MNS, opposition armée au régime de Mogadiscio), selon des informations concordantes recueillies jeudi 22 novembre à Djibouti. Selon des Somaliens arrivés à Djibouti, neuf personnes ont été passées par les armes lundi après une opération menée par les maquisards à Koh-Ayreh, entre Berbera et Hargeisa. Selon les mêmes sources, vingt-huit personnes, dont des commerçants et des instituteurs, ont été fusillées à Hargeisa samedi pour complicité avec les opposants au régime du président Syaad Barré. Le 14 novembre, affirme-t-on encore de mêmes sources, douze personnes y avaient déjà été exécutées sans jugement. — *(AFP.)*

URSS

● MOSCOU ET L'ASSASSINAT D'INDIRA GANDHI. — L'agence Tass a réfuté, jeudi 22 novembre, les accusations du gouvernement américain selon lesquelles l'Union soviétique avait suggéré une complicité des Etats-Unis dans l'assassinat du premier ministre indien Indira Gandhi. Dans un communiqué publié mercredi, le département d'Etat avait accusé l'URSS d'avoir *« activement disséminé et encouragé des informations accusant le gouvernement américain de complicité dans ce crime »*. L'agence officielle soviétique qualifie les accusations américaines de *« manœuvre maladroite »* et *« pour le moins étrange »*, d'autant, dit-elle, que les allégations de l'URSS concernant les Etats-Unis étaient *« inexistantes »*. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Uruguay

LES ÉLECTIONS DU 25 NOVEMBRE

Le désir de « revanche » contre les militaires n'est pas à l'ordre du jour

De notre envoyé spécial

Environ 2,2 millions d'électeurs, sur les quelque trois millions d'habitants que compte l'Uruguay, sont appelés aux urnes le dimanche 25 novembre pour élire le président de la République qui, le 1er mars 1985, succédera au général Gregorio Alvarez — dernier représentant du régime militaire instauré en 1973 dans ce pays qui était naguère appelé « la Suisse de l'Amérique latine ».

Montevideo. — Négociation, modération, pacification : ces mots sont revenus avec insistance pendant la campagne électorale uruguayenne. Après avoir dénoncé la *« subtilité »* du régime qui les a persécutés pendant tant d'années, la plupart des chefs de parti entendent être aussi subtils pour en finir avec lui.

Quand M. Julio Sanguinetti monte à la tribune, on s'attend à une volée de bois vert. Le torse puissant, le sourcil jupitérien, il semble fait pour tonner. En réalité, le candidat colorado (libéral) à la présidence n'utilise guère l'invective. Chef d'un parti qui a dominé la vie du pays pendant un siècle, il explique le choix qui s'offrait aux forces politiques face à la dictature militaire : l'affrontement sanglant ou la solution négociée *« pour rendre aux Uruguayens la paix et la dignité »*. C'est cette voie qui a été choisie.

M. Sanguinetti lance son message sur la place de la Liberté devant les drapeaux rouges (1) qu'agitent, entre deux roulements de tambour, les fidèles du parti. Il y a là 10 000, 15 000 personnes, et c'est le chiffre que les organisateurs revendiquent : ils ne songent pas apparemment à le gonfler. Modération des discours, refus de l'attaque personnelle et — surprise en pays *latino* — éloge du rationalisme : *« Notre parti est rationaliste et avancé »*, affirme un orateur.

Après onze ans de régime *« totalitaire »* (selon l'expression retenue ici), les Uruguayens seraient-ils dénués de tout esprit de revanche, refuseraient-ils ce qu'ils appellent le *« révisionnisme »*, c'est-à-dire le jugement porté sur le passé ?

« Nous refusons l'affrontement violent parce qu'il ne nous garantirait pas la chute de la dictature, et qu'il coûterait cher en vies humaines. Cette dictature, nous l'avons vaincue politiquement, mais pas militairement. Elle garde toute sa capacité de répression. C'est pourquoi nous avons choisi la voie pacifique. Le problème n'est pas de passer les militaires en jugement, mais d'être en mesure de le faire. »

C'est ainsi que M. Victor Vallan, membre de la direction du Parti colorado, justifie la politique de son mouvement. Celle-ci n'a pas été seulement dictée par les circonstances. Elle tient aussi à l'attitude des militaires uruguayens, qui ont choisi de dialoguer, après avoir tenté — en vain — d'institutionnaliser leur pouvoir.

C'est en 1980 que leur sort s'est joué. Leur régime fonctionnait alors « à la brésilienne ». Les généraux devaient se relayer à la présidence. Il n'y avait pas de *caudillo* du style Pinochet. Les décisions importantes étaient prises par un collège d'une trentaine d'officiers généraux.

Soucieux de légitimité, ils voulaient que le prochain président soit élu, et gouverne avec une Constitution approuvée par le suffrage universel. Mais, à leur grande surprise, le projet qu'ils soumettent au référendum est repoussé par 58 % des suffrages. Les Uruguayens ont profité de l'occasion pour dire « non » au régime militaire en refusant un projet qui plaçait les pouvoirs législatif et judiciaire sous la tutelle de l'exécutif, et faisait du Cosena, le Conseil de sécurité nationale, un organisme tout-puissant destiné à institutionnaliser la lutte contre la « subversion ».

« Les militaires doutaient si peu de leur victoire qu'ils n'ont pas essayé de frauder, affirme un diplomate. *D'ailleurs, l'idée ne leur en serait même pas venue, tant la tradition de légalisme est enracinée dans le pays. »*

Après un tel camouflet, les généraux sont contraints à l'ouverture politique. Ils réunissent les représentants des partis pour fixer les étapes de la passation des pouvoirs. Mais ils pensent encore dicter leurs conditions. Ils n'admettent aux négociations que les partis dits « traditionnels », et en excluent le dernier venu sur la scène politique, le Front élargi : n'est-il pas composé, en majorité, de marxistes, de ces marxistes qu'ils ont voulu éliminer ?

Le dirigeant du Parti blanco toujours détenu

« Mais au fur et à mesure que leur situation s'est dégradée, ils ont rabaissé leurs prétentions », explique M. Victor Villan. Après quelques années de croissance, l'économie, en effet, s'est dégradée. Le PNB a chuté de près de 10 % en 1982 et de près de 5 % en 1983. C'est le moment où les syndicalistes, jusqu'alors dans une semi-clandestinité, commencent à relever la tête. Durant toute l'année 1983, puis en 1984, les manifestations de masse vont se succéder, notamment à l'occasion du 1er mai.

Enfin, en juillet dernier, un accord définitif est conclu sur le calendrier électoral et post-électoral. Cette fois, la gauche a été admise aux pourparlers. En revanche, le Parti blanco, de tradition conservatrice et cléricale, mais qui s'est gauchisé avec le temps, les a boycottés pour protester contre la détention de son dirigeant, M. Wilson Ferreira Aldunate, arrêté à son retour d'un long exil, un mois auparavant, et toujours interné.

Tel est le paradoxe de la situation présente : les militaires qui se reconnaissaient autrefois dans le Parti blanco (appelé aussi Parti national, parce qu'il défendait les valeurs « ancestrales ») voient en lui désormais un de leurs pires adversaires (2). En revanche, c'est avec les marxistes du Front élargi qu'ils ont fini par traiter — ainsi qu'avec le Parti colorado, qui a longtemps senti le soufre social-démocrate.

*Onze ans après le début de la chasse aux sorcières, Montevideo est redevenue une caisse de résonance politique où toutes les influences peuvent jouer. Sous les drapeaux rouge, bleu, blanc du Font élargi, on voit s'asseoir dans les meetings en plein air un général de gauche, Liber Seregni, à qui on a interdit de postuler la présidence, mais qui prend la parole pour soutenir le candidat désigné à sa place — un médecin de soixante-seize ans, M. Juan José Grottogini. A ses côtés, élégant comme un homme d'affaires, le secrétaire général du PC, M. Rodney Arismendi, soixante-treize ans, rentré en Uruguay au début du mois, après un long exil à Moscou, et dont la « réintégration » a été négociée, dit-on, par l'Union soviétique, qui a signé deux mois avant le scrutin un accord commercial avec Montevideo.

Les socialistes et les démocrates-chrétiens cohabitent avec les communistes au sein du Front élargi. Les premiers parce qu'ils se disent aussi marxistes-léninistes que le PC, les autres parce qu'ils ne voient aucun inconvénient à s'allier avec lui : *« Nous sommes collectivistes*, dit l'ancien président de la démocratie chrétienne, M. Juan Pablo Terra, *parce que l'Uruguay n'a bien fonctionné, jusqu'à présent, qu'avec une forte présence de l'Etat. On a essayé le néo-libéralisme ; mais pour l'appliquer il a fallu utiliser des méthodes totalitaires. Il n'a réussi qu'à baisser le prix de la main-d'œuvre et à détruire notre système de protection sociale. Dans le « cône sud » de l'Amérique latine, les solutions libérales ont un coût social insupportable. »*

Comme les autres membres du Front, M. Juan Pablo Terra estime que le bipartisme colorado-blanco a fait son temps en Uruguay. Un bipartisme faussé, d'ailleurs, puisque le Parti libéral a régné pendant près d'un siècle et n'a perdu les élections que deux fois. Ce sont ainsi les colorados qui ont créé, au début de ce siècle, cet « Etat-providence » qui avait valu au pays d'être appelé « la Suisse de l'Amérique latine », mais qui, incapable de répondre à la crise, a, à partir des années 50, détruit les gouvernements un par un.

Les « jeunes Turcs » du Parti colorado pensent, eux, que la rénovation du pays passe par celle de leur formation. Sous le nom de « batllistes indépendants » (du nom de Batlle y Ordonez, le grand leader du parti il y a un demi-siècle), ils veulent renouer avec le « socialisme démocratique » de sa fondation. Mais ils se veulent, aussi, réalistes. Alors que le Parti « conservateur » blanco entend nationaliser la banque, et le Front élargi l'étatiser, les colorados, eux, ne souhaitent qu'une intervention progressive dans un système bancaire qui, avec les néo-libéraux au pouvoir, s'est internationalisé : sur les vingt-deux banques de Montevideo, dix-huit sont aujourd'hui étrangères.

Colorados, blancos et « frontistes » se sont mis d'accord, néanmoins, sur le programme minimum à réaliser quel que soit le parti vainqueur le dimanche 25 novembre. Ils veulent restaurer l'économie mixte, et redonner aux Uruguayens, qui ont perdu la moitié de leur pouvoir d'achat en douze ans, les services de santé et d'éducation qui faisaient autrefois l'admiration du continent. Selon l'accord passé avec l'armée, le Parlement élu le 25 novembre aura des pouvoirs constituants. Il pourra bouleverser la législation autoritaire léguée par les généraux.

Ceux-ci ont en leur compensation : pendant un an, le pouvoir civil ne pourra pas interférer dans les nominations militaires. L'armée a voulu ainsi se prémunir contre les « revanchards » ; c'était l'un des prix à payer pour leur départ.

CHARLES VANHECKE.

(1) « Colorado » signifie précisément « rouge ».

(2) Le Parti blanco, à défaut de pouvoir présenter la candidature de M. Wilson Ferreira Aldunate à la présidence, propose un avocat de quarante-quatre ans, M. Alberto Zumaran.

Le Honduras va demander la création sur son territoire d'une base militaire américaine permanente

● LE HONDURAS va demander aux Etats-Unis l'établissement d'un *« accord de défense mutuelle »* et la création d'une base militaire américaine permanente sur le territoire hondurien, a annoncé, le jeudi 22 novembre, le ministre hondurien de la présidence, M. Ubodoro Arriaga.

Ces demandes seront présentées aux autorités américaines lors d'une première série de négociations visant à réviser les traités militaires et de coopération signés par les deux pays en 1954.

Le dirigeant hondurien a justifié ces demandes par le renforcement militaire *« d'autres pays de la région »*. Il n'a pas nommé ces pays — mais la référence au Nicaragua est très claire.

Depuis février 1983, date de la fin des premières manœuvres Awas-Tara (Big Pine), des militaires américains sont stationnés de façon permanente dans plusieurs bases militaires honduriennes.

● AU NICARAGUA, d'autre part, le « Commandant *Zéro* », M. Pastora, parti en guerre le 15 avril 1983 contre le gouvernement sandiniste *« pour la liberté et la démocratie »*, semble être arrivé au bout du chemin. Sans ravitaillement, sans argent et sans munitions, il a tenté le mercredi 21 novembre, comme il l'avait déjà fait le 27 février dernier, de faire passer une partie de ses troupes, minées par la dénutrition et les maladies parasitaires, au Costa-Rica, pour leur permettre de reprendre des forces.

Il s'est présenté avec environ trois cent cinquante hommes sur la rive du fleuve San Juan, à la frontière du Costa-Rica et du Nicaragua, pour demander l'asile politique pour ses combattants. Le gouvernement costaricien ne leur a offert que le statut de réfugiés, et à condition qu'ils déposent les armes et s'engagent à ne pas les reprendre sitôt leur santé rétablie, comme l'ont déjà fait à plusieurs reprises dans le passé des guérilleros de Pastora. Dans ces conditions, une vingtaine d'hommes seulement ont franchi le fleuve, les autres choisissant de rester au Nicaragua avec Eden Pastora pour continuer la lutte *« avec des pierres et des bâtons »*, si nécessaire.

Comme à l'accoutumée, Eden Pastora a profité de l'occasion pour adresser à ses hommes un discours, dirigé essentiellement aux journalistes présents et à l'opinion internationale, pour demander une nouvelle fois *« aux gouvernements démocratiques du monde »* de l'aider *« sans condition »* en lui envoyant des armes, des munitions et des aliments.

Blessé à la fin mai dans un attentat lors d'une conférence de presse à La Penca, sur la rive du San Juan, Eden Pastora a dû se faire soigner dans une clinique vénézuelienne tandis que son principal allié au sein de l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique), M. Alfonso Robelo, décidait de faire alliance avec la force démocratique nicaraguayenne (FDN) installée au Honduras. Ce ralliement consommait la rupture entre les deux hommes, le « commandant Zero » refusant de s'unir à un mouvement *« dirigé militairement par d'anciens gardes somozistes »*. *(AFP.)*



Bolivie

Le peso est dévalué de 350 %
Les salaires sont augmentés de 550 %

La course de vitesse engagée entre le président social-démocrate, M. Herman Siles Zuazo, et ceux qui, à droite comme à gauche, semblent décidés à le renverser, s'emballe. Le jeudi 22 novembre, le chef de l'Etat a marqué un point : il a obtenu la suspension de la grève générale illimitée lancée neuf jours plus tôt par la puissante Centrale ouvrière bolivienne (COB) en vue d'obtenir des hausses de salaires susceptibles de compenser une inflation dépassant les 1 000 % par an. Pour obtenir cette décision, M. Siles avait dû annoncer tout un train de mesures spectaculaires : augmentation générale des salaires de... 550 %, mais aussi dévaluation du peso de 350 % et augmentation du prix de certains produits.

Le dirigeant de la COB, M. Juan Lechin, en annonçant la suspension de la grève, a précisé qu'il ne fallait pas voir là un geste de soutien au chef de l'Etat, mais un répit pour vérifier les réactions des travailleurs. Pour certains observateurs à La Paz, cette décision pourrait aussi avoir été prise en vue de désamorcer un éventuel *pronunciamiento* des militaires face à la situation véritablement incontrôlable qui s'est développée ces derniers temps en Bolivie.

Mercredi, les deux ministres communistes de la coalition de gauche au pouvoir depuis 1982, MM. Horst Grebe Lopez et Carlos Carvajal Nava, respectivement chargés du travail et des mines, avaient annoncé leur démission. Le premier secrétaire du PCB, M. Jorge Kolle, a expliqué ce retrait en déclarant que l'Union démocratique populaire (UDP, dirigée par M. Siles Zuazo), était *« proche de l'éclatement en raison des pressions de l'impérialisme »*. M. Kolle a cependant affirmé que son parti maintenait son adhésion au *« projet démocratique, populaire et anti-impérialiste défendu par l'UDP »*.

Mercredi encore, lors d'une réunion convoquée sous l'égide de l'Eglise catholique bolivienne, M. Siles Zuazo avait accepté le principe d'élections générales anticipées pour mai 1985 (au lieu de 1986). Le chef de l'Etat est depuis près d'une année l'objet d'une forte pression de la droite, majoritaire au Parlement, pour qu'il renonce à son mandat. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Argentine : un an de démocratie

II. – *La relance... et son prix*

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

Un an après son arrivée à la Maison Rose, le président Alfonsin peut se targuer de quelques succès, comme le projet de règlement pacifique de la querelle avec le Chili relative au chenal du Beagle. Mais les militaires démontrent des signes non équivoques de malaise. Et la crise économique n'est pas près d'être maîtrisée (*le Monde* du 23 novembre).

Buenos-Aires. – Le 30 octobre 1983, le péronisme, avait, pour la première fois depuis sa fondation, quatre décennies plus tôt, essuyé une nette défaite électorale. Nombreux étaient ceux qui se félicitaient de la « *mort définitive du général Peron* » et annonçaient la fracture d'un mouvement qui, déjà profondément divisé lorsqu'il était au pouvoir, ne manquerait pas d'éclater une fois rejeté dans l'opposition. C'était aller un peu vite en besogne.

Conscient que 40 % de ses concitoyens avaient voté pour M. Italo Luder, M. Alfonsin s'est toujours gardé de verser dans un antipéronisme primaire. Un moment tenté par l'idée d'un « *troisième grand mouvement politique* », sorte de synthèse entre le radicalisme du début du siècle et le péronisme, il abandonna rapidement : ce projet supposait, en effet, d'entamer une lutte frontale contre les péronistes afin d'attirer les « *éléments récupérables* »...

Une idée, cependant, tenait à cœur au président : renouveler, par des élections réellement démocratiques, les instances dirigeantes des syndicats – largement péronistes – composant la CGT. L'objectif était d'éviter la reconstitution de l'alliance « maudite » entre militaires et syndicalistes, alliance qui avait eu raison, en 1966, du gouvernement d'un autre radical, M. Arturo Illia. Ce projet de réorganisation syndicale se heurta toutefois à l'opposition du Sénat, où les péronistes sont majoritaires. Les maladresses gouvernementales et les excès de l'aile gauche de l'Union civique radicale (UCR) ne firent que consolider la forteresse syndicale. Les élections qui ont lieu actuellement confirment la suprématie de la vieille garde péroniste. La preuve la plus éclatante en est le maintien, à peu près assuré, à la tête de la puissante Union ouvrière métallurgiste (UOM) de M. Lorenzo Miguel, véritable symbole du syndicalisme antidémocratique.

En fait, les tendances fascistes au sein du péronisme sont loin d'avoir disparu. L'influence du *caudillo* de la province de Buenos-Aires, M. Herminio Iglesias, reste grande malgré les efforts déployés par les partisans de la « rénovation », en vue de l'évincer. S'appuyant sur les masses les plus pauvres, démagogue et autoritaire, M. Herminio Iglesias entretient d'excellentes relations avec les militaires : on l'a beaucoup vu ces derniers temps dans les casernes...

Des objectifs contradictoires

L'atomisation du mouvement péroniste complique la tâche de M. Alfonsin. Il n'a pas en face de lui d'interlocuteur avec qui signer un solide pacte social et constitutionnel qui garantisse la stabilité du régime démocratique. Le chef de l'Etat est en bons termes, certes, avec la présidente du mouvement, Mme Isabel Peron. Mais celle-ci est retournée rapidement à Madrid, après avoir tenté de mettre de l'ordre dans la maison. L'autorité du « commandement supérieur », formé par des fidèles d'« Isabelita », est très relative. Les divergences qui existent au sein du Parti justicialiste et de la CGT aiguisent les surenchères. Il est clair que les péronistes profiteront du référendum du 25 novembre pour mettre en difficulté M. Alfonsin. Sans chef, sans structures et sans idées, mais toujours aussi combatifs, les péronistes peuvent, si la situation sociale se détériore, s'abandonner à leurs vieux démons...

L'une des idées-forces de M. Alfonsin est que la consolidation de la démocratie passe nécessairement par le progrès économique et social, et la correction, dans des délais raisonnables, des inégalités sociales. L'avènement du gouvernement radical devait donc s'accompagner d'une politique de relance et d'augmentation du pouvoir d'achat, en particulier pour les catégories les plus défavorisées.

Trois obstacles de taille se dressaient : une inflation dont le rythme atteignait près de 500 % par mois en décembre 1983 ; une production « *désarticulée* », selon l'expression du président (5,5 millions de bovins de moins qu'en 1977 et une industrie en grande partie démantelée) ; enfin, une dette extérieure de 43,8 milliards de dollars en décembre 1983, soit l'équivalent des deux tiers du PIB et cinq fois la valeur des exportations annuelles : en 1984, l'Argentine devait verser 5,5 milliards de dollars d'intérêt, soit 70 % de ses ventes à l'extérieur, et rembourser quelque 15 milliards au titre du principal.

M. Alfonsin se faisait cependant fort de freiner l'inflation, d'accroître la production, de réduire le chômage, d'augmenter le pouvoir d'achat, de dégager un fort excédent commercial... et d'honorer les engagements internationaux de l'Argentine.

Pour atteindre ces objectifs contradictoires, il était indispensable de desserrer la contrainte extérieure. Les crédits demandés au Fonds monétaire international ne devaient pas être liés à un programme d'ajustement impliquant une contraction trop brutale de la demande. Quant aux banques commerciales, elles devaient accepter un rééchelonnement de la dette permettant à l'Argentine de « souffler » durant une période suffisamment longue...

La stratégie du président se développa dans plusieurs directions. La fermeté, d'abord, à l'égard du FMI, et le refus d'accepter des « recettes récessives ». Cette attitude conduisit Buenos-Aires et les autorités du Fonds au bord de la rupture au début du mois de juin. Le gouvernement argentin, passant outre aux recommandations de la mission technique envoyée sur les bords du Rio de la Plata, adressa directement au directeur, M. Jacques de La Rosière, une « *lettre d'intention* » dans laquelle était affirmée la volonté d'assainir l'économie sans recourir à des réductions de salaire.

Inflation : 700 %

Pour donner plus de poids à sa thèse, et profitant d'un prestige tout neuf, M. Alfonsin s'efforça de rallier à la cause argentine les pays latino-américains étranglés par le service de la dette. La montée des taux d'intérêt lui fournit une excellente occasion de battre le rappel des débiteurs. Les deux réunions qui se sont tenues à Cartagène (Colombie) fin juin et à Mar-del-Plata (Argentine) en septembre n'ont certes pas abouti à des résultats spectaculaires. Elles ont cependant renforcé la solidarité des pays latino-américains face aux gouvernements des pays créanciers, aux institutions financières internationales et aux banques commerciales.

La position de M. Alfonsin s'est trouvée cependant affaiblie en raison de l'aggravation de la situation interne. Le PIB augmentera certes d'environ 4 % en 1984, après deux années de récession : le pouvoir d'achat, comme l'avait promis le président, aura sensiblement progressé cette année, en particulier en ce qui concerne les bas salaires ; 160000 emplois nouveaux ont été créés en un an; enfin, l'excédent de la balance commerciale devrait se situer autour de 4 milliards de dollars.

Mais le coût de la politique de relance est élevé. Les prix augmentent à un rythme effréné et l'inflation devrait atteindre à la fin de l'année le chiffre record de 700 %. La politique de contrôle des prix s'est soldée par un échec. Le système s'applique seulement au secteur de la production, ce qui fait que les marges bénéficiaires des entreprises s'amenuisent sans que les prix à la consommation diminuent. Les taux d'intérêt ont enregistré une hausse vertigineuse, en partie en raison de la politique de restriction monétaire mais aussi du fait de l'existence d'une marché interentreprises où le loyer de l'argent atteint 1 % par jour ! Plus grave, la confiance n'a pas été rétablie et l'investissement stagne. « *Durant les neuf mois de négociation avec le Fonds monétaire, le gouvernement a donné l'impression de ne pas savoir où il allait* », affirme un chef d'entreprise. La récente signature d'un « *memorandum d'entente* » va-t-elle permettre aux agents économiques d'y voir plus clair ? Ce n'est pas sûr. Nombreux sont, en effet, ceux qui doutent de la capacité du gouvernement à tenir ses engagements.

Il est clair que l'Argentine devra passer par une cure d'austérité prolongée. L'accord signé avec le Fonds implique, en particulier, une politique monétaire très stricte et un contrôle des salaires. Le Fonds est, en toute hypothèse, opposé aux augmentations rétroactives, qui, de l'avis des conseillers économiques du président, n'ont fait qu'aggraver la situation. Enfin, le déficit budgétaire devra être ramené de 8,1 % du PIB en 1984 à 5,4 % en 1985 (il était de 16 % en décembre 1983). La croissance se ralentira donc en 1985.

Les syndicats ont très mal accueilli les résultats des négociations avec le Fonds monétaire : « *Ce seront une nouvelle fois les travailleurs qui feront les frais de cette politique* », a déclaré M. Triacca, l'un des secrétaires généraux de la CGT. Les arrêts de travail se multiplient, et tout porte à croire que M. Alfonsin devra affronter une vague de revendication salariales. Pour briser la spirale de l'hyperinflation sans perdre le contrôle de la situation sociale, le président argentin compte sur le refinancement, à des conditions avantageuses, de la dette contractée auprès des banques commerciales et sur la conclusion d'un « *contrat social* » entre l'Etat, le patronat et les syndicats. Ce sont là deux terrains sur lesquels la réputation d'habile manœuvrier de M. Alfonsin sera mise à l'épreuve.

FIN

Le Monde

politique

M. Mitterrand a présidé les cérémonies anniversaires de la libération de l'Alsace

Le quarantième anniversaire de la libération de l'Alsace — objet principal de la visite de M. Mitterrand dans cette région — a été célébré avec éclat vendredi 23 novembre à Strasbourg.

Le président de la République a assisté le matin à la cathédrale à un service religieux interconfessionnel, avant de passer les troupes en revue place Broglie. A sa sortie de la cathédrale, M. Mitterrand a trouvé une foule d'où sortaient applaudissements et sifflets, tandis que des militants d'extrême droite (du PFN) scandaient : *« Mitterrand, démission ! »*

Le maire, M. Marcel Rudolf (UDF), chef de file du boycottage de la visite présidentielle par les élus de l'opposition, a participé à ces cérémonies mais n'a pas reçu le président de la République dans son hôtel de ville.

En revanche, M. Mitterrand devait être accueilli en fin de journée à Mutzig par le maire, M. André Courtès, (sans étiquette). M. Mitterrand a également fait étape à Hochfelden, petite ville du Bas-Rhin, où il a été en garnison au début de la dernière guerre.

Jeudi, M. Mitterrand avait engagé à Mulhouse sa traversée de l'Alsace par le sud. M. Joseph Klifa (UDF) a été le seul grand maire de la région à se désolidariser du boycottage du voyage présidentiel. Dans l'après-midi, les habitants de Colmar avait infligé un désaveu à leur maire qui s'était associé au boycottage en réservant au chef de l'Etat un accueil chaleureux, plus chaleureux même que celui reçu par M. Mitterrand lorsqu'il a effectué une visite impromptue à l'usine Peugeot de Mulhouse.

En fin de journée, six mille personnes environ, élus d'opposition en tête, ont manifesté à Strasbourg pour protester contre l'installation à Grenoble du synchroton, promise à leur ville.

La zizanie du synchrotron

De nos envoyés spéciaux

Strasbourg. — M. François Mitterrand a du goût, on le sait, pour les attaques-surprises. Il est habile au contre-pied et apprécie de prendre, lorsque s'offre l'occasion, ses adversaires à revers.

Ainsi, quand il voyage et qu'il s'attend à rencontrer sur sa route un obstacle, il s'efforce de le réduire ou de le contourner. Le chef de l'Etat avait déjà adopté cette tactique à deux reprises lors de sa visite en Auvergne, au début du mois de juillet. Il avait eu, à Clermont-Ferrand, quelques formules acérées pour qualifier la gestion économique de son prédécesseur, avant d'aller saluer, une heure plus tard, M. Valéry Giscard d'Estaing à la mairie de Chamalières. Selon la même méthode, il avait regretté les passions partisanes organisées autour de la querelle scolaire, avant d'aller dire son fait, dans son fief de la Haute-Loire, à M. Jacques Barrot, l'un des chefs de file de la croisade pour l'école privée.

En Alsace, la « zizanie du synchrotron » était de toute évidence l'obstacle à surmonter. C'est à Strasbourg, désormais privée, au profit de Grenoble, de l'accélérateur de particules, qu'on attendait le président. C'est à Mulhouse qu'il a choisi de porter le fer. C'est au nord que les élus de l'opposition, la presse et quelque six mille manifestants espéraient une confrontation prévue pour jeudi soir et vendredi matin. Mais c'est au sud, et dès la première heure, que le chef de l'Etat a tenté de clore le contentieux scientifique et qu'il a déploré l'opération politique orchestrée par *« la majorité alsacienne »*.

Après avoir, dès son arrivée à Mulhouse, déposé une gerbe au monument de la 1[er] DB et fait remarquer que le quarantième anniversaire de la libération de l'Alsace constituait bien l'*« objet initial »* de sa visite, M. Mitterrand a répondu, sans attendre, au maire de la ville, M. Joseph Klifa (UDF) qui avait présenté l'affaire du synchroton comme *un manquement à l'honneur »*. Au-delà du *« cliquetis des polémiques »*, le chef de l'Etat a expliqué qu'il lui appartenait de négocier avec la CEE l'implantation en France d'un équipement européen, mais qu'il revenait au gouvernement de choisir le site : *« Je n'ai pas l'habitude d'arbitrer contre le gouvernement. »*

Tirant ensuite une morale plus générale du synchroton et des difficultés industrielles de la France, il a noté que *« les tenants d'une économie strictement libérale »* se tournent vers l'Etat, *« jugé insupportable, omniprésent, omnipotent »* dès lors que *« le jeu de l'économie libérale est défaillant »*. *« Partout s'élève en France le cri : moins d'Etat, et chaque fois que j'arrive quelque part on me dit : plus d'Etat. »*

Toute la journée, M. Mitterrand a ainsi martelé l'idée, force de cette philosophie : aux syndicalistes du textile qui manifestaient à Colmar devant l'usine Velcorex ; aux personnels des usines Superba (textile) et Peugeot, deux entreprises exemplaires — le président de la République l'a souligné — de l'autonomie de conquête industrielle.

M. Mitterrand a aussi publiquement salué l'originalité de l'attitude de M. Klifa, seul grand maire de la région à avoir respecté la tradition du *« dialogue républicain »*. Bien qu'il ait relayé la contestation alsacienne, le maire de Mulhouse a préféré, malgré les pressions et les reproches de ses amis politiques, la franchise au silence. Il a accueilli M. Mitterrand, place de la Réunion, a conduit celui-ci à l'hôtel de ville et, ce faisant, rompu l'union sacrée du boycottage. Homme du sud, M. Klifa n'est pas l'homme du synchrotron. Cette « machine », c'est à Strasbourg. *« Loin au nord »*.

Les heures passant, M. Mitterrand a eu le loisir d'illustrer sa tactique d'approche. Cette première journée du voyage présidentiel a même pris peu à peu l'allure d'une lente remontée sur la capitale alsacienne. Puisque Strasbourg se voulait l'adversaire, l'adversaire allait attendre. Le chef de l'État a donné l'impression de se rapprocher de la cible par bonds successifs et de consolider à chaque étape son avancée. Puisque la comparaison, aussi hardie soit-elle, a été faite avec ironie dans le cortège même, osons-la avec une égale ironie : cette remontée évoquait celle que M. Mitterrand était venu célébrer, la libération progressive de l'Alsace achevée à Strasbourg.

Le désaveu du maire de Colmar

La géographie ne forçait pas seule la ressemblance. La réalité populaire du boycottage, d'une certaine froideur affichée, s'est atténuée au fur et à mesure de la progression présidentielle. Par exemple, à l'usine Peugeot de Mulhouse, à l'occasion d'une visite-surprise, le président de la République a pu s'entretenir avec un patron ouvert et des ouvriers étonnés et chaleureux. M. Mitterrand s'est prêté avec bonhomie à l'opération de charme d'une firme automobile plutôt connue pour ses rapports sociaux difficiles. Très adroitement, M. Perrier, le directeur de l'usine, a su profiter du silence des élus régionaux pour faire parler *« ses syndicalistes »*, et mettre en avant les performances de son entreprise.

De façon plus éclatante encore, le chef de l'Etat a retrouvé ensuite, à Colmar, dans un bain de foule désordonné, la *« légitimité »* que certains lui refusent en Alsace. Alors que le maire de la ville, M. Edmond Gerrer (UDF-CDS), n'avait pas, lui non plus, proposé d'accueillir le président à sa mairie, plusieurs milliers de personnes ont offert à celui-ci une longue ovation autour du monument de Lattre. Le PS local avait su mobiliser ses sections, mais la foule débordait largement ce noyau militant. Sans doute peut-on y voir une certaine réaction d'indignation face à l'image donnée d'une Alsace qui n'aurait pas su accueillir son président. Et certainement un désaveu pour le maire de Colmar.

Pendant ce temps-là, dans Strasbourg l'assiégée, les défenseurs du synchrotron alsacien fourbissaient leurs armes. Des centaines de personnes ont signé tout l'après-midi la pétition au président de la République que leur proposaient, place Kléber, des employés municipaux, sous une immense banderole. Dans son hôtel de ville, le maire de Strasbourg, M. Marcel Rudlof (UDF-CDS), président du conseil régional, se disait « *stupéfait* » des propos du chef de l'Etat. *« Les institutions,* déclare-t-il, *ne peuvent fonctionner sans le respect des traités et des contrats, et il est bien évident que le chef de l'Etat ne peut pas simplement dire qu'il n'est pas compétent dans une affaire aussi grave. »*

M. Rudlof tempêtait encore en fin d'après-midi, alors que, plus au sud, mais de plus en plus proche, le président de la République avait classé le dossier du synchrotron depuis déjà plusieurs heures. A la nuit tombée, il retrouvait au château de Kienzheim les responsables de la confrérie Saint-Etienne, l'association du taste-vin des cépages alsaciens dont il est membre depuis 1967. Instant de repos, de répit sous les voûtes... Puis le chef de l'Etat piquait droit vers le nord, au moment où s'ébranlait, au cœur de Strasbourg, la manifestation de la dissidence. Six mille personnes, élus en tête et en tricolore, suivant M. Rudlof et les deux présidents des conseils généraux, quittaient, vers 18 h 15, la place Kleber aux vitrines éteintes pour aller, silencieux, déposer deux gerbes au monument aux morts des deux guerres. Le ramassage des élus ruraux avait été organisé par cars, celui des Haut-Rhinois par trains. Les anciens combattant en uniforme et médaillés, ont rendu les honneurs aux accents de la *Marseillaise* et de la sonnerie aux morts.

Les cortèges, celui du président et celui de la contestation, ne se sont pas croisés. A quelques dizaines de mètres de l'hôtel du préfet, des manifestants sont restés face aux forces de l'ordre à crier les slogans habituels d'hostilité au chef de l'Etat. Mais M. Mitterrand était entré dans la ville sans obstacle.

UN ACCUEIL MOINS RÉSERVÉ QUE PRÉVU

L'accueil de Strasbourg au chef de l'Etat, vendredi 23 novembre dans la matinée, aura été finalement moins réservé que la campagne sur le synchrotron ne le laissait présager. Des sifflets, des slogans hostiles étaient perceptibles dans les rangs de la foule rassemblée sur le parvis de la cathédrale et place Broglie, à l'occasion des cérémonies du quarantième anniversaire de la libération de la ville. Mais dans la foule très nombreuse, les cris de bienvenue ont équilibré les protestations.

M. Mitterrand a d'abord assisté à l'office œcuménique concélébré dans la cathédrale par les églises concordataires d'Alsace-Lorraine (catholique, réformée et israélite) et en présence de M[me] la maréchale Leclerc. Le président de la République a ensuite visité, place Kléber, une exposition consacrée aux Alsaciens-Lorrains pendant la seconde guerre mondiale, avant de se rendre place Broglie pour présider le défilé militaire et déposer une gerbe au monument Leclerc.

M. Mitterrand à la tribune officielle aura pu savourer un bref moment de revanche personnelle en *« oubliant »* de serrer la main du maire de la ville, M. Marcel Rudloff, qui avait refusé de le recevoir

PHILIPPE BOGGIO, JACQUES FORTIER et JEAN-YVES LHOMEAU.

« J'incarne la nation, l'Etat, la République »

A Mulhouse, première étape de la visite en Alsace où il est venu célébrer le quarantième anniversaire de la libération de cette région, M. François Mitterrand a déclaré, jeudi 22 novembre : *« Il faudrait savoir qui était de quel côté lorsqu'était à décider le destin du pays. On distinguerait mieux sans doute alors la continuité des choix pour certains d'entre nous. Je sais bien qu'il y a des divisions (...) Je connais bien ces divisions. Leur expression est légitime. Elle devrait même devenir naturelle et personne n'a à s'en offusquer. La question est de savoir à partir de quel moment commence le risque, l'atteinte (...) à l'unité nationale, dont je suis le garant. »*

Le chef de l'Etat a remarqué qu'un président de la République ne peut être élu que par une majorité, ce qui suppose une minorité. *« Il y a quelqu'un en France,* a-t-il dit, *qui doit parler au nom de l'une et de l'autre lorsqu'il parle pour la France (...) Il faut bien qu'il y ait quelqu'un pour dire que, s'il est normal que notre peuple se divise sur ses choix politiques, économiques, sociaux, culturels, il n'en reste pas moins que le président de la République incarne la nation, l'Etat, la République, le pays tout entier. Chacun devrait s'en souvenir davantage. En tout cas, moi je ne l'oublie pas, ni pour tendre la main à ceux qui comprennent, ni pour marquer, chaque fois qu'il en est besoin, que, de mon côté, je ne renoncerai à rien. »*

M. Mitterrand a ajouté : *« Quand j'entends la somme de doléances et parfois de gémissements qui m'entourent, je dis : « Eh bien, » regardez-vous ! Que faites-vous » vous-mêmes, comment agissez- » vous, qu'avez-vous apporté à l'édi- » fice national, qui donc baisse les » bras ? » Et moi je vous dis : « Ce » ne sont pas les travailleurs de » France ; ils ne demandent que » cela, du travail et de la réussite. Il » s'agit donc d'une défaillance de » ceux qui, responsables de la mar- » che générale de cette économie, » l'ont laissé tomber ou bien ont » vendu à l'étranger, bout par bout, » certaines de nos industries les » plus nécessaires. Voilà la vérité et » j'attends qu'on la démente. Et ce » ne sont pas les contradictions sim- » plement passionnelles, politiques » ou partisanes qui m'arrêteront sur » la route où je suis engagé. Qu'on » le sache aussi. »*

Une déclaration commune de MM. Goetschy, Hoeffel et Rudloff

MM. Marcel Rudloff, maire de Strasbourg, président du conseil régional d'Alsace, Henri Gœtschy, président du conseil général du Haut-Rhin, Daniel Hoeffel, président du conseil général du Bas-Rhin, qui sont tous trois sénateurs (UCDP), ont signé ensemble et nous ont adressé le texte suivant, dans lequel ils expliquent l'attitude qu'ils ont adoptée à l'occasion de la visite du président de la République.

« L'État n'a pas tenu sa promesse de soutenir la candidature de Strasbourg pour l'implantation du Laboratoire européen de rayonnement synchrotron. Ce manquement à la parole donnée a stupéfait les Alsaciens. L'indignation et la consternation se sont exprimées à travers toute notre région.

» C'est qu'en Alsace, jusqu'à présent, on a eu coutume de croire aux engagements de l'Etat, surtout lorsqu'ils ont pris la forme d'un contrat, signé par des ministres agissant au nom du gouvernement.

» C'est qu'ensuite, ce projet a une importance décisive pour le développement scientifique et économique de l'Alsace : 1 milliard d'investissements, des centaines d'emplois nouveaux, deux mille chercheurs de haut niveau, des effets induits considérables sur le tissu économique régional, un apport d'autres technologies pour l'Alsace qui en a tellement besoin.

» C'est qu'enfin, la décision qui nous frappe intervient après beaucoup d'autres choix gouvernementaux négatifs pour l'Alsace qui font que son économie se trouve engagée, aujourd'hui, dans un processus de dégradation accélérée.

» Le chômage a doublé en trois ans et un grand nombre d'Alsaciens sont obligés de chercher leur subsistance au-delà des frontières. Les entreprises nationalisées sont en régression à travers toute la région, alors que dans le même temps, la politique d'aménagement du territoire écarte les investisseurs nationaux et internationaux qui pourraient renouveler un tissu industriel gravement atteint.

» En ce qui concerne le bassin potassique alsacien, le seul dossier poussé par le gouvernement est celui de l'injection de saumures dans le sous-sol, contre la volonté des Alsaciens.

» Dans ces circonstances, le retrait du projet de synchrotron apparaît comme la confirmation éclatante de ce que faisaient craindre tous ces coups portés à notre région.

» La confirmation de ce que l'Alsace est laissée pour compte par un gouvernement qui n'a pas su ou n'a pas voulu comprendre, les très graves problèmes qui désormais se posent à elle, la profondeur et la force des réactions de la population alsacienne, révèlent la dimension du malaise ainsi créé.

» L'Alsace ne peut admettre que ses chances soient sacrifiées. »

Chiffons de papier

Les déclarations qu'a faites le chef de l'Etat à propos du synchrotron laissent planer désormais les doutes les plus sérieux sur la valeur de ce qui devait constituer le noyau dur de la nouvelle planification, c'est-à-dire les contrats de plans signés entre l'Etat et les régions.

M. Mitterrand s'est attaché à bien distinguer ce qui appartient au chef de l'Etat et ce qui relève du gouvernement. Lui et sa fonction symbolisent la nation, la République, la durée, les institutions, alors que le gouvernement est par nature soumis aux circonstances. Or les contrats de plans qui ont été signés cette année entre les régions et les pouvoirs publics (seul celui de la Corse manque encore à l'appel) engagent non pas le gouvernement, qu'il fût celui de M. Mauroy ou celui de M. Fabius, mais l'Etat dans sa pérennité. Les lois de planification l'ont voulu ainsi pour bien montrer la valeur juridique des engagements réciproques.

Cela est si vrai que, lors de chacune des cérémonies de signature de ces contrats, ce sont le président du conseil régional d'une part, le commissaire de la République d'autre part, « agissant au nom de l'Etat » selon la formule officielle, qui ont négocié, puis, après maintes « navettes » entre les régions et la DATAR à Paris, abouti à un accord. M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat, qui avait en charge ce dossier dans le gouvernement de M. Mauroy, a tenu à assister personnellement à ces signatures dans presque toutes les régions, non pour engager lui-même l'Etat — c'était le rôle dévolu ostensiblement au commissaire de la République — mais seulement pour donner un lustre particulier au document et assurer les partenaires régionaux que le gouvernement tiendrait sa parole.

Il est dès lors surprenant que le chef de l'Etat ait pu dire qu'à aucun moment, dans aucune instance, il n'a été mêlé au dossier du synchotron.

Rien pourtant de ce qui engage l'Etat ne devrait lui être étranger. Or le synchrotron est désigné noir sur blanc dans le contrat de plan signé entre le représentant de l'Etat commissaire de la République, M. Pierre Rouvière, et le président du conseil régional d'Alsace, M. Marcel Rudloff, le 28 avril 1984.

Ou M. Mitterrand, dont la visite en Alsace était prévue de longue date, n'a pas été correctement informé de l'importance du dossier du synchrotron, et, par inadvertance, il a laissé un gouvernement renier ce qu'avait dit l'État ; ou il considère que les préfets commissaires de la République représentent d'abord les gouvernements et les ministres, et ensuite l'Etat, et alors il faut changer le droit constitutionnel et les lois sur la planification et la décentralisation.

Désormais tous les présidents de région sont en droit de nourrir les craintes les plus vives quant aux engagements, aux promesses et aux décisions contenues dans les contrats de plan. Ce que l'Etat a décidé, un gouvernement pourra toujours le refuser.

Rien ne permet donc de dire qu'en Lorraine l'Etat tiendra ses engagements et participera, par exemple, à 50 % à la remise à neuf des grandes friches industrielles de Pompey ou de Longwy (art. 6-2 du contrat) ; ou qu'en Bretagne il consacrera, d'ici à 1988, 15 millions de francs pour l'installation de seize cents à deux mille jeunes agriculteurs par an (chapitre intitulé « Soutenir la croissance de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires »).

Les contrats de plans — qui auraient dû être l'expression d'un dialogue économique nouveau et concret entre les régions et l'Etat — sont-ils devenus des chiffons de papier ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

La magie des mots

(Suite de la première page.)

Il l'a démontré chez Peugeot-Mulhouse, où les ouvriers lui ont réservé un accueil chaleureux. Il peut encore discuter avec de très jeunes gens des droits de l'homme, de l'Europe, de l'immigration.

Et les inviter à venir le voir à l'Elysée sans qu'on lui tourne le dos. Il l'a fait à Colmar. En mobilisant aussi plusieurs milliers de personnes fort bien disposées à son égard sur son passage à Colmar, il peut encore infliger un camouflet à ceux qui appelaient au boycottage de sa visite.

***« Je ne renoncerai à rien »* : M. Mitterrand l'a répété. Et surtout pas à la défense de ceux qui, pendant la dizaine d'années de la longue marche de la gauche vers le pouvoir, ont été ses plus fidèles soutiens. *« Qui baisse les bras ? Ce ne sont pas les travailleurs de France »*, a-t-il dit. *« Défaillance »*, selon lui, et du côté de son prédécesseur et de ses premiers ministres — M. Barre et M. Chirac, bien qu'il ne les ait pas nommés — qui ont *« laissé tomber »* l'économie française et ont *« vendu à l'étranger bout par bout »* certaines de ces industries.**

Ce disant, M. Mitterrand donne à son discours une tonalité de combat organisé autour du schéma classique de l'affrontement gauche-droite. Il compte à l'évidence sur la magie des mots pour reconstituer une base sociologique de soutien qui lui échappe. Sur la magie des mots, mais aussi sur son propre bilan, dont il estime qu'il tient la route.

Après tout, on ne voit pas pourquoi le président de la République échapperait à la schématisation du débat politique. Plus partie que juge, il s'y implique et entre ainsi volontiers — malgré l'ambiguïté de sa démarche — dans une logique qui, de toute manière, aurait fait de lui l'enjeu des élections législatives de 1986.

JEAN-YVES LHOMEAU.

De Gaulle en 1960

Lorsque le général de Gaulle effectua un voyage officiel dans l'Hérault en février 1960, la municipalité communiste de Sète, alors dirigée par M. Pierre Arraut, décida tout d'abord de refuser de recevoir le président de la République. Après mûre réflexion, elle autorise le maire à accueillir le chef de l'Etat. Devant la foule particulièrement nombreuse et chaleureuse, M. Arraut déclara donc : *« Les devoirs de ma charge m'imposant de recevoir le chef de l'Etat. »* Puis il se retira dans son bureau, tandis que le général s'adressant à la foule, déclarait, *« j'ai gagné ma journée »*, et invitait ses auditeurs à chanter *la Marseillaise « devant cette maison commune qui est aussi la mienne »*. Ce fut un triomphe (*le Monde* du 1[er] mars 1960). Les fédérations du Parti communiste de l'Aude, du Gard et de l'Hérault avaient demandé aux élus du parti de s'abstenir de participer aux cérémonies officielles.

LE CERCLE BERNARD-LAZARE A TRENTE ANS

Le cercle Bernard-Lazare, qui réunit depuis 1954 des personnalités juives de gauche, fête son trentième anniversaire les 24 et 25 novembre. Présidé par M. Benjamin Ginsbourg, le cercle Bernard-Lazare (du nom du jeune écrivain juif qui, le premier, s'était engagé dans la défense du capitaine Dreyfus) milite pour la paix au Proche-Orient, pour les droits des minorités (particulièrement ceux des juifs en Union soviétique), contre le racisme et l'antisémitisme.

Le cercle entretient des relations étroites avec le parti israélien Mapam, le mouvement de jeunesse Hachomer Hatzaïr, le mouvement Shalom Ashkhav (« la paix maintenant ») et le Centre international pour la paix au Moyen-Orient. Il édite les *Cahiers Bernard-Lazare*.

M[me] Marie-Claire Mendès France, membre du bureau du Centre international pour la paix au Moyen-Orient, MM. Victor Shemtov, secrétaire général du Mapam, Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, l'écrivain Albert Memmi, doivent participer, le 24 novembre, à l'amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, à la soirée d'ouverture de cet anniversaire. Le lendemain, au Sénat, aura lieu une journée de réflexion sur le thème : « L'identité juive de gauche face à la montée des intégrismes ».

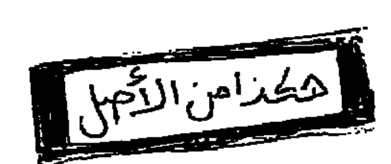
★ Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris (9[e]).

« L'HUMANITÉ » PRÉCISE SES CRITIQUES SUR LA FAÇON DONT M. MITTERRAND EXERCE LE POUVOIR

L'Humanité, dans la série d'articles qu'elle publie sur les institutions, analyse, le vendredi 23 novembre, les prérogatives du chef de l'Etat. *« Le président*, écrit le quotidien du PCF, *intervient et tranche sur pratiquement tous les problèmes de quelque importance, depuis les découpages électoraux jusqu'aux grands dossiers économiques et sociaux (...). On assure que François Mitterrand réunit régulièrement des ministres à l'Elysée, en l'absence du premier ministre, et prend avec eux certaines décisions importantes. Il est aussi notoire que le ministre de la culture relève directement de l'Elysée pour les grandes orientations de son ministère. Pour ce qui concerne les ministres de l'économie ou des affaires extérieures, ces réunions élyséennes sont monnaie courante. »*

Selon *l'Humanité*, *« le président annonce même à la télévision certaines décisions que tout le monde ignore ! »*. *« C'est ainsi*, affirme le quotidien, *que le premier ministre, et les autres, apprirent, par l'émission télévisée « L'enjeu » du 15 septembre 1983, sa décision de faire baisser d'un point en 1985 le taux de prélèvements obligatoires. »*





Les incidents se multiplient en Nouvelle-Calédonie

De notre correspondant

Nouméa. – Les troubles que connaît, depuis dimanche, l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, à l'exception de Nouméa, ont franchi un nouveau seuil de gravité, vendredi vers 1 h 30 du matin. Alors qu'un peloton de CRS d'une compagnie basée à Lille intervenait à Nouméa pour tenter de dégager un barrage édifié par les militants du FLNKS au lieudit la Conception (environ 15 kilomètres de Nouméa), des coups de feu ont été tirés dans leur direction. Quatre CRS ont été blessés, dont l'un sérieusement. Dans le même temps, les lignes électriques assurant l'alimentation de la commune du Mont-Dore (limitrophe de Nouméa), la seconde du territoire, étaient sabotées au moyen de fils barbelés, les mettant en court-circuit. En raison du barrage établi à la Conception, les techniciens se sont trouvés dans l'impossibilité d'intervenir pendant plusieurs heures, et les quinze mille habitants du Mont-Dore ont été privés d'électricité. A Wé, dans l'île de Lifou, le chef de la subdivision administrative de l'île Loyauté, M. Jean-Claude Demar, était toujours retenu en otage par une centaine de militants du FLNKS. Le sous-préfet nous a indiqué au téléphone qu'il était en bonne santé, mais que, n'ayant pu quitter son bureau depuis jeudi matin, il n'avait pu s'alimenter. La famille de M. Demar se trouve également séquestrée et, bien qu'aucune violence n'ait été commise, elle semble terrorisée.

Les militants du FLNKS ont tenu à préciser qu'« *aucune vie n'était menacée* », mais qu'« *ils n'avaient pas pour le moment l'intention de libérer leurs otages, autrement qu'en autorisant M. Demar à passer la nuit auprès de sa famille* ». L'essentiel des revendications du FLNKS semble porter sur une annulation pure et simple des élections territoriales de dimanche dernier, en vue d'obtenir un processus d'indépendance.

Ailleurs dans le territoire, la situation reste inchangée. De nombreux barrages subsistent tant sur la côte est que sur la côte ouest, rendant impossible l'approvisionnement de nombreuses localités ; la compagnie locale Air-Calédonie menaçait de suspendre tous ses vols à destination de la Grande-Terre et de l'île Loyauté si la sécurité n'était plus assurée ; un avion d'Air-Calédonie et son pilote sont d'ailleurs retenus à l'île Belep, dans l'extrême nord, par des militants du FLNKS.

La manifestation du FLNKS annoncée pour samedi à Nouméa a été interdite – comme d'ailleurs tous les rassemblements politiques quels qu'ils soient. Le haut commissaire, M. Jacques Roynette, a « *demandé instamment à tous les habitants de ne répondre à aucun appel à manifester* »

La mise en place du gouvernement

Parallèlement à ces événements, la mise en place des institutions territoriales s'est poursuivie vendredi avec l'élection du premier président du gouvernement du territoire, puisque tel est le nouveau statut, de large autonomie interne, du territoire. Comme prévu, c'est M. Dick Ukeiwé qui a été élu à l'unanimité par les trente-trois conseiller présents sur quarante-deux. Agé de cinquante-six ans, originaire de Lifou, M. Ukeiwé est marié et père de cinq enfants. A l'origine instituteur à Lifou, il est entré à la société Le Nickel SLN jusqu'en 1972, date à laquelle, élu à l'Assemblé territoriale sur une liste de l'Union démocratique (à l'époque proche de l'UDF), il a quitté son emploi. Après avoir à deux reprises présidé l'Assemblée territoriale, M. Ukeiwé a exercé les fonctions de président du conseil de gouvernement en 1979.

Devant l'urgence de la situation, la majorité RPCR à l'Assemblée n'a pas souhaité mettre à profit le délai de cinq jours qui lui était imparti pour la formation d'un gouvernement. Celui-ci se compose donc de neuf ministres et les attributions sont officieusement les suivantes :

– vice-président du gouvernement et ministre chargé des ressources naturelles, de l'énergie et de la recherche scientifique : M. Yves Magnier. Océanographe de formation, M. Magnier est un nouveau venu en politique. Agé de quarante-six ans, descendant de communards, il sera porte-parole du gouvernement.

– Ministre de l'économie chargé des finances, du budget et du développement : M. Pierre Frogier, agent immobilier, âgé de trente-quatre ans.

– Ministre chargé des transports, du tourisme et des travaux publics : M. Charles Lavoie, trente-huit ans, directeur d'une chaîne de grands magasins.

– Ministre chargé de l'éducation et de la formation professionnelle : M. Wema est secrétaire de mairie à Houaïlou, sur la côte est.

– Ministre chargé de la santé et des affaires sociales : M. Pierre Maresca, quarante-trois ans, ancien policier.

– Ministre chargé de la jeunesse et des sports : M. Joseph Tidjine, ancien conseiller territorial.

– Ministre chargé de la culture et du patrimoine historique : M. Wamo Goïne, trente-trois ans, instituteur à Lifou.

– Ministre chargé de l'agriculture et de la réforme foncière : M. Michel Kauma, originaire d'Ouvéa ; ancien président de l'Assemblée, il fut ministre en 1956, lorsque s'appliqua la loi Defferre.

– Ministre chargé de la fonction publique : M. Denis Milliard, avocat, conseiller municipal de Bourail, principale localité de la côte ouest.

Cette seconde séance de l'Assemblée territoriale a été marquée par des discours très durs de la part de plusieurs conseillers RPCR ainsi que par un avertissement du président du gouvernement, M. Ukeiwé, à l'adresse du haut commissaire, menaçant de mobiliser la population contre les indépendantistes.

FREDERIC FILLIOUX.

AU SÉNAT

L'opposition propose plus de 24 milliards de francs d'économies budgétaires

Comme elle en était convenue avant que ne s'engageât la discussion budgétaire, l'opposition, majoritaire au Sénat, a adopté, après l'avoir amendée, la première partie du projet de loi de finances pour 1985, *le jeudi 22 novembre, par* 210 voix contre 92 (1). La cohésion ainsi manifestée par la majorité sénatoriale ne doit pas pour autant faire oublier les réserves de certains de ses membres, rappelées par M. Philippe de Bourgoing (Calvados), président du groupe RI, et qui touchent à l'« *opportunité d'un vote positif* », accordant à un gouvernement, dont la politique est « *très critiquable* », « *les moyens de celle-ci* ».

Cette unanimité ne doit pas, non plus, masquer les divergences apparues au cours de la discussion des recettes. La « *voie moyenne* » prônée par le rapporteur général de la commission des finances, M. Maurice Blin (Un. centr., Ardennes), a souvent été jugée trop timide par les sénateurs RPR, RI et même centristes. A plusieurs reprises, les amendements de la commission des finances ont été délaissés au profit de solutions plus radicales, allant jusqu'à la suppression pure et simple d'articles du projet de loi.

La reconduction de la contribution sur les institutions financières, l'instauration de celle – exceptionnelle – des entreprises de production pétrolière, les hausses de la taxe intérieure sur les produits pétroliers ou encore l'aménagement du régime de déductibilité de la provision constituée au titre de la participation ont été supprimés alors que la commission se contentait d'en proposer des aménagements, ce qui, estime-t-elle, aurait permis d'engager la discussion avec les députés en commission mixte paritaire. Cette démarche de la commission des finances relève d'une conception « classique » de l'institution parlementaire, favorisant un dialogue entre les assemblées en vue d'aboutir à un compromis. D'année en année, les échecs de cette démarche aidant, cette conception a perdu de sa crédibilité.

Il était, dès lors, prévisible que la surenchère sur les propositions – relativement « modérées » – de la commission, s'exprimerait et l'emporterait. Pour expliquer le décalage entre les positions de la commission et celles adoptées, en séance publique, par la majorité sénatoriale (ces dernières se traduisent par la multiplication par six des diminutions de recettes, qui passeraient ainsi, de quelque 4 milliards à 24 220 millions de francs), les porte-parole de la majorité sénatoriale ont mis en avant l'absence d'esprit d'ouverture et de conciliation dont M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget, aurait fait preuve.

Ce dernier est, certes, l'un des membres du gouvernement dont les rapports avec la Haute Assemblée sont des plus médiocres, mais les amendements les plus « exigeants » avaient été déposés avant que M. Emmanuelli ait eu à se prononcer sur les plus « modérés ».

Intervenant au nom du groupe de la Gauche démocratique, qu'il préside, M. Jacques Pelletier a regretté ce « *mauvais débat* », ce « *dialogue de sourds* ». Le gouvernement, a-t-il dit, aurait dû, à défaut de « *lâcher du lest* », au moins « *laisser une porte entrouverte* ». Reprenant cet argument, M. Christian Poncelet (Vosges), au nom du RPR, n'a pas manqué de rappeler que même un sénateur socialiste (en l'occurrence M. Henri Duffaut, Vaucluse) s'était insurgé devant l'attitude de M. Emanuelli. « *Si vous ne devez accepter aucun amendement, autant clore le débat* », avait déclaré M. Duffaut.

« *Pis aller* » – selon la formule de M. André Fosset (Hauts-de-Seine), président par intérim de l'Union centriste, – la première partie amendée du budget ne pouvait susciter l'enthousiasme de ceux qui l'ont votée, mais ce vote était indispensable pour que le Sénat pût examiner la deuxième partie du budget sur les dépenses ministère par ministère.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Ont voté pour : 70 Union centriste (sur 71), les 59 RPR et les 49 RI, 27 Gauche démocratique (sur 39) et 5 non-inscrits (sur 6). Ont voté contre : 68 PS (sur 69) et les 24 PC. Se sont abstenus : 12 Gauche démocratique (appartenant au MRG) et M. Gilbert Baumet (non-inscrit). MM. Alain Poher, président du Sénat (Un. centr.), et Félix Ciccolini (PS), qui présidait la séance, n'ont pas participé au scrutin.

● *Le maire de Nîmes renonce à siéger au conseil régional de Languedoc-Roussillon.* – M. Jean Bousquet (Opp.), maire de Nîmes (Gard), ne siégera plus au conseil régional de Languedoc-Roussillon. Dans une lettre adressée au président, M. Robert Capdeville, PS, que celui-ci a rendu publique à l'ouverture de la session budgétaire du conseil régional, le 22 novembre, le PDG de Cacharel explique ainsi sa décision : « *En raison des nombreuses activités que je dois assumer, il ne m'est plus possible de continuer à siéger au conseil régional, malgré l'importance que j'attache à cette institution. Malgré les divergences d'ordre politique,* continue M. Bousquet, *je tiens à affirmer que ma décision ne résulte d'aucun différend entre vous-même ou certains membres de votre assemblée et moi-même et que ce sont des raisons uniquement liées à mon manque de disponibilité qui me conduisent à agir dans ce sens.* »

A EPERNAY

M. Barre propose « le travail, la modernisation et la solidarité nationale »

De notre envoyée spéciale

Epernay. – Quelque trois mille personnes sont venues écouter, jeudi soir 22 novembre à Epernay (Marne), M. Raymond Barre, invité de l'association régionale Dialogue et Progrès et de M. Bernard Stasi, député UDF-CDS de la Marne. L'ancien premier ministre s'est déclaré frappé par « *l'atonie dans laquelle la France se trouve* » et a mis en cause, à ce propos, les médias ; « *ces plumes qui se croyaient à la fois intelligentes et percutantes* » et qui n'ont pas, à ses yeux, réagi comme il aurait fallu, notamment lorsque le seuil de deux millions et demi de chômeurs a été atteint, alors que M. Mauroy, qui se voulait le « *général en chef de la guerre du chômage, avait promis de ne pas dépasser la crête des deux millions de chômeurs* ».

M. Barre a jugé que notre pays est « *asphyxié* » et que l'on « *assiste à la détérioration de notre tissu économique* ». En dépit de cette situation, M. Barre a estimé qu'il faudra « *faire en sorte que nous ne soyons ni sceptiques ni pessimistes* », car, a-t-il affirmé « *il y a beaucoup de ressources et de ressort en France* ». « *Les Français*, a-t-il notamment remarqué, *sont en train de se désintoxiquer. Demain, ils ne seront plus sensibles à la démagogie. Ce ne sont pas des programmes en cent dix, cinquante ou dix propositions qui vont les convaincre. Ce qu'ils veulent, c'est une politique crédible qu'ils comprennent et que ceux qui la mènent puissent mériter leur confiance.* »

Au scepticisme et au pessimisme, M. Barre oppose « *la lucidité et la confiance* ». Il propose pour les années à venir « *le travail, la modernisation et la solidarité nationale* ». « *Il faudra*, a-t-il dit, *faire disparaître les contrôles, les limitations, les règles dont nous sommes perclus pour que la France retrouve l'initiative et l'esprit d'entreprise.* » Et, prévenant les critiques que, selon lui, ne devraient pas manquer de lui adresser les « *belles âmes* » en le traitant de « *Guizot* » et en dénonçant l'« *archaïsme* » de sa pensée, il a ajouté : « *Je préfère ces archaïsmes-là aux archaïsmes qui sont à l'heure actuelle un frein pour les Français.* » Après avoir souligné que la France « *a pu supporter les deux chocs pétroliers mais n'a pu supporter le choc socialiste* », M. Barre a évoqué la nécessité d'une « *solidarité nationale* ». Il a notamment affirmé : « *Nous n'allons pas laisser se développer la pauvreté sans faire jouer la solidarité nationale. Cela correspond au sentiment profond des Français.* »

« *Je crois*, a résumé M. Barre, *que la France pourra s'en sortir sans grandes déclarations, sans spectacle, sans gadgets, grâce à une politique claire conduite avec volonté et ténacité.* » « *Il ne faut pas*, a-t-il insisté, *que les élections législatives aboutissent à des résultats et à des combines qui feraient perdre à la France un temps précieux pour son redressement.* » Et, répondant à une question d'un conseiller municipal RPR l'interrogeant sur la cohabitation, il a ajouté : « *Il faut que M. Mitterrand soit aveuglé par l'étendue du désastre...* » Il a aussi souhaité « *bien du plaisir à ceux qui iront cohabiter* ». « *Si je ne veux pas que l'opposition accepte de cohabiter*, a-t-il souligné, *c'est que je ne souhaite pas qu'elle tombe dans un piège.* »

Auparavant, M. Bernard Stasi avait estimé que, si la victoire de l'opposition paraît « *entendue* » en 1986, « *trop d'incertitudes, trop de confusion, persistent encore pour que l'on puisse affirmer avec certitude que les prochaines échéances électorales marqueront clairement en même temps que l'échec de la gauche la victoire de la France* ». « *C'est aussi en raison de cette inquiétude que nous sommes venus si nombreux ce soir vous écouter* », a-t-il dit à M. Barre. « *Beaucoup pressentent que la clarté de votre langage et la fermeté de votre attitude peuvent contribuer à dissiper cette confusion et éclairer les voies de l'avenir* », a-t-il ajouté.

C. F.-M.

● *M. Barre et l'affaire des avions renifleurs.* – En réponse à une question d'un journaliste, M. Barre, lors de sa visite à Epernay, a déclaré qu'il trouvait « *misérables et méprisables* » les conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur « l'affaire des avions-renifleurs ». Il a tenu aussi à souligner qu'il s'était rendu devant cette commission d'enquête et avait répondu longuement aux questions qui lui avaient été posées. Une manière implicite de rappeler que M. Giscard d'Estaing avait été, lui, dispensé de cette démarche à la suite d'une intervention de M. Mitterrand auprès du président de l'Assemblée nationale.

Le Monde

société

LES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

La prouesse de M. Rocard

Objectif atteint : M. Michel Rocard a réussi à faire voter, jeudi 22 novembre, par l'Assemblée nationale unanime — malgré l'abstentation des communistes mais avec le soutien actif de la droite, — un projet de loi sur les rapports entre l'État et des établissements d'enseignement privé. Jolie prouesse ! Cela faisait longtemps que le ministre de l'agriculture préparait ce coup, mais qu'il y parvienne en ce moment ne doit certainement pas qu'au hasard du calendrier. En prélude à le rentrée «politique» de l'ancien candidat à la candidature du Parti socialiste pour la présidence de la République, à «L'Heure de vérité» d'Antenne 2, le lundi 3 décembre, voilà qui n'est pas mal joué.

Là où a échoué M. Savary, là où n'a qu'à moitié réussi M. Jean-Pierre Chevènement, M. Michel Rocard a gagné sur toute la ligne. C'était certes plus facile : les laïcs n'ont pas, dans l'enseignement agricole, le poids qu'ils détiennent dans l'enseignement en général, ne serait-ce que parce que les établissements privés y scolarisent 60 % des effectifs. Les partisans du privé étaient plus demandeurs dans le premier que dans le second, car ils étaient loin — avant 1981 — d'y avoir obtenu les mêmes avantages financiers. La gauche — ou du moins une partie d'entre elle — ne pouvait pas totalement rejeter cet enseignement privé, parce qu'elle est solidement implantée dans un de ses éléments — le mouvement des Maisons familiales rurales, — qui regroupe un peu moins de la moitié de ses élèves. L'Etat avait aussi devant lui non pas tant un enseignement confessionnel soutenu par des parents qu'un fort mouvement associatif regroupant les parents mais aussi les enseignants, les représentants de la profession et de l'ensemble du milieu rural.

Mais c'était justement là la difficulté du dossier (voir *le Monde* du 10 janvier 1984). Si un accord n'était pas trouvé, le gouvernement nourrissait encore plus la contestation agricole, dont nul ne peut oublier la capacité de mobilisation. Pour mettre toutes les cartes dans son jeu, M. Rocard a multiplié les concertations tous azimuts, y consacrant près de dix-huit mois au cours desquels plus de quatorze versions du projet de loi furent élaborées.

De multiples précautions n'étant pas inutiles en un domaine aussi brûlant, le gouvernement avait demandé au ministre de l'agriculture l'an dernier de stocker un projet pourtant déjà pratiquement prêt en attendant que le dossier de l'enseignement privé général soit réglé. Cela permettait aussi de dissimuler qu'en matière agricole on faisait des concessions ! Car, finalement, le texte de M. Rocard étend aux établissements scolaires de sa compétence les principes de la loi Debré dont ils ne bénéficiaient pas encore (*le Monde* du 18 octobre 1984). M. Rocard faisait du Chevènement avant l'heure. Il allait même plus loin, puisqu'il prévoit que les maîtres seront nommés par l'administration sur *«proposition»* — et non pas *«après avis»*, — ce qu'avaient demandé sans succès les défenseurs du privé au ministre de l'éducation nationale ! M. Rocard accepte même de traiter avec et d'aider les «fédérations», alors que son collègue ne veut connaître que les établissements scolaires un par un.

Résultat jeudi à l'Assemblée : on a vu — sous le regard apparemment satisfait du chanoine Guiberteau — M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) tresser des couronnes à M. Rocard, les élus RPR et UDF applaudir le rapporteur socialiste du projet, M. Didier Chouat, député des Côtes-du-Nord (et poperéniste !), la commission reprendre à son compte des amendements de M. Barrot et de Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris), le ministre accepter la création d'une commission nationale de conciliation pour régler les difficultés d'application du texte, ce qu'avait énergiquement refusé, dans son domaine, M. Chevènement.

Restait à convaincre les communistes, très réticents, devant un projet *« qui n'exprime pas les traditions de la gauche »*, comme a dit M. Michel Couillet (PC, Somme). Le PC ne consentit qu'à s'abstenir, alors que le RPR et l'UDF, soulignant les nombreux *« points positifs »* et malgré leur crainte d'un manque de crédits, rejoignaient le PS dans l'approbation. Le pari était — presque — gagné.

THIERRY BRÉHIER.

Le ministre de l'éducation nationale relance l'instruction civique

L'élève citoyen

« Aujourd'hui comme hier l'éducation civique est une œuvre de rassemblement. » Cette affirmation de M. Jean-Pierre Chevènement, jeudi 22 novembre, à l'ouverture du colloque «Etre citoyen» organisé à Paris par M. Robert Fabre, médiateur, situe bien la mission de cet enseignement dans notre société, au moment où l'un et l'autre sont en crise. Au fil des ans et des soubresauts de la République, l'éducation civique — nommée tantôt éducation morale, tantôt instruction civique — a fini par déserter les établissements scolaires. A l'école élémentaire, où des programmes existent toujours, *« elle ne fait bien souvent*, a constaté le ministre de l'éducation nationale, *l'objet d'aucun enseignement. Il n'est pas rare qu'un enfant entre au collège sans connaître ni la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ni l'hymne national »*.

Au collège, depuis la réforme Haby de 1975, l'éducation civique a disparu des horaires et des programmes pour être *« diluée dans les sciences sociales »* et intégrée théoriquement dans l'enseignement. En définitive, là où elle existe encore, l'éducation civique n'est plus qu'une initiation à la consommation des services publics. *« La crise du sens civique*, a conclu sur ce point M. Chevènement, *a trouvé sa traduction à l'école. »* Auparavant le ministre avait insisté sur les autres formes de la crise : *« La crise n'est pas seulement économique, elle est tout autant sociale et culturelle. »* Et pour y répondre il a avancé deux types de solutions. D'abord une exaltation du *« patriotisme français »*, du *« sentiment national »*, victime selon M. Chevènement de *« la célébration des particularismes et des odes à la différence »*. *« On ne retrouve pas*, a-t-il affirmé, *le sens de l'intérêt général quand on prend trop facilement acte du fait que l'étoffe nationale a craqué devant la découverte de la différence sociale, ethnique, sexuelle et générationnelle. »*

Les dispositions pratiques

Ce n'est pas toutefois cette idéologie — qui a fait frémir plus d'un participant au colloque — que le ministre souhaite voir dispenser à l'école. *« La loi*, estime-t-il, *est le fondement de la liberté. Il s'agit donc d'abord de former le citoyen en lui apprenant les fondements du droit. »* Le rétablissement de l'éducation civique est en effet sa seconde réponse à la crise de cet enseignement. Son contenu abordera quatre domaines : la vie sociale et civile (droit privé) ; la vie politique et administrative (droit public) ; la place de la France dans le monde; et la science politique.

Pour assurer le rétablissement de l'éducation civique, le ministre a annoncé quelques *« dispositions pratiques »*. Dès janvier 1985, il arrêtera les programmes et les horaires réservés à cette discipline. A raison d'une heure par semaine, elle sera enseignée à l'école dès 1985. Aux collèges et aux lycées d'enseignement professionnel, son introduction sera progressive, puisqu'elle touchera les classes de 6e à la rentrée 1986, pour atteindre celles de 3e et les classes correspondantes des LEP en 1989. Dans ces établissements, elle sera enseignée par les professeurs d'histoire et géographie et de français. Au lycée, il n'est pas question d'alourdir les programmes, mais les professeurs de français et de philosophie recevront des instructions *« pour assurer l'étude de quelques textes et questions essentiels à la formation de l'esprit civique »*.

La tâche est *« délicate »*, a conclu le ministre en s'adressant aux enseignants et en leur rappelant le mot de Jean Macé, le fondateur de la Ligue de l'enseignement : *« L'instituteur ne fait pas des élections, il fait des électeurs. »*

Les propositions de M. Chevènement ont été reçues par un auditoire attentif, sensible à sa volonté de redonner toute sa place à l'éducation civique, mais peu enclin à suivre le ministre sur la méthode et le contenu. *« J'ai ressenti un choc »*, a affirmé par exemple Mme Jeanne Vincent, du Syndicat national des instituteurs, insistant sur les enfants, *« éternels oubliés des débats d'adultes »*, qui *« ne sont plus comme à l'époque de Jules Ferry »*. Même réaction de la part de M. Le Goff, président de la commission permanente de rénovation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, pour qui *« une définition plus moderne et plus riche du citoyen »* doit notamment être offerte *« aux autres, dans notre nation et dans le monde »*. Ce sont en effet quelques-uns des problèmes qui ne se posaient pas il y a cent ans.

CATHERINE ARDITTI.

Le professeur Chevènement

L'amphithéâtre numéro 1 de l'université de Paris-Nord, à Villetaneuse, affiche complet. Pour une fois étudiants, enseignants et personnels administratifs se disputent les places assises. Munis de leurs précieuses invitations, ils ont franchi les barrages et les contrôles pour pouvoir assister à un cours un peu particulier, celui du ministe de l'éducation nationale, devenu, l'espace d'une heure, le professeur Chevènement.

Attentif, l'auditoire écoute le maître exposer son discours sur la réussite, qu'il préfère au discours sur l'échec scolaire. Les enseignants apprécient le ministre qui vante leurs qualités, leur travail et encourage les étudiants à les *« considérer avec beaucoup de respect »*. Les jeunes, habitués de l'université depuis quelques semaines, entendent parler de qualité et d'élite. Les étudiants en première année des cycles rénovés (il existe quatre diplômes d'études universitaires générales — DEUG — rénovés à Villetaneuse) entendent de nouveau que l'enseignement supérieur doit *« se tourner résolument vers le monde moderne »*. M. Chevènement exalte le rapprochement entre le monde des études et celui du travail. Il souhaite que l'*« esprit d'émulation »* qui existe dans les entreprises fasse son entrée à l'Université.

Les propos du ministre entraînent peu de réactions. L'évocation de l'*« élitisme républicain »* ou l'appel à l'effort semblent ne pas surprendre l'auditoire et les dernières paroles de l'orateur : *« En travaillant, vous construisez votre avenir et aussi l'avenir de la France »*, provoquent des applaudissements. Sages et sérieux, les étudiants de Villetaneuse ne font que s'inquiéter de la finalité de leur formation ou du manque de place dans les salles de travaux dirigés. Les déclarations très générales des représentants des syndicats détonnent dans cette assemblée. *« Nous*, résume Christian, étudiant de première année, *nous souhaitons juste savoir si notre nouvelle filière économie-informatique et modèles mathématiques nous permettra d'accéder à d'autres cursus en second cycle. »* Les étudiants de Villetaneuse rejoignent leur ministre, eux aussi se veulent *« simples et pratiques »*.

SERGE BOLLOCH.

Une manifestation du Front national pour la sécurité

Place Clichy, à Paris, jeudi soir 22 novembre sous la pluie. Le Front national semblait, au départ de sa manifestation pour la sécurité, comme un poisson dans l'eau. Des vieilles dames du dix-huitième arrondissement, frappées par les neuf assassinats dans leur quartier, applaudissaient de leur balcon aux appels des quelque mille manifestants qui réclamaient la démission de M. Robert Badinter, ministre de la justice. Les drapeaux tricolores donnaient au rassemblement un air de 14 juillet, et le leader du Front national lui-même, M. Jean-Marie Le Pen, accompagné de sa femme et de sa fille, formaient un charmant tableau de famille, qui, à l'unisson, demandait *« la peine de mort pour les assassins »*. *« M. Badinter*, précisait M. Le Pen, *n'est pas un assassin, mais la politique du gouvernement est responsable des assassinats. »*

« Sécurité » donc pour ces militants, souvent très jeunes, dont les improvisations et l'entrain donnaient au cortège des allures de monôme. *« Halte au laxisme »* : cette foule populaire, accueillie par des CRS souriants, et les militants de *« France, Le Pen, liberté »* se retrouvaient avec bonheur : *« Jean-Marie est-il là ? »*, s'inquiétait une groupie de quelque soixante-dix ans.

Le Front national en somme, bonasse, bon enfant. Du moins jusqu'à un vif incident qui a eu lieu rue Lamarck *(voir notre encadré)*.

« La sécurité, c'est la première liberté du citoyen », affirmait, à la fin de la manifestation, devant la mairie du dix-huitième arrondissement, M. Jean-Marie Le Pen, avant d'entamer un ultime plaidoyer en faveur de la peine de mort, *« clé de voûte d'un système équilibré entre les délits et les peines »*. Et sur un tract, on lisait joliment : *« Et puis, clac, le couperet tombe. C'est terminé. Définitivement. Plus jamais il ne coûtera un sou d'entretien au contribuable. »*

Une passante protestait-elle ? *« Va manger ton couscous ! »*, lui répond un manifestant.

N. B.

« On va les massacrer »

Alors que les manifestants du Front national s'engageaient, jeudi soir 22 novembre, dans la rue Lamarck, à Paris, aux cris de *«La France aux Français!»*, une jeune femme leur lança, de son sixième étage : *«La France aux conards!»*

Mal lui en prenait : immédiatement, une dizaine de manifestants s'engouffraient dans l'escalier et gravissaient quatre à quatre les six étages aux cris de *«On va les massacrer!»*. La porte d'un modeste deux pièces était défoncée à coups d'épaule par plusieurs d'entre eux. Si les deux locataires de l'appartement, terrorisés et copieusement injuriés, n'ont pas été frappés, il n'en alla pas de même pour un photographe indépendant, jugé trop curieux : son appareil fut arraché et brisé, l'intrus refoulé sans ménagement dans l'escalier. *«Pas de journaleux ici!»*

En bas de l'immeuble, quelques instants plus tard, un responsable du Front national rejetait la responsabilité de cette action sur des groupuscules non contrôlés, *«nos autonomes»*, expliquait-il. Pourtant on peut affirmer de source sûre que ces manifestants appartenaient bel et bien au Front national. Quelques centaines de mètres plus loin, deuxième scène du genre : injures, quolibets à nouveau contre le même photographe qui est bousculé. Celui-ci fait-il mine de réagir ? Ils se jettent à quinze sur lui, le projettent dans une librairie. Panique du commerçant, qui implore alors les membres du Front national : *«Pas ma boutique, s'il vous plaît. Le provocateur, c'est lui, pas moi.»*

Le service d'ordre de la manifestation, fort nombreux pourtant, n'a pas plus bougé cette fois-ci que la précédente. *«Pourriture de journaleux»*, *«il n'avait qu'à pas être là»*, entendait-on dans le cortège.

NICOLAS BEAU.

DES AVOCATS DÉNONCENT DES DÉRAPAGES A LA COUR D'APPEL DE BASTIA

Dans un conférence de presse à Paris, le 22 novembre, Mes Antoine Comte et Marie-Hélène Mattei, avocats — le premier à Paris, la seconde à Bastia, — ont attiré l'attention sur *« le fonctionnement de l'appareil judiciaire »*, qui, en Corse, *« s'éloigne dangereusement de celui d'un État de droit »*. De nombreux dérapages sont soulignés par les deux avocats dans ce qu'il est convenu d'appeler l'*« affaire de Balagne »* et plus particulièrement la condamnation en appel le 24 octobre 1984 de Jean-Michel Rossi à cinq années d'emprisonnement pour le plasticage d'une vedette de la gendarmerie à L'Ile-Rousse, le 6 novembre 1983. Les deux avocats ont exposé divers motifs de nullité qui sont intervenus, selon eux, au cours de la procédure.

Me Mattei est poursuivi en diffamation par des magistrats bastiais pour un commentaire fait au terme même d'une audience de la cour d'appel : elle avait estimé que la condamnation de M. Rossi était une décision *« rendue par la justice mais dictée par le pouvoir politique »* (*le Monde* du 26 octobre).

Les enfants de M. Badinter victimes d'une fausse information

Grenoble. — *« Le dealer avait pour client le fils du ministre. »* En dernière page, mais sur quatre colonnes, l'édition du *Dauphiné libéré* du 22 novembre apprenait ainsi à ses quatre cent mille lecteurs que l'un des enfants de M. Robert Badinter, consommait de la drogue. Une information qui n'était développée qu'en vingt-trois lignes et qui commençait ainsi : *« Soudain, la voix s'élevant du tribunal prit une inflexion plus nuancée. Dans la liste des noms des principaux clients, du revendeur de drogue dure qu'on jugeait hier après-midi en audience correctionnelle à Bourg-en-Bresse, figurait, en effet, ce que le président ne désigna d'abord que par cette énigmatique formule : « Nom très connu ».* Le journaliste, Didier Pobel, ajoutait : *« On sut bientôt de façon guère moins nébuleuse qu'il s'agissait d'un certain « Philippe B. », et ce n'est que par la suite — une allusion effective au ministre de la justice ayant été enfin effectuée — qu'on put publiquement en déduire qu'il s'agissait du fils de Robert Badinter »*.

Vendredi matin 23 novembre, le même quotidien, propriété de M. Robert Hersant, tente de réparer son erreur. On apprend ainsi, en première page, et en gros caractères, que *« le jeune homme cité dans le procès de Bourg-en-Bresse n'était pas le fils de M. et Mme Badinter »*. Le journal regrette sa *« très fâcheuse méprise »*. D'autres parleront d'une *« erreur journalistique »* ou, encore, d'une *« volonté évidente de nuire »* au ministre de la justice.

Deux autres quotidiens du même groupe de presse — *Lyon-Matin* et *le Journal Rhône-Alpes* — avaient également publié cet fausse information. Curieusement, l'article incriminé ne faisait qu'une furtive allusion au seul inculpé de cette affaire : J.R., pour ne retenir que le nom « ministériel » d'un de ses clients. M. et Mme Badinter ont porté plainte contre les trois quotidiens à titre strictement personnel et au nom de leurs deux enfants mineurs âgés de quatorze et de seize ans. — *(Corresp.)*.

L'ARMÉE DU SALUT CONTRE LA PAUVRETÉ A PARIS

« Le pain de ton voisin »

L'Armée du salut lance à Paris, du vendredi 30 novembre à midi au samedi soir 1er décembre, une opération intitulée *« Le pain de ton voisin »*. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, « nouvelle » ou non, il s'agit de vendre, sur la voie publique, un petit pain, au prix volontairement élevé, de 10 F.

Comme l'a expliqué, au cours d'une conférence de presse réunie le 22 novembre, le capitaine Jacques Pierquin, responsable du service des relations publiques de l'Armée du salut, la vente de chaque petit pain permettra de servir deux mini-repas aux Parisiens les plus démunis « habitant » la capitale. Le mot « habitant » doit, en effet, être mis entre guillemets, car, selon les estimations les plus sérieuses, quelque vingt-cinq mille personnes errent dans Paris sans domicile fixe, sans travail, sans argent...

Une conférence de l'abbé Pierre

L'Armée du salut a annoncé cette initiative une semaine avant la date prévue, afin de faire savoir, par l'entremise des médias, qu'elle manquait actuellement de bénévoles, pour assurer le fonctionnement de la trentaine de points de vente qu'elle compte mettre en place (1). Pour que cette opération, patronnée par les firmes Free Time et Jacquet, soit une réussite, il conviendrait, selon le capitaine Pierquin, que 100 000 petits pains au moins soient vendus, les 30 novembre et 1er décembre.

D'autre part, l'Armée du salut a indiqué qu'elle entreprendra, comme chaque année à cette période, sa distribution de « soupes de nuit » à partir du lundi 3 décembre, en liaison, cette fois, avec les communautés Emmaüs. C'est ce que devait confirmer l'abbé Pierre, au cours d'une conférence sur le thème de la pauvreté, ce vendredi 23 novembre à Paris (2). L'abbé Pierre devait lancer un message, *« peut-être le dernier de sa vie »*, selon le communiqué de presse de son secrétariat.

(1) Pour tous renseignements, s'adresser à l'Armée du salut, 76, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 387-41-19. CCP Armée du salut Paris 5305 X.

(2) Cette conférence a lieu à 20 h 30, ce vendredi, à l'auditorium du Palais des congrès, porte Maillot. Les prix des places sont de 10 F, 50 F et 100 F. A la sortie de la salle, des dons seront recueillis dans de vastes poubelles. Ces dons seront remis aussitôt à une société de sécurité, puis, le lendemain matin, à une banque qui a accepté de travailler ce samedi.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Un communiste à Buchenwald

En refusant de s'associer à l'inauguration d'une rue Marcel-Paul à Sartrouville et en faisant connaître les raisons de ce refus, le 27 octobre 1983, dans un journal local, M. Laurent Wetzel, conseiller municipal de l'opposition dans cette commune dont le maire est communiste, a ravivé un débat auquel les jeunes générations seront tout aussi sensibles qu'elles l'ont été au débat sur les circonstances de l'arrestation de Jean Moulin, relancé, lui, par l'affaire Klaus Barbie.

Marcel Paul, décédé le 11 novembre 1982, ancien ministre, membre du Parti communiste, fut déporté à Buchenwald en 1944, où il fut membre d'un « comité des intérêts français », organisme clandestin. Cette dernière qualité lui valut, dès les années 1946-1947, des accusations graves. N'avait-il pas, en raison des pouvoirs qu'il détenait, désigné pour des « kommandos » extérieurs au camp de Buchenwald des camarades de déportation et, du même coup, protégé ses propres amis politiques ?

M. Wetzel avait écrit : *« Déporté à Buchenwald, Marcel Paul entra à la direction interne du camp. Il disposa alors du sort, c'est-à-dire de la vie ou de la mort, de nombreux camarades; dans ces fonctions, il tint compte essentiellement de l'intérêt de son parti. »*

A ces quelques phrases, l'association-Buchenwald-Dora, pour laquelle Marcel Paul demeure un exemple et un homme irréprochable, devait réagir doublement. D'abord, en assignant en diffamation M. Wetzel devant le tribunal de Versailles, où l'affaire sera examinée le 18 décembre. Ensuite, en publiant dans son bulletin, *le Serment*, un éditorial dans lequel, citant M. Wetzel, elle l'assimilait à *« ceux qui estiment qu'avec le recul du temps ils peuvent impunément donner libre cours à leurs sentiments prohitlériens »*. A quoi M. Wetzel répliqua par un procès pour injures que la dix-septième chambre du tribunal de Paris examinait jeudi 22 novembre, devant une salle comble.

Au-delà de l'enjeu juridique de ces deux affaires, c'était un débat douloureux et grave qui s'engageait. Un de ces débats où l'on en appelle *toujours à la vérité historique*, à la nécessité qu'il y a de la rechercher au-delà des tabous ou des images d'Epinal. C'était aussi un débat équivoque. Il est en effet évident que M. Wetzel, en prenant le parti de l'ouvrir, agissait en membre de l'opposition d'aujourd'hui, visant, plus que Marcel Paul, le Parti communiste lui-même. Il est non moins vrai qu'en l'assimilant à un prohitlérien on était pour le moins excessif. M. Wetzel avait beau jeu, en effet, de répliquer que, loin d'être un homme de la banalisation du nazisme, il avait au contraire voulu démontrer l'abomination d'un système dans lequel les bourreaux se servaient de leurs victimes pour mieux les opposer, les diviser et les anéantir.

Mille morts par jour

La compréhension de cette situation ne va pas sans explications. Au camp de Buchenwald arrivèrent *d'abord des détenus de droit commun* qui y firent la loi. Les politiques, communistes allemands pour la plupart mais aussi sociaux-démocrates, suivirent. Ce n'est qu'après une lutte difficile qu'ils purent prendre le pas sur les autres et accéder à cette administration intérieure qui faisait que les SS se déchargeaient sur certains déportés des affaires de discipline, de nomination de kapos et autres auxiliaires nécessaires à leur entreprise.

Buchenwald n'était sûrement pas le paradis : 56 000 personnes y ont péri. Mais il y avait pire, et notamment ce camp de Dora où avait été entrepris le creusement d'un tunnel pour l'installation d'une usine de construction de fusées V-2. Dora demandait des hommes. Chaque jour, c'était un millier de déportés qui y mouraient. Les SS fixaient le nombre de ceux qui devaient assurer la relève et laissaient à l'administration interne de Buchenwald le soin de les désigner. Tout cela a été dit et écrit depuis longtemps. Dans son livre *les Français à Buchenwald et à Dora*, M. Pierre Durand, qui était témoin contre M. Wetzel, a écrit lui-même : *« Eviter le transport à l'un, c'était parfois, s'il était faible ou malade, le sauver de la mort. Faire quitter le camp à l'autre pouvait inversement le garder à la vie. »*

L'intérêt général

Sur quels critères se fonder ? Qu'était l'intérêt général ? On pouvait le concevoir différemment selon les tendances. Qui sauver en priorité car, de toute manière, tout le monde ne pouvait l'être. Et si des communistes ont été épargnés, ce n'est pas pour autant qu'il n'y en eut point à Dora.

L'intérêt des communistes était assurément de protéger les leurs, même s'ils ne pouvaient les protéger tous. Mais il est vrai aussi que des non-communistes notoires, tel M. Marcel Dassault, le furent aussi. Exception ? Le camp nazi avait ses lois. Marcel Paul, avec d'autres, les accepta, jugeant non sans raison que les refuser revenait à laisser les SS opérer eux-mêmes. Fut-il pour autant irréprochable ? Certains rescapés ne le pensent pas. Ainsi, M. Philippe Lamoureux raconte comment, après avoir dit à Marcel Paul qu'il n'était pas communiste, il entendit cette réplique : *« Alors, je ne peux rien pour toi ! »* D'autres attestent des propos semblables. A l'opposé, des hommes comme MM. Pierre Sudreau, Louis Terrenoire, Maurice Schumann, autant de gaullistes notoires, anciens déportés ou résistants, ont rendu hommage à Marcel Paul après son décès.

Devant ces éléments contraires, exploités les uns par Mᵉ Jacques Miquel, avocat de M. Wetzel, les autres par Mᵉ Cohen-Seat, défenseur de M. Louis Heracle, directeur de publication du bulletin, qui assimila M. Wetzel à un pro-hitlérien, M. Philippe Bilger, substitut, a tenté d'élever le débat. Il lui semble que le fond de cette affaire n'est pas de savoir si le comportement de Marcel Paul fut discutable ou non, preuve à son avis impossible à rapporter. Ce qui le navre, en revanche, c'est *« le spectacle de ces anciens déportés de tous bords qui devraient être liés par une fraternité plus forte que les clivages politiques »*. Son souhait serait que le jugement, qui sera rendu le 6 décembre, *« contribue à apaiser les antagonismes, l'institution judiciaire devant chercher davantage à raccommoder qu'à déchirer »*.

Le vœu est assurément louable. Il risque fort, même exaucé, de rester pieux.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

UN TEST A HUIS CLOS EN PRÉSENCE DE M. BADINTER

Des caméras aux assises de Paris

Les caméras entreront-elles bientôt dans les prétoires ? C'est le vœu de M. Robert Badinter, garde des sceaux, qui a participé très discrètement, il y a quelques jours, à des essais techniques dans la grande salle des assises de Paris. L'idée de filmer les procès avait été lancée après l'arrestation de Klaus Barbie. Mais beaucoup de points d'interrogation demeurent : faut-il seulement enregistrer les débats, c'est-à-dire les archiver pour l'histoire, ou les diffuser immédiatement à la télévision ?

A la chancellerie, on affirme qu'aucune décision n'est prise, mais M. Badinter semble décidé à se hâter. En témoignent les essais à huis clos qui ont eu lieu récemment dans la grande salle des assises de Paris, désertée de ses occupants habituels.

C'est l'Institut national de l'audiovisuel (INA) qui avait été chargé de ce test. A la demande du garde des sceaux, les techniciens ont fait des essais de lumière et de caméras. On a vu M. Badinter s'installer successivement dans le box des inculpés, dans le fauteuil de l'avocat général et à la place des jurés pour juger de l'effet produit par les projecteurs. D'autres essais doivent avoir lieu prochainement en province, à Lyon en particulier, où doit se dérouler le procès de Klaus Barbie.

Celui-ci sera-t-il retransmis à la télévision ? Selon un sondage réalisé l'année dernière, 70 % des Français seraient favorables à sa diffusion en direct. Mais M. Badinter ne veut pas arrêter sa position en fonction de ce seul procès. Il continue de consulter des professionnels de l'audiovisuel comme M. Paul Lefèvre, d'Antenne 2, ou M. Jacques Pomonti, président de l'INA. Ce dernier doit lui remettre dans quelques semaines un rapport sur les tests réalisés par les techniciens de l'Institut.

Le 4 décembre doit avoir lieu une nouvelle réunion de la commission que le ministre de la justice avait chargée, en 1983, d'étudier les problèmes posés par l'enregistrement des débats judiciaires. Présidée par M. André Braunschweig, ancien président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, cette commission a remis au garde des sceaux, en février 1984, un rapport relativement audacieux dans la mesure où ses conclusions vont à l'encontre de l'opinion des avocats et des magistrats, en majorité opposé à la retransmission des procès à la télévision.

Cette commission préconise une libéralisation en deux temps, comme pour la loi Veil sur l'avortement : d'abord un texte autorisant pour deux ou trois ans la présence des caméras dans les prétoires, puis, au bout de ce délai, une loi définitive. Comme aujourd'hui, les magistrats pourraient décider le huis clos, mais l'autorisation de filmer serait la règle et l'interdiction, l'exception.

La commission préconise de retransmettre les débats en différé, et uniquement après la décision du tribunal et de la cour. Par mesure de sécurité, les gros plans sur les jurés et les témoins seraient prohibés, et, à la demande du président de la juridiction, leur visage pourrait être estompé. Telles sont quelques-unes des suggestions sur lesquelles M. Badinter devra se prononcer avant de faire connaître sa position, probablement dans quelques mois.

BERTRAND LE GENDRE.







SCIENCES

LE PROGRAMME FRANÇAIS D'ÉTUDES SPATIALES

Priorité aux lanceurs lourds

Pour le Centre national d'études spatiales (CNES), *« le lanceur Ariane-3, est maintenant du passé »*. Ce commentaire du directeur général du CNES, M. Frédéric d'Allest, n'est qu'à peine une plaisanterie. Même si le lanceur européen qui vient d'être tiré avec succès depuis la base guyanaise de Kourou n'en est qu'à son deuxième vol et même si d'autres exemplaires d'Ariane-3 sont en cours d'intégration dans les ateliers des industriels pour préparer la mise en orbite prochaine d'autres satellites. En effet, en matière de programmes spatiaux tout va très vite, et il faut se préparer dix à quinze ans à l'avance pour être en mesure d'affronter la concurrence de pays qui n'auront pas ralenti leur effort.

L'avenir pour le CNES, c'est, bien entendu, un certain nombre de missions scientifiques : vers les étoiles avec Hipparcos; vers la comète de Halley avec les sondes Vega et Giotto; vers les océans avec le satellite Topex-Poséidon. C'est aussi les satellites de télécommunications et de télévision directe (Télécom, Athos, TDF), d'observation de la Terre (Spot), de localisation de balises (Argos-Sarsat). Mais c'est surtout les programmes de développement d'un nouveau lanceur lourd, Ariane-5, dont le premier essai en vol devrait avoir lieu en 1994 ; d'un élément de la future station spatiale américaine ou européenne qui pourrait se concrétiser autour du projet germano-italien Colombus, et du projet de navette spatiale européenne Hermès, pour laquelle la France a pris, comme pour Ariane-5, une position de leader.

A eux seuls, ces trois derniers programmes représentent, sur une période de plusieurs années, un investissement global de près de 48 milliards de francs aux conditions économiques de 1984 : 17,4 milliards de francs pour Ariane-5 ; 17,8 milliards de francs pour Colombus et 12,3 milliards de francs pour Hermès. Tout cela coûte cher (1), mais *« devra être réalisé »*, en coopération avec les partenaires habituels de la France réunis au sein de l'Agence spatiale européenne (ESA). Pour M. Frédéric d'Allest et M. Jacques-Louis Lions, président du CNES, ces programmes sont essentiels, car il y va de l'indépendance de l'Europe dans le domaine spatial.

Essentiel en ce qui concerne Ariane-5, dans la mesure où, même à long terme, *« les fusées classiques demeureront des outils privilégiés pour le lancement des satellites »*. Le sujet est d'ailleurs à ce point important pour l'Europe que le choix de la configuration définitive du lanceur est en cours de discussion au sein de l'ESA et que les appels d'offres industriels pour ce projet devraient en principe avoir lieu au cours de l'année prochaine. Essentiel aussi en ce qui concerne le programme Colombus et le programme Hermès, pour lesquels, selon M. d'Allest, l'Europe ne peut pas prendre le risque d'être absente car ces domaines commandent tout ce qui a trait à l'intervention en orbite : ateliers orbitaux, stations spatiales permanentes, récupération des satellites, etc.

L'autonomie des Européens

Même si ces secteurs leur apparaissent comme une sorte de « pari », il est clair pour les dirigeants du CNES que la présence de l'homme en orbite sera demain une nécessité et que, à ce titre, les Européens doivent acquérir, face aux grandes puissances spatiales, une certaine autonomie. Pour M. d'Allest, ces domaines sont en effet *« un investissement à caractère aussi stratégique qu'un champ de tir ou qu'un lanceur »*. Aussi les Français suggèrent-ils à leurs partenaires européens de participer à la station spatiale américaine par le biais de Colombus, projet pour lequel ils sont prêts à financer de 15 % à 18 % du coût. Mais, dans le même temps, ils les invitent à développer, le moment venu, la navette Hermès de manière à ce qu'elle effectue son premier vol en 1997. Il reste que, sur ce point, les partenaires éventuels de la France préféreraient différer quelque peu Hermès, ce que le CNES ne souhaite pas. Quoi qu'il en soit, les ministres européens concernés trancheront à l'occasion de la conférence spatiale qui se tiendra à Rome du 29 au 31 janvier 1985.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Pour prendre en compte tous ces nouveaux programmes sans léser ceux qui sont déjà lancés – ou prévus, – le budget du CNES, qui s'élève pour 1984 à 4 137 millions de francs (subventions hors recettes), devrait augmenter de 35 % en volume d'ici à 1990.

Les sondes vers la comète de Halley

LE RENDEZ-VOUS DE GIOTTO

« La comète de Halley sera au rendez-vous. Soyons sûrs que Giotto y sera aussi. » A Toulouse, au pied du gros cylindre bleu nuit et blanc que constitue la sonde spatiale européenne Giotto, cette petite affiche rappelle, non sans humour, aux techniciens que le temps est compté et que la comète n'attendra pas. La voici en effet qui nous revient après soixante-seize ans d'absence. Lors de son dernier passage dans la banlieue de la Terre, en 1910, elle avait donné dans le ciel un merveilleux spectacle. Aujourd'hui, la communauté astronomique modiale est sur le pied de guerre pour l'étudier. Pour mieux connaître cette belle errante, témoin fossile de la formation, il y a 4,6 milliards d'années, du système solaire, des moyens d'observation terrestres et spatiaux sans précédent vont être déployés.

C'est ainsi que pas moins de cinq sondes spatiales vont être lancées en direction de la comète de Halley qu'elles rencontreront au tout début du mois de mars 1986. Deux d'entre elles, Vega-1 et 2, d'origine soviétique, sont déjà prêtes et devraient partir les 15 et 21 décembre. Lancées d'abord en direction de la planète Vénus dans l'atmosphère de laquelle elles largueront chacune, en juin 1985, un ballon et un module de descente, ces sondes de quatre tonnes, porteuses pour leur partie cométaire (2 tonnes) de toute une série d'instruments, à la construction desquels les laboratoires français ont largement participé, devraient croiser la comète de Halley les 6 et 9 mars 1986, à une distance comprise entre 3 000 kilomètres et 10 000 kilomètres.

Premières arrivées sur les lieux, Vega-1 et Vega-2 devraient permettre d'affiner la trajectoire de la sonde européenne Giotto (960 kilogrammes), prévue pour effectuer, le 13 mars 1986, un survol « kamikaze » de la comète en passant à 500 kilomètres seulement de son noyau (1). Cette dernière, soumise actuellement à Toulouse, à une série d'essais, devrait être expédiée au centre spatial guyanais de Kourou à la mi-avril pour un lancement par Ariane au début du mois de juillet. Entre-temps, les Japonais auront lancé, le 5 janvier, un engin modeste qui devrait ouvrir la route à une sonde, Planet-A, plus ambitieuse, dont le tir est programmé pour le 14 août de l'année prochaine. Il reste toutefois que ces deux sondes japonaises passeront loin de la comète puisque la première ne la frôlera qu'à une distance de 4 à 5 millions de kilomètres et la seconde à 200 000 kilomètres seulement.

J.-F. A.

(1) Bien qu'arrivant le 8 mars 1986 à proximité de la comète, les sondes japonaises ne passent pas assez près de Halley pour permettre par leurs informations d'aider Giotto.

UN MAIRE D'INDRE-ET-LOIRE FAVORABLE AU STOCKAGE DE DÉCHETS NUCLÉAIRES SUR SA COMMUNE

Tours. – M. Daniel Philippot, maire (sans étiquette) de Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire), une commune de neuf cent quatre-vingts habitants située à 30 kilomètres de Tours, a suscité un certain émoi chez ses concitoyens en proposant d'accueillir un centre de stockage de déchets nucléaires. Pour répondre aux craintes manifestées lors d'une réunion publique d'information, le 15 novembre, le maire a chargé une conseillère municipale, opposée au projet, d'organiser une « contre-réunion » d'information. *« Rien ne se fera sans une consultation des maires du canton et de la population »*, a précisé M. Philippot. Une association de défense de l'environnement s'est constituée le 20 novembre. *« La mobilisation commence »*, a annoncé son vice-président, M. Piochon.

Cependant, la municipalité est confiante : *« L'effet de choc est passé,* affirme M. Michel Couderc, adjoint au maire. *On observe un renversement de tendance en faveur du projet. »* Comme à Cholet, (*le Monde* du 20 novembre), le maire de Neuvy-le-Roi espère que sa candidature spontanée attirera l'attention des pouvoirs publics. Mais, pas plus que le Maine-et-Loire, l'Indre-et-Loire n'a été retenu par l'Agence nationale des déchets radioactifs (ANDRA) parmi les départements « possibles ». – *(Corresp.)*

SPORTS

TENNIS

McEnroe forfait pour les Internationaux d'Australie

A cause d'une blessure au poignet gauche, le champion du monde américain John McEnroe, qui purge actuellement une suspension de vingt et un jours, ne pourra pas s'aligner, à partir du 26 novembre, dans les Internationaux d'Australie. Vainqueur à Wimbledon et à Flushing Meadow, le numéro un mondial ne pourra donc pas tenter de réaliser la troisième levée d'un éventuel grand chelem. Cette blessure ne devrait cependant pas remettre en cause sa participation à la finale de la Coupe Davis contre la Suède, du 16 au 18 décembre à Goeteborg.

Tenu à l'écart des courts pendant cinq mois en raison d'une pubalgie, le numéro un français, Yannick Noah, s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi de Toulouse, en battant, le 22 novembre, le Suédois Johan Svensson, 6-4, 7-5.

AUTOMOBILISME : *Guy Verrier candidat contre Jean-Marie Balestre.* – Le ton monte dans le conflit entre le président des fédérations française (FFSA) et internationale (FISA) du sport automobile, M. Jean-Marie Balestre et l'Automobile Club de Monaco (ACM). Prenant fait et cause pour l'ACM, qui, en dernière extrémité, envisage un repli du rallye de Monte-Carlo en Italie, M. Guy Verrier, directeur de la compétition de Citroën, a décidé d'être candidat au poste de président de la FFSA contre M. Jean-Marie Balestre lors des élections fédérales du 5 décembre.

BASKET-BALL : *la France battue par la Grèce 94-90.* – Pour le premier match qualificatif aux championnats du monde de 1986 en Espagne, l'équipe de France de basket-ball a été battue, le 22 novembre, à Athènes, par la formation grecque 94-90 après prolongation, les deux équipes étant à égalité 81-81 à la fin du temps réglementaire. Cette défaite risque de compromettre les chances de la sélection de Jean Luent, car il n'y aura qu'un qualifié dans le groupe C où opère la France. Après la mauvaise tenue de l'équipe nationale pendant le tournoi olympique de Los Angeles, les joueurs français ont témoigné d'une nette volonté de réagir.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. André COLLOC'H et Mme, née Françoise JUDET,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathilde,

sœur d'Eleonore, Gaël et Héloïse,

le 22 novembre 1984 à Ville-d'Avray.

– Le docteur et Mme Alain de MIJOLLA ont la joie de faire part de la naissance de

Philippe,

le vendredi 16 novembre 1984.

46, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Mariages

– M. Edouard LAFFON,

fils de M. et Mme Robert LAFFON,

et

Mlle Caroline GUERRINI MARALDI,

fille du comte et de la comtesse GUGLIELMO GUERRINI MARALDI,

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré dans la plus stricte intimité le 8 novembre 1984.

Décès

– Le président
et le conseil d'administration,
Les membres de la direction générale,
Ses collègues et amis de la société des Pompes funèbres générales,
Le président
et le conseil d'administration
de l'Institut français de thanatopraxie (IFT),
Le président
et le conseil d'administration
de la Fédération nationale
des pompes funèbres (FNPF),
Le président
et le conseil d'administration
de l'Association européenne
de thanatologie (AET),
Le président
et le conseil d'administration
de la Fédération internationale
des associations de thanatologues (FIAT-IFTA),

ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quarante-deux ans, de

M. Jean-Pierre DRAULT,
directeur
de la documentation générale
de Pompes funèbres générales,
secrétaire général de l'IFT,
délégué de la FNPF,
secrétaire général de l'AET,
directeur exécutif
de la FIAT-IFTA,

survenu à Paris le 19 novembre 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour, en l'église Saint-Ambroise, 71 *bis*, boulevard Voltaire, Paris-11e (Me Saint-Ambroise), où l'on se réunira.

PFG,
66, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.
FNPF,
17, rue Froment,
75011 Paris,
M. et Mme Claude Foucher,
18, rue Eugène-Decout,
17000 La Rochelle.

– Mme Victor Gaudouen,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor GAUDOUEN,
ingénieur des Arts et Métiers,

survenu le 17 novembre 1984, à Paris et inhumé à Fontainebleau le 21 novembre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. et Mme Yves Lebegue,
M. et Mme Yves Savary,
M. Georges Lebegue,
M. et Mme Jean-Pierre Lebegue,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond LEBEGUE,
membre de l'Institut,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu le 21 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à *Paris-5e*, le mardi 27 novembre, à 8 h 30.

– Mme Marie-Claude Lechaux,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Lechaux
et leurs enfants,
M. et Mme Joël Lechaux,
Mme Micheline Lechaux
et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Mlle Colette Lacour,
Mme Lucien Pinson,
M. et Mme Alfred Delannoy
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre LECHAUX,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

survenu le 20 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-onzième année, en son domicile, 50 *bis*, rue de Crimée, à Paris-19e.

Regrets.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière parisien d'Ivry, dans le caveau de famille.

– Mme Catherine Mol-Loeff,
son épouse,
Marie-Pierre et Frans Mol-Védrenne,
Michiel Mol,
Katinka et Bernard Peillon-Mol,
ses enfants,
Marie-Adélaïde et Anna Mol,
ses petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Pieter MOL,

survenu à L'Etang-la-Ville, le 20 novembre 1984, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

« Et quand je serai allé vous préparer une place, je reviendrai vous prendre avec moi, afin que là où je suis vous soyez aussi. »
(Jean XIV, 3.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, clos de la Tournelle,
78620 L'Etang-la-Ville,
40, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.
251, avenue Molière,
1060 Bruxelles (Belgique).
13, rue Nanteuil,
51100 Reims.

– L'office néerlandais des produits laitiers
et ses collaborateurs

ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur général

M. Pieter MOL,

rappelé à Dieu le 20 novembre 1984.

9, rue Noblet,
Boîte Postale 229,
92503 Rueil-Malmaison Cedex.

– M. Gilles Taïb,
Mme Claudine Milhem,
Leurs familles et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Sonia TAIB,

survenu à l'âge de neuf ans.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

1, avenue des Soupirs,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.
29, rue Frédérick-Lemaître,
75020 Paris.

Erratum

– Dans l'avis de décès paru le 23 novembre 1984, il fallait lire

Mme Edmond Bacquet,
son épouse,
M. et Mme Jean Bacquet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Edmond BACQUET,

et non BAQUET.

Remerciements

– Mme Philippe Delahaye,
Mlles Joëlle et Marie-Claude Delahaye,
très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Philippe DELAHAYE,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Communications diverses

– Europe et Mondialisme. – Le comité permanent mondialiste (qui regroupe une vingtaine d'associations, dont Citoyens du Monde) organise le 24 novembre, une journée-débat sur le thème : « Europe et Mondialisme », à l'annexe du Sénat, salle A, 26, rue de Vaugirard, 75006 Paris.
Renseignements (1) 531-29-99.

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE RELAIS ET CHATEAUX

« La France est fière d'avoir mis au monde la plus belle chaîne hôtelière du globe », a déclaré M. Alain Poher, président du Sénat, à l'ouverture du congrès de Relais et Châteaux, qui fête, cette année, son trentième anniversaire.

Les trois cent quarante-deux Relais et Châteaux, une chaîne d'établissements de luxe répartis dans trente et un pays (*le Monde* du 4 février), représentant environ dix mille chambres, ont réalisé un chiffre d'affaires d'environ 2,1 milliards de francs en 1983 dont 900 millions pour les relais français.

L'expansion géographique se continuera en 1986 puisque après avoir accueilli des établissements situés aux Etats-Unis, aux îles Grenadines, aux Seychelles et en Australie, la chaîne comptera parmi ses membres de luxueuses auberges de campagne japonaises.

Après le succès qu'elle a remporté au Centre Georges Pompidou, le Journal l'Arche et le Centre Rachi, en collaboration avec les Editions du Seuil, présentent du 21 novembre 1984 au 2 janvier 1985 l'exposition de Roman VISHNIAC.
Une soixantaine de photographies exceptionnelles, extraites du livre récemment publié au Seuil, retracent la vie « d'un Monde Disparu », celui des Juifs d'Europe de l'Est avant la Seconde Guerre Mondiale.
Cette exposition se déroulera au Centre Rachi, 30 bd de Port-Royal 75005 PARIS.

Le Monde

culture

POLÉMIQUE SUR LE DROIT DES CRÉATEURS

A qui appartiennent « les Enfants » de Marguerite Duras ?

Les critiques de cinéma ont reçu le 22 novembre au matin l'invitation suivante : *« Les productions Berthemont et le ministère de la culture sont heureux de vous communiquer la sortie du nouveau film de Marguerite Duras,* les Enfants, *le 5 décembre. Une seule et unique projection de presse aura lieu le 27 novembre. »* Le soir de ce même jeudi, on apprenait, au bureau de l'attachée de presse, que la projection était annulée, et la sortie, retardée.

La feuille de projection nous a permis d'apprendre à Marguerite Duras qu'elle avait une attachée de presse et la date à laquelle étaient conviés les journalistes. Elle l'ignorait. Elle savait simple*ment que son film allait sortir, et* elle ne le voulait pas. Elle savait que la presse serait sollicitée. Elle a demandé aux critiques de cinéma de ne pas voir son film et de dire autour d'eux qu'ils n'iraient que lorsqu'elle-même les inviterait *(« ce qui arrivera au début de 1985, février ou mars).*

« Les Enfants, sont loin de *l'Amant »,* explique Marguerite Duras. *« Les gens ne vont pas se retrouver dans le film. Il ne faut pas qu'ils y aillent dans ces conditions »,* disait-elle avant d'apprendre (par nous) que la sortie était retardée. Risquons cette affirmation : les critiques, et le public, ne seraient pas allés voir *les Enfants,* le 5 décembre, par respect pour Marguerite Duras.

« Le droit moral de l'auteur, ils ne savent pas ce que c'est », dit Marguerite Duras. *« Ils »,* c'est le distributeur, Odessa films, qui a voulu profiter du succès de *l'Amant,* du prix Goncourt, et passer outre la décision de l'écrivain cinéaste. *« Ils »,* c'est le pro*ducteur délégué, à qui a été* confié l'argent attribué à Marguerite Duras par le ministère de la culture, qui, dit-elle, n'avait jamais parlé du distributeur. Il semble aussi que la société Berthemont ait *été « doublée »* par le distributeur.

« Je préfère sacrifier le film, mais que ces manières-là disparaissent », disait Marguerite Duras le 22 novembre. Au dernier moment, elle a gagné, le film *ne sera pas sacrifié.* C'est juste, et cela devrait être évident pour tout le monde.

Mais Marguerite Duras nous disait encore : *« Je ne sais plus comment avoir le droit de disposer de la carrière de mon film. »* Il faut savoir que les cinéastes qui ne sont pas producteurs sont dans cette situation. Ici, l'histoire *finit bien.* Pourtant elle rappelle la difficulté des auteurs de films en France et dans le monde. Elle est d'actualité, avec la discussion au Parlement de la nouvelle loi sur les droits des créateurs, avec les démêlés de Canal Plus avec les sociétés d'auteurs.

CLAIRE DEVARRIEUX.

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN-PIERRE WEISS DIRECTEUR DU PATRIMOINE

Les monuments décentralisés

A l'occasion du colloque sur « Les monuments historiques demain », qui a lieu à Paris jusqu'au 24 novembre (*le Monde* du 23 novembre), M. Jean-Pierre Weiss, directeur du patrimoine au ministère de la culture depuis octobre 1983, expose, dans l'entretien qu'il nous a accordé, certains des enjeux actuels du patrimoine et les réformes entreprises dans ce domaine par le ministère de M. Jack Lang.

« Un colloque sur le patrimoine, ce n'est pas vraiment une nouveauté...

– Non, en effet, il y en a déjà eu de nombreux concernant les monuments historiques. Mais ils restaient *le fait de spécialistes* et n'atteignaient que rarement le public. Le colloque de la Salpêtrière est d'abord une rencontre des spécialistes de tous bords avec les élus, les associations, la presse, afin que soient publiquement débattues toutes les questions touchant les monuments : jusqu'où aller dans la conservation, la protection, la restauration ?, jusqu'où pousser les efforts de connaissance, les *efforts financiers* ? Mais aussi quelles époques et quels contenus prendre en compte ? Enfin, comment mieux insérer tout cela dans le monde moderne, et faire le lien avec l'ensemble de la vie sociale et économique ?

– En dehors des spécialistes, avez-vous vraiment trouvé un public pour s'intéresser à toutes ces questions ?

– Nous pensions à l'origine ne réunir que deux ou trois cents personnes. En fait, il nous a fallu clore les inscriptions à quelque sept cents participants, sinon, c'est plus du double qui serait sans doute venu. Le patrimoine est un sujet d'actualité. D'abord, parce qu'il s'agit d'architecture et qu'après la coupure artificielle qu'on avait établie entre passé et présent l'architecture passionne à nouveau les gens. Ensuite, il s'agit d'urbanisme et, à l'heure où la décentralisation est passée dans les mœurs, le problème du patrimoine prend une nouvelle signification.

» Les élus ne peuvent plus se contenter de prendre plus ou moins en compte tel ou tel monument isolé, ils doivent maintenant les concevoir dans l'ensemble de la ville et de ses réalités. Enfin, ce public a des raisons tout simplement économiques de s'intéresser aux monuments historiques. Outre les 760 millions de crédits qui ont été votés pour 1985, il y a la participation de nombreux partenaires du ministère de la culture, privés ou publics. C'est ainsi entre deux milliards et deux milliards et demi de francs qui devraient être dépensés l'an prochain. Avec tout ce que cela *signifie* d'entreprises et d'artisans concernés, d'artistes, de spécialistes, de savoir-faire.

– Que signifie, lorsqu'il s'agit de monuments historiques, le mot décentralisation ?

– Essentiellement, deux réformes qu'il faut d'ailleurs lier à la nouvelle responsabilité qu'ont les maires dans l'attribution de la plupart des permis *de construire ou de démolir.* La première de ces réformes concerne la protection des monuments. Le *Journal officiel* a publié, le 17 novembre, deux décrets qui en modifient profondément l'organisation. A partir de janvier 1985, en effet, toute demande de protection sera adressée directement au préfet de région, qui consultera une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique, dite COREPHAE. Une procédure beaucoup plus rapide que le passage systématique au niveau national.

» Mais surtout, il y aura dans ces commissions, outre les spécialistes des monuments, des représentants des élus et des associations. C'est cependant le commissaire de la République qui, en dernier ressort prendra la décision d'inscrire ou non les bâtiments à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, et, dans les cas plus importants, c'est lui encore qui proposera le classement au ministère de la culture. En outre, le maire de toute ville concernée par l'une ou l'autre de ces mesures sera invité aux délibérations. Plus de protection plus ou moins occulte et mystérieuse.

– Ne craignez-vous pas de faire dépendre l'avenir du patrimoine d'intérêts un peu trop évidemment locaux et particuliers ?

– En matière de patrimoine, on court toujours deux risques. Ou de ne pas assez protéger, de laisser la bride lâche aux enjeux de l'urbanisme, ou au contraire de trop protéger. Et quelquefois de protéger des édifices de peu d'intérêt, sinon celui, purement fiscal, du propriétaire. L'hypothèse de base de la décentralisation est quand même que nous avons affaire à des interlocuteurs adultes ! Cela dit, nous allons regarder comment travaillent les COREPHAE, et quelles décisions prennent les préfets. Il sera toujours possible de rectifier les erreurs.

» L'autre grande réforme concerne les abords et a été élaborée conjointement par le ministère de la culture et celui de l'urbanisme. Nous allons progressivement supprimer la zone de protection des 500 mètres autour des édifices classés, trop arbitraire et systématique. Elle sera remplacée par des zones adaptées à chaque cas et établies à l'initiative des collectivités elles-mêmes. Dans chaque zone seront déterminés dès le départ ce qui peut être touché et ce qui doit rester. La définition de ces zones reviendra d'abord aux municipalités. Les préfets de département les approuveront ou non après consultation des différentes administrations concernées. Notamment des architectes des bâtiments de France (les ABF) et d'une nouvelle instance, le collège régional du patrimoine et des sites. Celui-ci peut en particulier ar*bitrer les conflits entre les maires et* les ABF à propos d'une zone ou d'un élément de chaque zone. Dans tous les cas, c'est le préfet qui aura le dernier mot.

Discussion et réflexion

– Estimez-vous ces réformes purement administratives suffisantes pour assurer la protection du patrimoine ?

– Ce sont des instruments. Evidemment, on verra ce qu'ils donnent dans la pratique. Mais d'autres réformes sont conjointement engagées au niveau de l'Etat. La recherche archéologique, l'inventaire, le patrimoine ethnologique ont fait ou sont près de faire l'objet de mesures de ce type. De la même manière, une réforme de la commission supérieure des monuments historiques devrait être bientôt entreprise. Les moyens de l'Etat doivent désormais faire l'objet de concertations et ne plus être utilisés de manière exclusivement autoritaire. Dans le contexte actuel, il faut donc que la compétence en matière de monuments soit redémontrée, revérifiée. Il faut que les gens comprennent pourquoi on a besoin des architectes spécialisés, ce qu'on fait de l'argent utilisé, quand commence et quand finira un chantier. C'est ainsi qu'on sensibilisera le public. Il faut accepter de débattre de cela. C'est la meilleure des garanties pour la protection du patrimoine.

» Aujourd'hui, la commission doit élargir son champ de compétence. Sur ses soixante-dix membres, il n'y a par exemple qu'un seul spécialiste du patrimoine industriel. Il serait aussi souhaitable de rapprocher la politique de protection des monuments de celle des objets d'art. Enfin, la commission devrait être un lieu de discussion sur les travaux les plus importants, et un lieu de réflexion sur le sujet même des monuments. Depuis Mérimée (1), la no*tion de monument historique* a considérablement évolué, sauf dans les dix dernières années : on reste aux mêmes principes, alors que le contexte a radicalement changé.

» Il faudrait par exemple mieux étudier, d'une manière générale, les conditions d'utilisation des nouveaux matériaux. Et dans chaque cas, il conviendrait de mieux cerner l'ambition des restaurations, leurs coûts, leurs délais. Pourquoi faut-il attendre vingt ans pour la restauration d'une église comme Saint-Sernin, à Toulouse ? D'autres méthodes, d'autres programmes ne permettraient-ils pas de ramener ces délais à dix ou même cinq ans ? Désormais, nous devons arriver à ce que toutes les conséquences d'une restauration soient étudiées à l'avance. Cela sera fait pour un certain nombre d'opérations majeures en 1985, puis ces études préalables seront systématiques à partir de 1986. Si nous ne modernisons pas nos outils de protection, ils sont en effet condamnés. »

Propos recueillis par **FRÉDÉRIC EDELMANN.**

(1) *NDLR.* – Prosper Mérimée fut inspecteur des monuments historiques et recensa le patrimoine archéologique de la France.

Partition-collage à Chaillot

Autant le préciser d'emblée, pour *éviter* tout malentendu, *l'Empire de Dadi,* spectacle *« d'après la musique d'Erik Satie »,* présenté par le Grupo Accion de Buenos-Aires, a connu le soir de la « première » un succès d'autant plus franc qu'il n'était guère prévisible pendant la première demi-heure. Les gags sont venus, les collages d'auteurs divers – Satie, Debussy, Massenet, Verdi, etc. – ont produit l'effet *qu'on attend généralement* des citations hors contexte.

Il est inutile de vouloir aller contre les modes et l'air du temps – toutes les idées de mise en scène originale qu'on a vu naître depuis dix ans se trouvent réunies ici par Jacobo Romano, – et de donner tort aux spectateurs qui, étant venus pour se divertir en connaissance de cause, ne se sont finalement pas ennuyés. *C'est seulement à l'intention de ceux qui* éprouvent une certaine tendresse pour l'art assez hermétique finalement d'Erik Satie qu'il convient de faire des réserves sur l'intérêt d'un spectacle relevant davantage du music-hall culturel que du théâtre musical à la manière de Kagel.

Jorge Zulueta, auteur de la partition-collage, tient lui-même le piano avec une maîtrise certaine ; trois chanteuses (Janice Baird, Peggy Bouveret et Nobuko Takahashi) se partagent les airs et les rôles de divas habillées par Paco Rabanne et Juan Gatti ; deux musiciens, clarinette et hautbois (les percussions sont dans la fosse, le synthétiseur... dans les haut-parleurs) et six comédiens évoluent en tous sens afin qu'il se passe toujours plusieurs choses à la fois. *Le tout semble parfaitement réglé,* seul le dessein reste obscur, mais justement c'est pour qu'on puisse encore en parler après.

GÉRARD CONDÉ.

★ Théâtre national de Chaillot, jusqu'au 1er décembre. Soirées à 20 h 30, matinées le dimanche à 15 h. Relâche dimanche soir et lundi.

Reuben et son poète

Reuben est le nom d'un chien ébouriffé, *deus ex machina* du film de Robert Ellis Miller, dont le héros est un poète qui se prend pour Dylan Thomas et se rêve Rimbaud, tout en regrettant de ne pas avoir abandonné la poésie à temps.

En vérité, il n'écrit plus. Il fait des tournées de conférences dans des clubs de femmes, femmes auxquelles il s'accroche en parasite, cultivant son charme de chien fou, de don Juan alcoolique, cynique et enfantin. Il est celui qui a besoin d'elles, et elles n'y résistent pas... Jusqu'au jour où il rencontre une fille jeune, belle, les pieds sur terre, qui, naturellement, le laisse tomber. Enfin, c'est lui qui la laisse tomber quand il apprend qu'elle attend un bébé, mais elle s'y attendait. Elle avait fait déjà le tour du frimeur, du tricheur, qui lui laisse quand même un beau souvenir en se suicidant par inadvertance, pourrait-on dire...

Tiré d'un roman et d'une pièce de théâtre, joué en majorité par des acteurs de théâtre, *Reuben Reuben* est décousu et bavard, mais sa vigoureuse insolence ramène au meilleur Boulevard anglo-saxon. Tom Conti, sélectionné aux oscars pour son interprétation du poète, est effectivement drôle, émouvant, charmeur malgré son aspect de clochard imbibé.

COLETTE GODARD.

★ Voir les exclusivités.

MUSIQUE

AVEC L'ATELIER LYRIQUE DE TOURCOING

Les enfants chantent « l'Odyssée »

L'Atelier lyrique de Tourcoing, cette « petite » cellule de création de l'Opéra du Nord, poursuit sa navigation impertinente et imprévue sans se laisser troubler par les difficultés de l'heure. Sous la direction conviviale, mais vigoureuse, de Jean-Claude Malgoire, il marque des points dans tous les domaines : naguère, il remporte le prix du meilleur spectacle lyrique en province du Syndicat de la critique, avec *le Couronnement de Poppée, lui adjoint un Retour d'Ulysse* du même Monteverdi, aussi exceptionnel, puis saute dans le théâtre musical contemporain, dont il présente cinq spécimens l'an passé dans la même soirée, et le voici qui commande un opéra pour enfants inspiré de *l'Odyssée !*

A la manière des *Travaux d'Hercule* d'Antoine Duhamel (créés à Lyon et repris en 1982 à Tourcoing), *Moi, Ulysse,* de Rémy Laureillard, mis en musique par Isabelle Aboulker, fait une large place aux écoliers : à chaque représentation participent deux classes de CM 2, jamais les mêmes, qui, depuis le mois de septembre, ont travaillé leurs rôles avec les animateurs de l'Atelier et appris les chants avec leurs instituteurs qui les ont familiarisées avec le chef-d'œuvre d'Homère. Au total, après les six représentations de Tourcoing et les quatre de Calais (du 4 au 9 décembre), ce sont cinq cents gamins qui auront joué les aventures du roi d'Ithaque.

La scène se passe chez Alkinoos, roi de Phéacie, où Ulysse, naufragé, a été recueilli par les enfants qui entourent Nausicaa. Personne ne veut croire qu'il est le héros de *l'Illiade,* le vainqueur de Troie. *Pour sauver sa tête, tel Shéhérazade,* il va raconter son histoire, ses légendes fabuleuses et, pour mieux assurer son emprise sur le public, il les met en scène en engageant tous les assistants, jusqu'à ce qu'aucun doute ne soit plus permis : *« L'aède le meilleur n'eût pas mieux raconté »,* dit Alkinoos émerveillé.

Ainsi les enfants, sans cesse présents, incarnent tour à tour les Lotophages, Circé et ses cochons, Polyphème le Cyclope et ses moutons, les sirènes, les vents libérés par Eole, Charybde et Scylla, le voyage d'Ulysse chez les morts, etc., épisodes très habilement résumés, sans schématisme, par Rémi Laureillard. La mise en scène, fraîche, truculente, parfois émouvante, de Christian Baggen, prend en quelque sorte la main des petits acteurs en leur faisant accomplir des actions simples, par groupes ou individuellement, qu'il exécutent avec beaucoup de spontanéité ou avec une gravité rituelle, toujours exactement accordés au caractère de l'action.

Chemin faisant, ils chantent les jolis chœurs écrits par Isabelle Aboulker *(« Nausicaa, qui épouses-tu aujourd'hui ?... Lotus, fleur de l'oubli... Nous sommes les morts... »)* dans un langage tonal ou modal très limpide, avec de délicieuses touches orchestrales, alternant avec les « grands airs » des personnages principaux, l'Ulysse frémissant de Jacques Bona, la lumineuse Nausicaa de Florence Limon, l'Alkinoos d'une démesure comique de Jacques Schwarz...

On regrette seulement qu'Isabelle Aboulker ait un peu trop limité ses interventions dans cet « opéra comique » (car il y a beaucoup de textes parlés) et surtout les interludes d'orchestre, confiés aux élèves des conservatoires de Tourcoing et de Calais. Mais l'ensemble du spectacle a un *charme vrai :* il présente, sur les ouvrages similaires de Britten et de Menotti, par exemple, l'avantage d'ouvrir aux enfants les trésors d'Homère, et de les relier ainsi à ce fonds commun de civilisation, qui reste encore si présent dans nos expressions familières et au détour de bien des œuvres littéraires ou musicales d'aujourd'hui.

JACQUES LONCHAMPT.

THÉÂTRE

PASOLINI AU CENTRE POMPIDOU

Résurrection

Sans être vraiment passé par le purgatoire des lettres, jamais Pasolini n'a été l'objet d'autant de célébrations : celles du peintre, du poète, de l'homme de théâtre. Sa lumière noire éclaire largement le Festival d'automne. C'est une sorte de triptyque dramatique qui vient d'être présenté au Centre Pompidou avec *Amado mio, Uccellacci, uccellini* et enfin *Orgia.*

Avec *Amado mio,* spectacle musical de Gianni Fiori, on est plus près de la pantomime que du théâtre, de la rêverie fantasmatique que de la transposition théâtrale de quelques pages de roman : quelques couples équivoques, dans un bal populaire des années 50, chantent et dansent des rengaines du temps. C'est à une collection de croquis, à un climat, que tout se ramène et c'est un peu court en dépit du charme des jeunes comédiens-danseurs-chanteurs du groupe Xéno qui ont tous le ton juste de l'élégance canaille.

Uccellacci, uccellini reprend le scénario original dont Pasolini n'avait pas retenu tous les épisodes pour son film. Ninetto Davoli, le comédien fétiche, le luron frisé et rigolard du *Décaméron,* est le fil conducteur de ce spectacle, présenté par le Collectif de Parme. Il y reprend, dix-huit ans après, le rôle qu'il tenait au cinéma aux côtés de Toto.

Trois apologues politiques, tous trois liés au bestiaire fantastique. Dans le premier, les comédiens entrent par effraction dans une chapelle où se pastiche ironiquement Giotto : deux moines, envoyés par saint François pour prêcher aux oiseaux, découvrent avec l'illusion des conversions que les faucons finissent toujours par dévorer les moineaux. Dans le second, un animateur de cabaret tente en vain d'arracher à sa solitude et à son silence un aigle royal perché en haut des gradins derrière les spectateurs. Rien n'y fait : ni les citations de Pascal, ni celles de Rimbaud, ni celles de Paul VI. A la raison qui cherche un compromis entre foi et progrès, l'aigle préfère la prière.

Dernier épisode : un père (Marcello Vazzoler) et un fils (Ninetto Davoli) tâchent le long d'une cour*sive en carré de jouer l'errance* métaphysique, tandis qu'à leurs pieds les poursuit un vilain corbeau marxiste qui s'efforce en vain de les inciter à la lutte. Brèves scènes de théâtre naïf façon Teatro del Vaticano, vraies projections des funérailles de Togliatti où le peuple se signe devant le cercueil : perpétuelles interférences des mythologies italiennes et des contradictions du poète. L'issue fatale ne manque pas : le corbeau est enfin dévoré. C'est de loin, la meilleure partie du spectacle où l'on sent Pasolini mettre à distance avec une ironie efficace, le Christ et Marx et toutes ses plus chères idoles.

Un spectacle comme *Orgia* résonne plutôt comme un non lieu. Dans un appartement – labyrinthe de métal mat et une pénombre sacrée, trônant sur un étrange lit triangulaire, une femme, énorme chouette au regard opaque, attend. Debout, face à elle, l'homme, ancien taureau tourmenté par des digestions difficiles, murmure tendrement des menaces. Simple rituel sado-masochiste d'un couple petit-bourgeois des années 60, fasciné par la mort à donner et à recevoir.

L'homme se penche sur le corps meurtri de sa femme pour y lire avidement les signes de la corruption et du néant. Il tuera sa femme, puis ses enfants ; ammènera chez lui une prostituée qu'il cherche aussi à introduire dans la liturgie du « bon usage de la mort » et finira par se pendre après s'être minutieusement revêtu des sous-vêtements de la fille enfuie : ultime acte de transgression qui fonde héroïquement son identité et proclame l'homosexualité comme défi suprême à l'ordre bourgeois. C'est assez dire que le texte porte sa date. Pour cet oratorio funèbre, Mario Missiroli a mis en scène – pour le Teatro Stabile de Turin – les intentions de Pasolini, avec beaucoup (trop) de respect.

Orgia se réduit à une orgie langagière. Alessandro Haber apporte au rôle de l'homme une force brisée pathétique. Dans sa folie immobile, Laura Betti reste un monstre admirable. Pourtant, en dépit d'aussi extraordinaires fantômes, le grand poète disparu reste absent. Trop de mots sans doute, et dans une langue malheureusement inaccessible à la plus grande partie des spectateurs parisiens. Pasolini au Centre Pompidou : une émouvante mais difficile résurrection.

BERNARD RAFFALLI.

★ Centre Georges-Pompidou (grande salle), *Orgia,* jusqu'au 26 novembre à 20 h 30. Le 25 novembre à 16 heures.

■ TOURS AURA SON BALZAC. – La ville de Tours, où naquit Balzac, vient de se porter acquéreur de l'une des huit épreuves d'une statue de l'écrivain qui seront tirées à partir d'un plâtre de Rodin fabriqué entre 1892 et 1896. Ce plâtre, qui permettra de sortir une statue en bronze de 1,10 m de haut, avait servi d'étude pour une plus grande statue *qu'on peut voir à Paris, à l'angle des* boulevards Raspail et du Montparnasse. C'est le Musée des beaux-arts de Tours qui accueillera ce Balzac.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA OU VOUS ÊTES : Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h.

LE BRÉVIAIRE D'AMOUR D'UN HALTÉROPHILE : Lucernaire (222-26-50), 22 heures.

LA CHASSE AUX DRAGONS : Théâtre de l'Œuvre (874-42-52), 21 h.

RENDEZ-VOUS DANS LE SQUARE : Théâtre de l'Ouest parisien (772-09-59), 21 h.

MY FAIR LADY : Théâtre de Boulogne-Billancourt (603-60-44), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : le Chevalier à la rose.

SALLE FAVART (296-06-11), 20 h : le Petit Ramoneur.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Théâtre, 20 h 30 : l'Empire de Dadi ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Tchécoslovaquie : poésie, humour et théâtre.

TEP (364-80-80), Théâtre, 20 h 30 : Othello.

BEAUBOURG (277-12-33), 16 h, C. Lapointe : Comment fabriquer une sorcière ? ; 17 h : Du texte à la mise en scène (à l'occasion de la création de la pièce « Company », de S. Beckett) ; 21 h : Dominique Vincent (Trois poètes dans ma voix) ; Concerts-animation, 20 h 30 : György Ligeti ; 18 h 30 ; Forum des percussions ; Cinéma-vidéo, Nouveaux films BPI, 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : naissance du cinéma parlant, de C.-J. Philippe ; 19 h : Jacques Brel, de R. Pradines ; Théâtre/Danse : 20 h 30 : Orgia, de P.P. Pasolini.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 18 h 30, Oreste.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : la Reine morte.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Sang d'encre.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : N'être.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Corneille. – La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 19 h : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Orphée ; 21 : Et si je mettais un peu de musique.

223, RUE LECOURBE, 20 h : la Chatte sur un toit brûlant.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : la Quasimodo ; 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer ; 22 h : Pleure pas, c'est de la politique.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Cie Daru.

ESPACE MARAIS (584-09-31) 18 h 30 : Hop Signor ; 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. 19 h : Mary contre Mary 20 h 45 : la Couronne de fer. – II. 18 h 30 : la Tour-d'amour : 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 15 : Ubu enchaîné. – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. – Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. – Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Emmerdeuse.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Talca, Paris et Broadway.

SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Phoenix Park.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L. KING (370-48-88), 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : Victimes du devoir ; II. 20 h 30 : Huis clos. III. 22 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : le Journal d'un fou.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Bourreau d'Antigone.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : Chambres calmes, vue sur la mer.

Vendredi 23 novembre

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, 20 h 30, Compagnie (de Beckett).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Amour et colère.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Bandoléon.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : A. Rivière, P. Robin.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tamia, P. Favre.

La danse

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), 20 h 30 : Ballets E. Pagava.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Cie Ph. Decoufle.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34), 21 h *Le Médium*.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Svetlanov (Dvorak, Rimski-Korsakov.

Orchestre de Paris, dir. E. Svetlanov (Dvorak, Rimski-Korsakov).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : S. Bartos.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Neikrug, P. Zukerman (Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre P. Kuentz (Boieldieu, Rodrigo).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : M. Barazzoni, S. Volta (musique de la Renaissance et du baroque italien).

Eglise des Billettes, 21 h : Y. Hekimova (Bach, Scarlatti, Vivaldi...).

Union centrale des arts décoratifs, 18 h 30 : Musique de cirque.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Montmorency, collégiale Saint-Martin (964-44-31), 21 heures.

Rosny-sous-Bois, église Sainte-Geneviève (528-90-15), 21 h.

L'Etang-la-Ville, église Sainte-Anne (958-17-11), 21 h.

Saint-Leu-la-Forêt, église Saint-Leu-Saint-Gilles (960-44-22), 21 h : Ensemble A Sei Voci (Willaert, Merulo, Croce...).

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (227-12-33), 20 h 30 : Orgia.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30 : Une pièce d'amour.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.

Gennevilliers, théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.

Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos (Ligeti).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Ballade pour un voyou, de J.-C. Bonnardot ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Obsessions, de Julien Duvivier ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : le Secret derrière la porte.

BEAUBOURG (278-35-57)

Pasolini scénariste, à 15 h : la Fille dans la vitrine, de L. Emmer. Divers aspects du cinéma japonais : 17 h : l'Epouse de Seishu Hanaoka, de Yasuzo Masumura ; 19 h : le Lac des larmes, de T. Tasaka.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum, 1er (296-80-40) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).

L'ARBALETE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

AMOUREUX VOLONTAIRE (Sov., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94)

AVE MARIA (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE : (V.o.) : Club de l'Etoile, 7e (380-42-05).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paris Ciné-I, 10e (770-21-71) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

JOURNAL INTIME (Hong., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (H. Sp.) (544-43-14).

LE JUMEAU (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; Français, 9e (770-33-88).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BOY MEETS GIRL, film français de Leos Carax : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'HISTOIRE SANS FIN (The never ending Story), film allemand de Wolfang Petersen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MAD MISSION, film de Hongkong de Tsui Hark (vf) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25.

MATAGI, LE VIEUX CHASSEUR D'OURS, film japonais de Toshio Gotoh (v.f.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MOSCOU A NEW-YORK, film américain de Paul Mazursky (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (272-63-32) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75.

ROCKING SILVER, film danois d'Erik Clausen (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

UN AMOUR INTERDIT, film franco-italien de Jean-Pierre Dougnac : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM FANTASTIQUE (v.o./v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93). Voir Festivals.

SPECTACLES

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98) Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) Bergère, 9e (770-77-58).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HAIR (A., v.o.) : Boîtes à films, 17e (622-44-21).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JULIA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-II, 5e (354-42-34).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

PARIS VOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (H. sp.) (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RAGTIME (A., v.o.) : Ciné 13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 9e (329-11-30).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

TAKING OFF (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TCHAO PANTIN (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

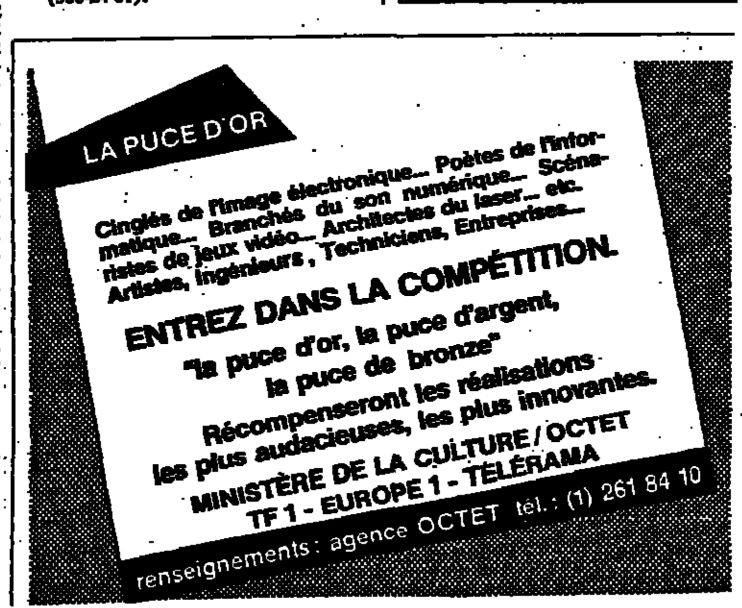
TITANIC (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA VIPÈRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).



COMMUNICATION

La grève à la radiotélévision annulée « in extremis »

Une quarantaine de postes seront créés

Le préavis de grève de vingt-quatre heures déposé, pour vendredi 23 novembre, par plusieurs syndicats de la radiotélévision, a été levé dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 novembre. A Radio-France internationale, toutefois, le mouvement a été maintenu. Le gouvernement s'est engagé à créer une quarantaine d'emplois pour faire face aux services nouveaux de l'audiovisuel public. Les programmes devraient donc être diffusés normalement sur les chaîne de télévision.

Le problème posé était celui du blocage des effectifs – décidé par le gouvernement – au moment même où la télévision du matin, la diffusion de Canal Plus et la décentralisation de FR 3 et de Radio-France entraînaient, selon les syndicats, un nécessaire renforcement des postes (*le Monde* du 23 novembre). L'annonce faite par M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, de l'acceptation par le gouvernement de créer une quarantaine de postes supplémentaires a donc créé une situation nouvelle, et changé les stratégies.

C'est à 4 heures du matin, vendredi 23 novembre (la grève devait commencer peu de temps après), à l'issue de la réunion de négociation engagée sur l'initiative de M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle et président de l'association des employeurs du service public, que le SURT-CFDT (qui regroupe 48 % des pesonnels non journalistes de l'audiovisuel) a décidé de lever le préavis de grève dans les différentes sociétés. « *Dès lundi*, a annoncé le syndicat, *la CFDT audiovisuel rencontrera M. Georges Fillioud, pour concrétiser les perspectives des orientations nouvelles intervenues cette nuit.* »

Le syndicat CFTC de l'audiovisuel a également décidé de lever son préavis, estimant que ses revendications avaient été partiellement satisfaites. Dans un communiqué, la CFTC rappelle les autres engagements pris par le ministère de tutelle, notamment l'examen global posé par l'apparition des nouvelles techniques de prises de vues et l'étude de l'application de la convention collective aux sociétés filiales, qui fera l'objet d'un réexamen de fond.

De son côté, M. Jacques Pomonti s'est félicité de la levée de la grève et de « *l'issue positive de cette négociation, qui doit permettre au service public de poursuivre son effort constant d'amélioration, de rajeunissement et de développement du service de radio et de télévision, et de leur qualité* ». M. Georges Fillioud a déclaré dans la nuit que les postes supplémentaires devraient être répartis entre les divers organismes « *selon les conséquences entraînées pour chacun d'entre eux par l'allongement des horaires d'émission (...). Le service public de l'audiovisuel a participé de façon très significative depuis trois ans aux efforts de rigueur et de modernisation, notamment sous la forme d'un redéploiement de ses effectifs, dépassant mille emplois, pour assumer les tâches nouvelles de décentralisation et d'action extérieure et pour lui permettre d'occuper toute la place qui lui revient dans un environnement national et bientôt international sans cesse plus ouvert à la concurrence* » (...). *C'est aussi pourquoi les effets de la rigueur, de règle dans tout le service public, ont été atténués en sa faveur avec une augmentation de plus de 6 % des moyens qui lui sont alloués dans le budget 1985* ».

Les mesures de redéploiement, l'amélioration de la gestion et de la productivité, ne pouvaient cependant indéfiniment permettre de satisfaire partout les besoins nouveaux, a observé M. Fillioud ; c'est pourquoi le gouvernement a accepté une quarantaine de postes supplémentaires : « *Cette adaptation se trouve et se trouvera facilitée dès lors que les activités nouvelles génèrent des recettes supplémentaires, car il convient que les crédits affectés à la création et à la production soient préservés.* »

PROGRESSION DU JOURNAL DE 20 HEURES DE TF 1

Le journal de 20 heures de TF 1 a gagné plus de deux millions de téléspectateurs depuis le début de l'année. Cette progression d'audience, mise en lumière par les derniers sondages Audimat (ils calculent de façon automatique les *taux d'écoute*), a permis à la chaîne de réduire presque de moitié l'écart qui la séparait de l'édition du soir d'Antenne 2. Après avoir atteint un « creux » au printemps dernier, passant sous la barre des 20 %, les informations du soir de TF 1 n'ont cessé de regagner du terrain : 23,2 % en septembre, 24,5 % en octobre et 25,5 % pour les deux premières semaines de novembre. En outre, pour la première fois depuis deux ans, TF 1 a battu, à deux reprises, sa consœur à 20 heures en semaine : les 26 septembre et 8 octobre. Ce redressement est attribué, selon la première chaîne, d'une part, au succès de « Cocoricocoboy », l'émission de Stéphane Collaro, d'autre part, à une meilleure qualité du journal.

Selon M. Mexandeau, le quart de la France pourra s'abonner au câble en 1990

De notre envoyé spécial

Lyon. – Lors de la conférence de presse qu'il a tenu le 22 novembre, M. Jean-Marie Rausch, sénateur (Union centriste), maire de Metz et rapporteur du budget des PTT – qui sera examiné au Sénat le 25 novembre, – s'est inquiété du retard du plan de câblage. Selon lui, « *rien n'a été fait depuis deux ans, depuis l'annonce du plan par le gouvernement* ». M. Rausch souligne notamment l'absence de contrats fermes entre la direction générale des télécommunications (DGT) et les collectivités locales, et les incertitudes qui demeurent sur les tarifs de location des réseaux. Remettant en cause les choix technologiques et le monopole de la DGT, le sénateur plaide pour une mise en œuvre plus libérale du câblage, laissée au soin des municipalités.

M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, aura sans doute l'occasion de répondre au maire de Metz lors du débat au Sénat sur le budget des PTT. Mais il devait déjà donner quelques précisions lors de son passage aux premières Assises régionales de la communication organisées par le Club de la presse à Lyon, ce vendredi 23 novembre. Il devait indiquer qu'il existe, à l'heure actuelle, cent cinquante projets intéressant près de quatre cents communes candidates au câblage, représentant environ cinq millions de foyers, soit près du quart de la population française. L'objectif du ministre est que ces cinq millions de foyers aient la possibilité de s'abonner dès la fin de 1990.

Rappelant qu'il a demandé à la DGT de conclure rapidement la négociation sur les tarifs de location des réseaux, M. Mexandeau devait poursuivre en indiquant que la proposition initiale de la DGT était de 50 francs par mois pour un service de base de quinze canaux. Les collectivités locales estimant qu'elles ne s'en sortent pas au-dessus de 35 F par mois, le ministre pense qu'en « coupant la poire en deux » on aboutit à quelque chose de raisonnable.

Les télévisions hertziennes

Le ministre devait préciser que les décrets d'application fixant les principales règles de programmation de la télévision par câble seraient promulgués dès que le Parlement aura fini d'examiner la loi sur les sociétés d'économie mixte qui exploiteront les réseaux. La réglementation qui interdit à un groupe privé la participation à plus d'une société d'exploitation serait assouplie, favorisant ainsi l'investissement financier dans la télévision par câble.

A propos des télévisions hertziennes privées, M. Mexandeau estime qu'il n'existe pas assez de fréquences pour une libéralisation comparable à celles des radios locales. Selon lui, il n'y a de place pour de nouvelles télévisions hertziennes que pour la préfiguration, l'accompagnement et le complément du câblage. Le ministre envisage des autorisations d'émettre accordées par la Haute Autorité à des sociétés d'économie mixte locales exploitantes d'un réseau câblé. C'est, selon lui, une chance que nous devons saisir : faire progresser du même pas la montée en charge de l'équipement technique et celle de l'industrie des programmes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Vendredi 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Show rose.
Avec Diane Dufresne et Jacques Higelin.

21 h 50 Feuilleton : l'Année noire.
D'après le roman de C. Castellaneta, mise en scène M.-T. Giordana, avec G. Desarthe, G. Mnato...
Deuxième épisode des mésaventures d'un policier dans l'Italie fasciste. Spada, victime d'un attentat, hospitalisé et sauvé par miracle, soupçonne son entourage. Furieux, il s'octroie le droit d'interroger personnellement Fugazza. Un feuilleton médiocre.

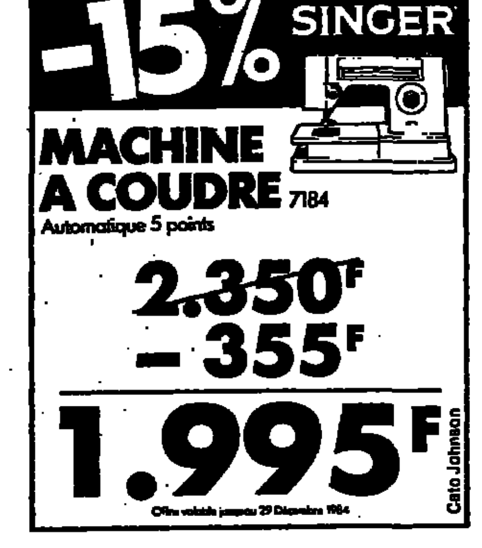
22 h 50 Documentaire : Photographie et société, de Terri Wehn-Damisch. Images de la réalité ou la photographie manipulée.
Portrait d'une des plus grandes photographes du siècle : Gisèle Freund, âgée de soixante-treize ans, jeune étudiante en sociologie en 1933 en Allemagne nazie, grand reporter et historienne de la photographie. Documents d'époque, quelques clichés parmi les plus célèbres de l'histoire de la photographie.

23 h 25 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

23 h 50 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Série : Allô Béatrice.
Réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Ceccaldi, C. Piéplu...
Au moment où Béatrice conclut l'achat d'une maison de campagne, elle apprend qu'une étrange officine vient de naître : une sorte de bureau de poste permettant aux vivants de correspondre avec les morts. Scandale financier ! Béatrice, chasseuse de scoops, dévoreuse de micro, enquête. Un scénario un peu mince pour une comédie très légère... mais bien jouée.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les lauriers sont coupés », sont invités : Christian Giudicelli (le Point de fuite), *Didier Martin* (l'Amour dérangé), *Michèle Perrein* (les Cotonniers de Bassalane), *Jacques-Francis Roland* (Un dimanche inoubliable près des casernes), *Dominique Bona* (Argentina), *Bertrand Visage* (Tous les soleils).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Rendez-vous de juillet.
Film français de J. Becker (1949), avec D. Gelin, B. Lajarrige, M. Ronet, P. Trabaud, N. Courcel, B. Auber, P. Mareuil (N.).
Entre l'idéalisme et l'arrivisme, des garçons et des filles fréquentant Saint-Germain-des-Prés cherchent leur voie dans la société d'après-guerre. Cette chronique d'une génération et d'une époque a vieilli par certains côtés, mais reste une sorte de document nostalgique.



TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Vendredi : Sahel 84. Les camions de l'espoir. Magazine d'information d'André Campana.
Les images de l'opération Sahel 84 (lancée par RTL et soutenue par FR3) : une caravane de camions débarquant quelque douze mille caisses de médicaments et de matériel dans les pays les plus déshérités de l'Afrique : la Mauritanie, le Niger, le Mali. Un bilan plutôt positif. J.-C. Deniau et A. Maestrati ont montré des images très dures, mais on a parfois l'impression qu'ils n'ont pas pu – ou pas osé – prendre le risque de décourager une aide qui, bien que dérisoire, n'en reste pas moins nécessaire.

21 h 30 Journal

21 h 55 Espace francophone.
La chanson dans les Caraïbes.

22 h 50 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse Dalbray.
Avant l'heure, c'est pas l'heure. Réal. J. Barinet.

22 h 30 Musi-club.
« Noces » d'I. Stravinsky, chorégraphie J. Kilian.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Drôles d'histoires ; 17 h 10, Fraggle Rock ; 18 h, La dernière pirogue ; 18 h 30, Vos livres m'intéressent ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, l'Australienne ; 22 h, El, film de L. Bunuel (drame psychologique) ; 0 h 15, Rage, film de D. Cronenberg (suspense) ; 1 h 40, Identification d'une femme, film de M. Antonioni (drame psychologique) ; 3 h 45, Concert : Paul McCartney ; 4 h 25, La Bête, film de V. Borowczyk (érotique).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : la presse est-elle malade ? Avec Jean Daniel (« le Nouvel Observateur »), Serge July (« Libération »), Jean-François Kahn (« l'Événement du jeudi »), Alain Peyrefitte.

21 h 30 Black and blue : Le jazz et les écrivains, avec Tony Cartano.

22 h 30 Nuits magnétiques : Squatt.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Requiem » de Mozart, « Un survivant de Varsovie » de Schoenberg, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. B. Klee, sol. J. Beckmann, D. Soffel...

22 h 34 Les soirées de France-Musique : œuvres de Sibelius ; vers 23 h 05, Ex libris ; à 1 h, musique traditionnelle du Maroc.

Les programmes du samedi 24 et du dimanche 25 novembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

COMMUNICATION

Les projets du « Monde »

Le Monde entend se donner les moyens nécessaires au redressement de sa situation financière et à la relance du journal, de ses publications et de ses autres possibilités de diversification. Les porteurs de parts de la SARL *le Monde* se prononceront le 7 décembre sur le plan proposé par le gérant.

Dans cette perspective, la direction de l'entreprise et le Comité intersyndical du Livre parisien CGT, ainsi que les délégués syndicaux CGT, qui se sont rencontrés le jeudi 22 novembre 1984, ont contresigné une déclaration commune.

Nos lecteurs doivent savoir que *le Monde* imprime actuellement toutes ses publications dans deux imprimeries, l'une étant située au siège du journal, 5, rue des Italiens, à Paris, l'autre dans la proche banlieue, à Saint-Denis. *Le Monde* envisage d'utiliser le fac-similé, procédé qui permet de transmettre à distance les pages d'un journal de telle sorte que celui-ci puisse être imprimé dans les régions où il est diffusé. Ce système d'impression a pour principal avantage de servir aux lecteurs les plus éloignés un journal beaucoup plus au fait de la dernière actualité. La décentralisation d'une partie de l'impression suppose une modification du format pour les exemplaires imprimés et diffusés en province.

« *Les parties* — précise la déclaration commune — *sont convenues que l'utilisation du fac-similé permettra la publication du journal selon deux formats :*

— Le format tabloïd normalisé pour la province, avec la possibilité d'ores et déjà de faire confectionner des pages locales par les ouvriers du Livre du Monde ;

— Et — pour une période transitoire — le format actuel, ce qui entraînera le maintien d'une des deux unités de production, celle de Paris, avec le regroupement du labeur actuel, du départ-poste pour partie, en attendant de nouveaux investissements. »

La déclaration précise que ces réformes s'accompagneront d'un plan social « *dans le respect des dispositions conventionnelles et contractuelles* » et « *avec la ferme volonté de la direction de proposer une solution acceptable pour tous les salariés concernés par cette restructuration* ».

Il est dit, en conclusion : « *Les efforts consentis par les ouvriers du Livre s'inscrivent dans une perspective de redéploiement du titre et de ses produits dérivés. De son côté, la direction du* Monde *s'engage, en s'associant éventuellement avec d'autres éditeurs, à se doter de moyens modernes d'impression pour la région parisienne et réserve à cet effet le site de Saint-Denis.* »

Compressions budgétaires à l'agence France-Presse

L'agence France-Presse devra réaliser 9 millions de francs d'économie en 1985 pour boucler son budget. Telle est la conséquence directe du blocage de la hausse des tarifs (4,9 %) imposé par le gouvernement (*le Monde* du 13 novembre).

Le conseil d'administration de l'AFP, réuni le 21 novembre sous la présidence de M. Henri Pigeat, a donc arrêté diverses mesures de compression de dépenses : report à 1986 de quelques opérations de développement prévues fin 1985 ; efforts de gestion dans différents secteurs (frais de représentation, remplacements temporaires, piges...) ; accélération du calendrier de redéploiement du personnel, surtout parmi les employés de presse ; enfin, révision des modalités d'attribution d'une prime fonctionnelle instituée lors de l'introduction du système majuscule-minuscule et typage-codage des dépêches.

Le film et le livre au centre des discussions des ministres de la culture des Dix

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de la culture des Dix, qui étaient réunis jeudi 22 novembre à Bruxelles, prennent apparemment conscience de l'utilité et des possibilités d'une action commune. C'est du moins l'impression ressentie par M. Jack Lang qui, à l'issue de la réunion, s'est déclaré très satisfait.

Les ministres, jusqu'ici peu familiers de la scène communautaire, apprennent à se connaître et tiennent à se revoir. Leur dernière réunion a eu lieu au premier semestre 1984 sous la présidence française; les Irlandais, qui assurent actuellement la présidence de la communauté, ont suivi; les Italiens viennent d'indiquer leur intention de convoquer une nouvelle session début 1985.

Un des soucis des Dix est d'aider les producteurs de films et de programmes de télévision à s'organiser afin de mieux affronter la concurrence américaine. D'ici une dizaine d'années, les besoins européens pour le câble et les satellites seront d'environ 125000 heures de fiction par an, alors qu'il ne s'en produit aujourd'hui que 5 000. Tous ont estimé jeudi qu'il serait opportun de consentir un effort accru et de le faire de manière collective. Faut-il envisager la création d'un fonds européen de soutien à l'industrie de l'image ? La majorité des Etats membres paraissent souscrire à cette idée. Mais, compte tenu des réserves exprimées par certains, surtout les Britanniques, la collaboration publique en la matière se fera d'abord sur une base volontaire intergouvernementale.

Les Etats membres attendent en effet que la Cour de justice européenne se prononce sur la compatibilité de la loi française instaurant un prix unique du livre avec le traité de Rome ; les ministres ont donc voulu se garder de toute déclaration susceptible d'être interprétée comme une pression sur la Cour. M. Lang a néanmoins constaté que « *tous les pays de la Communauté, sous une forme ou sous une autre, appliquent un système de ce genre* ».

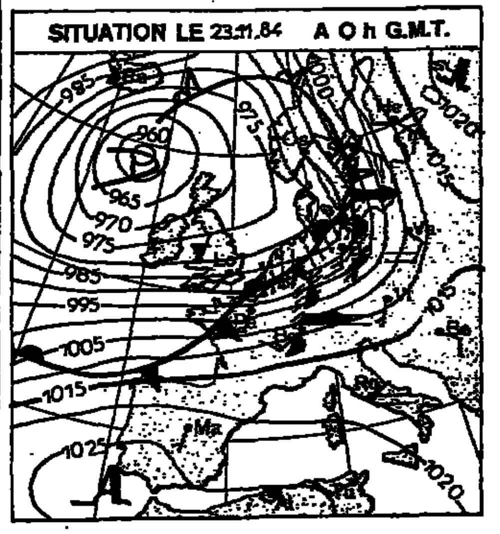
Bref, sur ce thème aussi, les ministres se retrouvent sur une même ligne : ils manifestent une volonté commune de sauvegarder la création littéraire ; ils considèrent qu'il faut défendre le livre comme une partie du patrimoine culturel européen. Les Italiens ont décidé de réunir une conférence européenne pour le livre début 1985, où se retrouveront les représentants des pouvoirs publics mais aussi ceux des différentes professions du livre, écrivains, éditeurs et libraires. L'objet de cette conférence sera de jeter les bases d'une action commune des Européens.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Lancement de « Science et Vie Economie ».* — Un nouveau mensuel spécialisé, *Science et Vie Economie* — dernier-né du groupe Excelsior publications, qui publie notamment *Science et vie* (353 000 exemplaires diffusés) et *l'Action automobile* (464 000 exemplaires) — est mis en vente le jeudi 22 novembre (Prix : 18 F). Dirigé par M. Paul Dupuy, offrant cent douze pages format « News magazine », en couleur, *Science et Vie Economie* se propose essentiellement de vulgariser, au service d'un large public, les mécanismes qui régissent l'économie. Le premier numéro, tiré à 300 000 exemplaires, donne les résultats d'un sondage sur les Français et l'économie. « Sciences et Vie Economie *ne se veut pas un magazine économique de plus, mais un magazine différent* », écrit M. Gilles Coville, rédacteur en chef, dans un éditorial (rédaction : 2, rue de la Baume, 75008 Paris).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 24.11.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 novembre à 0 heure et le samedi 24 novembre à minuit.

Le rapide flux perturbé d'ouest se maintient. Dans ce flux circule un front ondulant avec de l'air doux et humide.

Samedi, la zone pluvieuse qui aura intéressé la nuit une moitié nord du pays se décalera vite vers le sud-est. Elle donnera des pluies modérées le matin, du Sud-Ouest aux Alpes, puis quelques pluies en Méditerranée, avant de s'évacuer hors du pays l'après-midi.

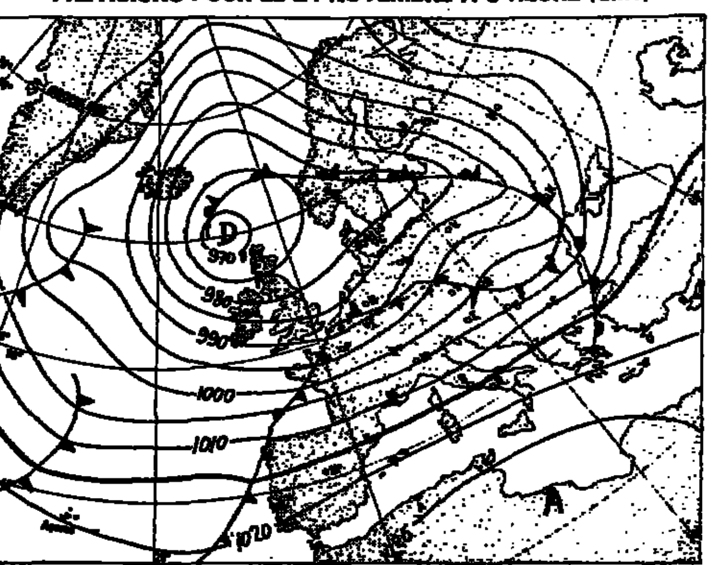
Le vent, de secteur ouest, sera très fort à l'intérieur, en moitié nord, la nuit de vendredi à samedi. On pourrait atteindre le fort coup de vent en Manche.

Après le passage de la zone pluvieuse, les éclaircies deviendront progressivement plus belles, avec toutefois quelques averses le matin, au nord de la Seine, l'après-midi, dans le nord-est.

Une nouvelle onde pluvieuse concernera en fin de journée les régions s'étendant de la Bretagne à l'Aquitaine, avec nouveau renforcement du vent.

L'après-midi, les températures atteindront des maximales de 14 à 20 degrés du nord au sud. Les minima, en baisse de quelques degrés dans le nord-ouest, évolueront peu ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



EVOLUTION PRÉVUE POUR LE DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Les pluies ayant atteint les régions de l'Ouest la veille progresseront cette fois vers l'Est, accompagnées d'un renforcement du vent de sud-ouest. Elles s'étendront en fin de journée du Nord-Est au Massif Central et au Sud-Ouest.

Avant l'arrivée de ces pluies, le temps sera agréable pour se couvrir progressivement, sauf sur les régions méditerranéennes, où le vent renforcé s'orientera au sud.

A l'arrivée de cette perturbation, l'après-midi, le temps sera variable dans le Nord-Ouest, avec des éclaircies et des averses côtières.

Les températures seront en légère baisse par rapport à la veille.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 23 novembre, à 7 heures, de 1003,3 millibars, soit 752,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 novembre; le second, le minimum de la nuit du 22 novembre au 23 novembre) : Ajaccio, 19 et 9 degrés; Biarritz, 20 et 17; Bordeaux, 18 et 15; Bourges, 16 et 13; Brest, 15 et 12; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 14; Dijon, 11 et 11; Grenoble-St-M.-H., 8 et 8; Grenoble-St-Geoirs, 10 et 9; Lille, 15 et 11; Lyon, 13 et 12; Marseille-Marignane, 17 et 9; Nancy, 13 et 12; Nantes, 16 et 14; Nice-Côte d'Azur, 16 et 10; Paris-Montsouris, 17 et 12; Paris-Orly, 16 et 11; Pau, 22 et 11; Perpignan, 18 et 9; Rennes, 16 et 12; Strasbourg, 15 et 14; Tours, 16 et 13; Toulouse, 20 et 9; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 18 et 10; Berlin, 8 et 7; Bonn, 14 et 11; Bruxelles, 16 et 10; Le Caire, 24 et 14; Iles Canaries, 25 et 19; Copenhague, 7 et 6; Dakar, 24 et 24; Djerba, 20 et 11; Genève, 10 et 10; Istanbul, 10 et 7; Jérusalem, 19 et 10; Lisbonne, 19 et 14; Londres, 13 et 8; Luxembourg, 13 et 10; Madrid, 15 et 8; Montréal, 0 et – 4; Moscou, – 1 et – 3; Nairobi, 25 et 14; New-York, 4 et – 3; Palma-de-Majorque, 19 et 10; Rio-de-Janeiro, 25 et 20; Rome, 18 et 9; Stockholm, 5 et 3; Tozeur, 20 et 11; Tunis, 20 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

ENVIRONNEMENT

HÉLAS, PAUVRE BORIC !. — En janvier dernier, Boric a été retrouvé tué d'une balle, probablement par un braconnier. Boric était l'un des huit lynx réintroduits, en 1983 dans les forêts vosgiennes, après un siècle et demi d'absence de l'espèce. L'opération « Remplacer Boric » lancée par l'Association fédérative régionale de protection de la nature en Alsace (AFRPN) s'adresse à ceux qu'intéresse la sauvegarde de notre patrimoine naturel. Elle les invite à adresser leurs dons à l'AFRPN, Opération Lynx, 8, rue de la Bourse, 68100 Mulhouse. Renseignements : (1) 336-79-95.

EXPOSITION

VITESSE ET LONGUEUR DE TEMPS. — L'Observatoire de Paris organise une exposition sur le thème : « Longueur et temps » à l'occasion de la nouvelle définition du mètre établie par la Conférence internationale des poids et mesures : « *Le mètre est la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299792458 de seconde* ». Dans des perspectives à la fois historiques et scientifiques, les visiteurs pourront voir des documents, des instruments (horloge à eau, horloge atomique, etc.), mais aussi assister à des expériences et à des démonstrations.

★ **Observatoire de Paris, 61, avenue de l'Observatoire, 75014 Paris. Tél. : 320-12-10, du 1er au 16 décembre tous les jours de 10 h à 17 h. Adultes 10 F, étudiants et lycéens, 5 F.**

FORMATION

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL. — L'Institut d'études politiques de Paris organise, du 11 décembre 1984 au 27 juin 1985, un stage sur le thème « Méthodes et pratiques sociologiques pour l'analyse des situations de travail », destiné plus particulièrement aux cadres et sociologues travaillant en entreprise, désireux d'améliorer leurs connaissances dans les domaines de l'organisation du travail et des relations sociales.

★ **Institut d'études politiques de Paris. Direction du service de formation continue. 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : (1) 260-39-60.**

INFIRMIÈRES EN STOMATHÉRAPIE. — Des sessions de formation d'infirmières en stomathérapie auront lieu du 14 janvier au 1er février et du 15 avril au 7 mai 1985 à l'Institut international supérieur de formation des cadres de santé 162, avenue Lacassagne, 69424 Lyon, cedex 3, tél. : (7) 854-54-12) et du 7 au 19 janvier, du 11 au 22 mars et du 3 au 14 juin 1985 à Paris, dans le cadre du GRIEPS (Groupe de recherche et d'intervention pour l'éducation permanente des soignants), 1, place du 11-novembre-1918, 94360 Bry-sur-Marne (1) 881-60-90. Le contenu des programmes est le même pour les deux formations. (La stomathérapie consiste à soigner des patients qui, par suite d'une opération ou d'un accident, ont — temporairement ou définitivement — un abouchement d'organe à la peau : intestin, uretère, etc.)

SOLIDARITÉ

UN GUIDE POUR LES SANS-LOGIS. — La préfecture de la région d'Ile-de-France, en collaboration avec l'observatoire régional de santé, vient de réaliser un « Guide pratique des centres d'hébergement pour personnes en difficulté ».

Cette brochure, diffusée dans les mairies, les préfectures, les services sociaux et les commissariats de police, répertorie les cent quarante établissements qui offrent des possibilités d'hébergement en Ile-de-France, en mentionnant leurs caractéristiques (aide aux toxicomanes, aux convalescents, aux prostituées, aux jeunes en difficulté, etc.). Sont également précisés le sexe et la tranche d'âge des personnes que ces établissements peuvent accueillir.

Sur les 6 464 places d'hébergement proposées, près de la moitié sont localisées dans la capitale.

STAGE

« SAVEZ-VOUS LIRE UN JOURNAL ? ». — Sous ce titre, l'Union féminine civique et sociale (UFCS) propose de devenir des « *consommateurs actifs de l'information* » (grille d'analyse, réflexion en groupes, exercices de créativité). Stage de trois jours, les 13, 14 et 17 décembre. Renseignements et inscriptions : UFCS, 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-19-18 l'après-midi.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 24 novembre

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : bijoux, bibelots, fourrures, photos, marines.

ILE-DE-FRANCE

Corbeil, 14 heures : tableaux, porcelaines, meubles; **Dre[illegible]**, 14 h 30 : armes; **L'Isle-Adam**, [illegible] heures : meubles et objets divers; **Mantes-la-Jolie**, 11 heures : fourrures, bijoux; **Rambouillet**, 14 h 30 : meubles et objets divers.

Dimanche 25 novembre

Chartres, 14 heures : objets d'art, argenterie, meubles, bicyclettes anciennes et documentation s'y rapportant; **Les Andelys**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux; **L'Isle-Adam**, 14 heures : tapis d'Orient; **Louviers**, 14 h 30 : Extrême-Orient, tapis; **Pontoise**, 9 heures : véhicules automobiles; **Rambouillet**, 11 heures : manuscrits et documents du XVIIIe siècle; 14 heures : monnaies, livres; **Sens**, 14 h 30 : éventails, costumes de théâtre, meubles, tableaux; **Verrières-le-Buisson**, 10 et 14 heures : art populaire; **Versailles-Chevau-légers**, 14 heures : tableaux anciens et XIXe siècle, objets d'art, meubles, grands vins.

PLUS LOIN

Samedi 24 novembre

Agen, 14 heures : meubles, objets d'art; **Marseille**, 14 h 30 : objets d'art, Extrême-Orient, meubles; **Montmort**, 14 heures : mobilier d'un château; **Montpellier**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, argenterie, bijoux; **Nantes**, 14 et 20 heures : livres; **Villefranche-sur-Saône**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux, Extrême-Orient.

Dimanche 25 novembre

Arles, 14 heures : Extrême-Orient; **Aubagne**, 14 h 30 : gravures, bijoux, argenterie, meubles; **Avignon**, 14 heures : bijoux, objets d'art, tableaux, meubles; **Calais**, 14 h 30 : bijoux, argenterie, objets d'art, tableaux, meubles; **Dijon**, 14 heures : meubles, tableaux, tapis; **Fécamp**, 14 heures : tableaux, meubles, argenterie, bijoux; **Montargis**, 14 heures : meubles, tableaux; **Montmort**, 14 heures : mobilier d'un château; **Romans**, 14 h 30 : objets d'art, meubles; **Troyes**, 14 heures : monnaies, céramiques, meubles, tableaux anciens, argenterie; **Vougeot**, 14 h 30 et 21 heures : tableaux anciens et modernes, meubles, argenterie, bijoux.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉS ET BROCANTE

Bordeaux-Quinconces; Evry 2, Mennecy (91), Metz, Paris quai Branly, Samois-sur-Seine (77) (dimanche seulement).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

« L'art de la sculpture mondaine », 15 heures, Musée des monuments français, Mme Oswald.

« L'abbaye de Pentemont », 15 heures, angle rue de Grenelle et rue de Bellechasse, Mme Zujovic.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot.

« La Renaissance en Europe », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Rue du Pas-de-la-Mule », 15 h 15, 50, rue des Tournelles (Mme Barbier).

« Hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les flâneries).

« Le Marais », 15 h, 24, rue Pavé (Paris et son histoire).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« L'Ile Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Rue de Richelieu », 15 heures, métro Quatre-Septembre (Présence du passé).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

60, boulevard de Latour-Maubourg, H. Brumfeld : 14 h 30 : « La Norvège » ; 16 h 30 : « La Suède » ; 18 h 30 : « La Finlande » (Rencontre des peuples).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 23 novembre :

DEUX DÉCRETS

● Portant modification des dispositions du code des assurances relatives à la réglementation des placements des entreprises d'assurance et de capitalisation.

● Pris pour l'application de l'ordonnance du 21 mars 1984 relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi.

UN ARRÊTÉ

● Portant création d'un bureau des marchés à l'établissement public du Grand Louvre.

RECTIFICATIF. — *Jennie Churchill.* — L'exposition consacrée à Jennie Churchill a lieu au 34 avenue Kléber à Paris, 16e et non au 24.





LOTO NATIONAL

12 23 25 31 46 49 — 48 (numéro complémentaire)

6 bons numéros		943 180,00 F
5 bons numéros + complémentaire		71 200,00 F
5 bons numéros		5 250,00 F
4 bons numéros		105,00 F
3 bons numéros		8,00 F

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.



• JEUNES CHEFS DE PRODUITS A FORT POTENTIEL Réf. VM 7/950 F



Société chimique internationale
• INGENIEUR DE PRODUCTION Réf. VM 30/222 A

Electricité
Régions : Paris, Le Havre
• CHEFS D'AGENCE Réf. VM 10/1216 A/B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO
egor MONTREAL

média-system

CENTRE DE DOCUMENTATION recherche INGÉNIEURS INFORMATICIENS et CHEFS de PROJETS H. ou F.
Formation doctorat débutant ou dipl. d'ingénieur expér. 1 ou 3 ans dans un poste d'ingénieur. Connaissances SIRIS 8 et CGOS mod. 400. Activ. développem. logiciels sur DPS 7/80 et mini 6 interconnectés. Nat. française, libéré O.M. Disponibilité immédiate. Rémunération 113.000 F/an. Ecr. nº 30.154 Centrale d'Annonces. 121, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

ETS D'ENSEIGN. SUP. PRIVÉ (750 élèves niveau études BAC + 5 années) recherche

1 INGÉNIEUR
(GDE ÉCOLE OU UNIVERS.)

Orienté applications pratiques pour :
- Enseign. micro-processeurs ;
- Conception et encadrement T.P. (électronique et micro-processeurs).

Une première expérience de l'enseignement ou de la formation constituerait un atout. Salaire annuel 150.000 F.

Env. C.V. à ESIEA
71, rue Albert, 75013 PARIS.

Le Monde

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOIS

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ________ Prénom ________

Adresse ________

Code postal ________ Ville ________

Nombre d'exemplaires ________ × 7 F (frais de port inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

emplois régionaux

L'INRA recrute

UN INGÉNIEUR DE CATÉGORIE 2 A

FONCTIONS : ressources génétiques pour les espèces fourragères méditerranéennes (méthodologie, prospections, description, sélection).

Déplacements en France et à l'étranger.

FORMATION ET APTITUDES REQUISES : diplôme ingénieur École nationale supérieure d'agron. ou thèse de 3ᵉ cycle. Pratique de l'anglais.

LABORATOIRE D'AFFECTATION : INRA M. Paul MANSAT, laboratoire d'amélioration des plantes fourragères méditerranéennes, station d'amélioration des plantes.
Domaines de Melgueil, 34130 Mauguio.
Téléphone : (67) 29-51-01.

Candidatures à déposer au plus tard le 3-12-1984.
PIÈCES A FOURNIR :
le dossier de candidature est à adresser au laboratoire d'affectation (adresse ci-dessus) :
- un c.v. complet et détaillé ;
- une lettre de motivation (manuscrite) ;
- une fiche d'état civil ;
- une photo récente ;
- une copie du (des) diplôme (s).

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 18 ans ch. emploi SERVEUR en RESTAURATION (25) 01-40-12.

EXPÉR. VIE PROFESSION. VARIÉE document., journaliste, F. de mén., secr. assist. ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL, ľét. ttes propos. PARIS-NORMANDIE. Ecr. s/nº 1.608 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 31 ans, célib. parlant couramment anglais, ch. emploi bureau trav. écritures. Possède ordre et méthode. Libre immédi. Tél. 508-06-27 de 9 h à 10 h et après 20 h ou Ecr. s/nº 6.696 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. gradée, 3 bq langues mat. franc. angl. BP 1 & 2, BP 3 en cours, 8 a. exp. bq angl., assist. d'exploit. comm. anal. de bilans. Rech. poste simil. ou autre Paris, proche banlieue, libre rapid. Tél. 228-45-51 le 21/11 ou Ecr. s/nº 1.589 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vd 2 CV-6 1979, 68.000 km. Freins, embrayage, pneus neufs. Prix 10.000 F. Tél. : 266-08-58 après 19 h.

de 5 à 7 C.V.

Vend Fiat 900E, 6 CV, 8 places, 1981, 54.000 km. Tél. : (3) 420-36-20.

L'immobilier

appartements ventes

4ᵉ arrdt

ILE DE CITÉ
NOTRE-DAME
RARE ET ORIGINAL
Local artisan réhabilité.
R.-DE-CH. S/COUR PATIO PRIVÉ AMÉNAGEABLE EN JARDIN
LIVING-ATELIER
3 CHAMBRES + 2 BAINS
cuisine équipée. CALME.
POSS. GARAGE. 2.400.000 F.
Vis. samedi de 11 à 16 h 30.
14, R. DU CLOITRE N.-DAME.

79, RUE QUINCAMPOIX, Studio à aménager. 175.000. S/pl. vendredi, samedi, 13-16 h ou sur R.-V. : 277-62-23.

5ᵉ arrdt

CENSIER-DAUBENTON
Imm. pierre de t., balcon s/rue, chf. centr. individuel, grand living, 1 chbre, entrée, cuis., dche, w.-c.
14, RUE BERTHOLLET
vendr., sam., lundi, 14-17 h.

Mᵒ LUXEMBOURG
Bon imm. pierre de t., 5ᵉ ét. s/rue, asc., chf. centr., séjour, 2 chbres, entrée, cuis., bains., w.-c., bien décoré. 14, rue GAY-LUSSAC, samedi, dimanche, lundi 14 h 30-17 h 30.

12ᵉ arrdt

Mᵒ FAIDHERBE
Studio, entrée, kitchen., bains, w.-c., calme, clair.
PRIX INTÉRESSANT.
16, rue de REUILLY
samedi, dimanche, 14 à 17 h.

14ᵉ arrdt

HAMEAU MONTSOURIS
2 p. et 3 p. Maison, prêts conventionnés. Sur place samedi, 14 h à 17 h.
2, rue d'Arcueil.

15ᵉ arrdt

Mᵒ JAVEL
Imm. pierre de t., gd liv., 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., chf. centr. individuel. 26, rue de la Convention, sam., dim., lundi, 14-17 h.

Mᵒ EMILE-ZOLA
Séj. dble + 2 ch., balc., réc., 8ᵉ ét., vue. Vis. sam., dim. 11 h à 17 h, 119, av. Emile-Zola ou tél. : 560-83-67.

17ᵉ arrdt

BD DE COURCELLES
Très bel appt 5 pces, prof. libérale. Prévoir travx. 545-57-75.

19ᵉ arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Luxueux appt, gd séj., 3 ch., tt cft, 5ᵉ ét., asc. Samedi 14 h à 17 h. 12, avenue Laumière. Tél. : 202-57-79 (matin).

92 Hauts-de-Seine

L'HAY-LES-ROSES
Exceptionnel, gd standing 5 P., 130 m², 6 P. 163 m².
547-62-62/661-32-11.

COURBEVOIE
Résidence Montjoie, Mairie, appt 87 m², tt cft, séj. + 3 p., soleil, calme, cave, park. 780.000. 788-16-26 apr. 18 h.

Province

URGENT vd appt équipé pour 6 pers. Hauts de Vaugrenier, 06270 Villeneuve-Loubet. T. (93) 49-22-73 h. repas.

MONTE-CARLO près part.
vd 90 m² + splend. terrasses 85 m², imm. luxe, vue mer. 1.200.000 F. 16 (1) 554-05-85.

A vd Tignes VAL CLARET 2 P., s. de bns, kitchenette, état neuf, exposé plein sud, vue dégagée. 290.000 F. Téléphone : (88) 60-11-90.

locations non meublées offres

Paris

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, 75011 *Paris*. Mᵒ St-Ambroise.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, Paris-5ᵉ. Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés mutés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. Paris et envir. STUDIOS, APPTS ttes surfaces, VILLAS loyer élevé accepté. 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garand. Tél. : 889-89-66. 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE A PARIS-17ᵉ
Domiciliations RM - RC SARL
Constitution STÉ 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

appartements achats

Particulier achète comptant beau 3 pièces confort à Paris. T : 871-30-03 de 10 h à 12 h.

chalets

A vendre chalet 8 m × 4 m récent. Parfait état, équipé. Prix intéressant. Tél. : 082-06-74 (le soir).

fonds de commerce

Ventes

URGENT
A vendre ds QUEYRAS Alt. 1.600 m. près St-VERAN, ski fd et ski alpin, cse ras. fam.
HOTEL RESTAURANT ** NN
Création début 1984
8 chbres, restaurant 50 pl., poss. ext. T. 16 (92) 45-76-07 ou écr. SARL LES ÉTERLOU DE L'ESTUAU RISTOLAS, 05460 ABRIES.

A CÉDER cause retraite Sté TRAVAIL TEMPORAIRE créée en 1966. Ecr. nº 31194 sur enveloppe à J.R.P., 39, r. de l'Arcade-8ᵉ, qui transmettra.

boutiques

Ventes

MAIRIE 14ᵉ, PRÈS « BUS »
Murs petite boutique libres. RARE. 200.000 F. 634-29-10.

maisons de campagne

BORDURE SOLOGNE
200 KM PARIS
PAR AUTOROUTE DU SUD
SUR 1 HECTARE
de beau terrain boisé, maison récente plain-pied, très confortable séj. + 3 chbres + dépend., pêche, chasse. BELLE AFFAIRE. Prix : 500.000 F.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

propriétés

Part. vd très beau MAS provençal, parc, piscine, 14 ha, près bois, 15 mn AIX. Téléphone : (42) 57-85-63.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ
Conseil 47 ans d'expérience. Px, rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11ᵉ. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

A LOUER
Très nombreux appts PARIS, BANLIEUE. Appelez le centre d'information de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, rue Montévidéo, PARIS-16ᵉ. 504-20-00.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

IBM 196.C à boule, moitié prix 4.000 F. IBM 82C 1980, 3.000 F. Télécopieur Xerox. Tél. : 246-62-26.

Brocantes

Particulier vend meubles ts styles anciens, comtoises. Téléphone (1) 880-74-24. l'après-midi.

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris-11ᵉ.

Cours

Bénévolement
séances de conversation en anglais, ts niveaux et angl. d'affaires. Tél. : 919-41-92.

J.H. donne cours d'arabe (dialecte syrio-libanais) tous niveaux ainsi que d'arabe moderne. Téléphone : 586-28-70.

Prof. dipl. donne leçons particulières de judo et de Viet Vo Dao à domicile. Téléphone : 704-40-61.

Papyrus

PAPYRUS D'EGYPTE peint à la main. Gros, 1/2 gros, détail. Exposition permanente 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Manuscrits

Rech. manuscrits en vue promouvoir et éditer. (1) 278-18-60 (19 et 22 h).

Livres

Part. vends livres 18ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ siècle illustrés – Listes gratuits. P. Quillet – 12, place du Théâtre, 26200 MONTELIMAR.

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci 6ᵉ – 326-68-28 Catalogue en distribution.

Détectives

DÉTECTIVE PRIVÉ
Tél. : 822-95-52
ENQUETES
(Affaires privées, industrielles et commerciales)
FILATURES
(Auto-Moto)
Toutes missions France et étranger. Rapports utilisables devant les tribunaux.
Preuves pour la justice.
Rapide - Discret - Efficace.

Enseignement



american center
261, boulevard Raspail 75014 Paris

THE AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
cours/american in v.o.
- session trimestrielle de janvier
- stages intensifs tous les 15 jours
- week-ends à l'American Center
- préparation au T.O.E.F.L.

inscriptions immédiates - renseignements 335.21.50

emi

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE
Reçoit sur rendez-vous.
735-28-85. (Tél. en soirée.)

Philatélie

ACHAT
TIMBRES de COLLECTIONS
AU COMPTANT
DÉPLACEMENT
ESTIMATION
DISCRÉTION
Ecr. à J.R.P. s/réf. TIM,
39, rue de l'Arcade,
75008 PARIS, qui transm.

Moquettes

À saisir
MOQUETTE super VELOURS
12 coloris
Prix posée : 65 F/m².
MOQUETTE 100 %
pure Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Téléphone : 658-81-12.

Restaurants

Sur sa terrasse unique au bord du Loing
Hôtellerie
La Vanne Rouge ***
77690 MONTIGNY-SUR-LOING.
Tél. : 16 (6) 424-82-10.
(Site classé de l'Ile-de-France)

A 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau.

Restaurant LA CALÈCHE
4, rue du Coq-Gris,
77300 FONTAINEBLEAU.
Téléphone : 422-81-77.
SPÉCIALITÉS POISSONS.

Troisième âge

RÉSIDENCE « LES CÈDRES »
10' Pte Italie, Paris, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés.
33, av. de Vitry,
94800 VILLEJUIF
Tél. (1) 726-89-63,
(1) 638-34-14.

Vacances

Tourisme

Loisirs

LES ORRES (05) appartement très confortable, soleil, pour 6 personnes, près pistes pour vacances Noël et février. Téléphone : 772-08-82.

Ski Noël, février, Pâques 5 à 17 ans, encadrés par prof. (1) 322-85-14.

Loue studio meublé pied des pistes, station ski. Liaison Corbier-Toussuire. Renseign. : Raymond Sport, 73530 Saint-Jean-d'Arves. (79) 59-70-81.

Part loue AVORIAZ
du 20 au 27/12 et du 27/12 au 3/1 appts 5 pers., forfaits ski, loisirs compris.
Téléphone : (28) 42-34-42.

Le Monde

économie

SOCIAL

SELON UN SONDAGE PUBLIÉ PAR « CFDT-MAGAZINE »

74 % des Français sont favorables à la modernisation

74 % des Français considèrent la modernisation du pays comme une chose positive. Publié dans le mensuel *CFDT-Magazine* à l'occasion de la sortie de sa nouvelle formule, un sondage réalisé par la SOFRES (1) et présenté au cours d'une conférence de presse le 22 novembre, établit que le thème de la modernisation n'effarouche pas l'opinion. Les jeunes et les cadres y sont favorables, tandis que les ouvriers se montrent plus prudents.

Toutefois, et à 59 %, les personnes interrogées préfèrent que la modernisation soit étalée dans le temps plutôt qu'accélérée pour sortir plus vite de la crise. Parmi les priorités, la création d'emplois (79 %) vient en tête suivie du redressement de l'économie française (54 %), 22 % seulement souhaitant le maintien des avantages sociaux. Quant aux domaines sur lesquels l'effort doit porter, les personnes interrogées retiennent l'école (42 %), l'industrie (45 %) la recherche (47 %) et ce dans toutes les catégories socio-professionnelles.

S'agissant des conséquences de la modernisation, enfin, le sondage révèle que 55 % en attendent la création d'emplois dans des secteurs nouveaux, cette conviction étant plus forte chez les cadres supérieurs (79 %), 43 % pensent à des suppressions d'emplois dans des secteurs traditionnels et 43 %, encore, à des difficultés d'adaptation pour les gens qui n'ont pas un niveau d'études élevé. 25 % seulement en espèrent une réduction de la durée du travail.

(1) Sondage réalisé du 4 au 10 octobre sur un échantillon représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus selon la méthode des quotas.

LA CSMF RÉCLAME « DE L'OXYGÈNE » POUR LES TARIFS MÉDICAUX

« Il faut donner de l'oxygène aux médecins conventionnés du premier secteur », a affirmé M. Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), au cours d'une conférence de presse le mercredi 21 novembre. Pour le président de la CSMF, il faut trouver un système plus souple pour *« permettre aux médecins d'avoir la rémunération à laquelle ils ont droit »*, sans être lié par les possibilités financières des caisses d'assurance-maladie, qui resteront nécessairement limitées dans les années à venir.

La CSMF souhaite, d'autre part, des réponses du gouvernement sur trois points d'ici à son assemblée générale des 30 novembre, 1er et 2 décembre : le tarif de la visite (elle demande que l'augmentation prévue au 31 janvier soit appliquée avant la fin de l'année 1984), les actes médicaux (en « K »), dont le tarif a été modifié par le ministère des affaires sociales, et les frais professionnels des médecins (il s'agit de la possibilité de déduire les frais de voiture du revenu imposable).

La nouvelle politique salariale du CNPF

(Suite de la première page.)

Nul besoin cette année de faire une telle recommandation : au cours du premier semestre 1984, vingt-six accords ont été signés dans vingt-trois branches professionnelles dans la limite de 5 %, tandis que les décisions patronales unilatérales étaient *« souvent très inférieures à ce chiffre »*.

Le président de la commission sociale du CNPF évite, comme déjà pour 1984, de fixer une norme chiffrée unique pour 1985 ; mais il recommande une règle du jeu salarial en six points dans le cadre d'une politique contractuelle à laquelle il se déclare toujours attaché. *« Les principes de liberté des salaires et de liberté des prix,* écrit M. Chotard, *doivent nous conduire à mener une politique de salaires socialement responsable. »* Fidèle à une orientation déjà ancienne, le CNPF indique qu'il *« multipliera ses efforts pour que les pouvoirs publics renoncent à leur politique de revalorisation des bas salaires par le SMIC, laquelle relève avant tout de la négociation »*. Selon une étude récente de la direction des relations du travail, sur cent cinquante-cinq grilles de salaires couvrant sept millions de salariés, *« 90 % des conventions collectives ont un « mini » ouvriers et employés non qualifiés inférieur au SMIC. 25 % des conventions collectives disposent d'un salaire « maxi » des ouvriers non qualifiés supérieur au SMIC »*, ce qui souligne l'urgence de nouvelles négociations sur les grilles.

M. Chotard affirme surtout avec force un nouveau principe selon lequel *« les critères économiques doivent être pris en compte en priorité »*. Il suit ainsi une voie ouverte par l'UIMM (patronat de la métallurgie), qui estimait que, *« pour s'affranchir définitivement de l'indexation tant en niveau qu'en masse, les salaires devront être fixés en prenant davantage en considération deux types d'éléments qui avaient été plus ou moins délaissés ces dernières années : les performances individuelles et les paramètres économiques internes à l'entreprise (objectifs, résultats, productivité, etc.) »*. M. Chotard ne choisit pas un paramètre par rapport à un autre, cette question faisant l'objet d'un groupe de travail réuni par le CNPF.

Il reprend, en revanche, la recommandation de l'UIMM quant aux performances individuelles en écrivant que *« une plus large part doit être attribuée dans la détermination des salaires à la performance et au mérite »*. Cet encouragement à l'individualisation des rémunérations ou à un système de méritocratie salariale ne fait que prendre en compte une situation qui s'est déjà développée dans plusieurs secteurs industriels comme la métallurgie notamment, où dès février 1982 la CGT avait dénoncé la *« pratique courante »* des augmentations individuelles, *« selon des critères souvent douteux ou inadmissibles »*. Par principe, les syndicats sont opposés à ce système, dans lequel ils voient le germe d'un renforcement des inégalités. Mais une certaine évolution s'est amorcée, les cadres de l'UCC-CFDT ayant récemment affirmé que *« les rémunérations peuvent être pour partie liées aux performances de l'individu et du groupe de travail »*, mais à condition que des *« règles claires »* soient négociées dans les entreprises.

La quatrième orientation de M. Chotard concerne plus spécifiquement les cadres, dans la logique même du système de performances individuelles : *« Il faut, dans le même ordre d'idées, marquer une attention particulière à l'encadrement dont le rôle est fondamental. »* Les entreprises réalisant des bénéfices sont toutefois invitées à recourir à l'intéressement des salariés pour modérer la rigueur des recommandations patronales. Conformément aux déclarations de M. Gattaz en septembre sur la relance de la participation des salariés, il est précisé que le dispositif salarial pourrait être complété *« par une participation financière aux résultats et par l'intéressement, notamment pour les cadres »*. Une façon supplémentaire de chercher à motiver davantage les salariés, alors que la baisse du pouvoir d'achat ne se révèle généralement pas très stimulante...

Bien que M. Chotard ait reconnu que ses craintes sur la mise en place, du fait des lois Auroux, d'une double négociation salariale dans les branches et dans les entreprises (soumises à l'obligation annuelle de négocier) ne s'étaient pas avérées fondées, il consacre sa sixième et ultime orientation à un rappel des risques d'un tel système. *« L'articulation entre les deux niveaux de négociation, branches et entreprises,* souligne-t-il, *doit être assurée de telle manière que soient évitées des surcoûts. »* Il souhaite ainsi la recherche d'une *« nécessaire solidarité inter-entreprises »*.

Si la recommandation du CNPF est appliquée, elle aboutira donc, dans un contexte de décélération salariale (3,5 % de hausse du salaire horaire ouvrier au 1er septembre 1984, 0,8 % selon une estimation provisoire au troisième trimestre), à ne garantir le maintien du pouvoir d'achat – voire un léger plus – que là où les entreprises et les salariés se montreront les plus performants. Alors que l'on ne connaît pas les directives du gouvernement pour le secteur public – la limite étant toutefois celle du glissement des prix attendu pour 1985, soit 4,5 %, – cette orientation patronale risque de provoquer une levée de boucliers syndicale.

Indéniablement, le CNPF joue sur la pédagogie de la crise et la faible mobilisation des salariés pour faire passer son message salarial. Les tactiques syndicales du moment ne l'ébranleront pas. M. André Bergeron pourrait être amené à radicaliser, dans son discours de clôture du XVe congrès confédéral ce 23 novembre, ses critiques contre le patronat. Mais il l'a emporté sur les militants les plus combatifs de son congrès en réussissant à faire adopter dans la résolution générale un texte qui lui donne les mains libres quant au lancement ou non d'une action interprofessionnelle. Le texte final *« appelle les salariés à réagir par tous les moyens y compris la grève contre cette politique anti-sociale et pour imposer le maintien de leur pouvoir d'achat »*, mais surtout il *« rejette la pratique des grèves tournantes et mandate le comité confédéral national pour organiser la mobilisation des syndicats, des militants et de l'ensemble des travailleurs et fixer les modalités d'action nécessaires pour rétablir la libre négociation des salaires et des conditions de travail tant dans le secteur public que privé »*.

FO ne jouera donc pas dans l'immédiat les va-t-en-guerre. Quant à la CGT, elle sait que la mobilisation est plus difficile. Pour réveiller l'ardeur de ses troupes, M. Henri Krasucki a annoncé le 23 novembre, à l'issue d'un comité confédéral national, un *« temps fort national »* le 3 décembre (avec manifestations et délégations) sur la flexibilité de l'emploi, lequel donnera le coup d'envoi à une quinzaine d'actions – avec des initiatives de fédérations comme celle de la métallurgie – sur l'emploi, le pouvoir d'achat et la protection sociale. M. Krasucki n'écarte pas une action interprofessionnelle... Le moment venu.

MICHEL NOBLECOURT.

LOGEMENT

Le marché immobilier selon la FNAIM

PARIS : demande sans offre PROVINCE : offre sans demande

Ce qui marque le marché immobilier, c'est, à Paris, une forte reprise de la demande en acquisition, les prix restant stables dans le neuf, et en hausse dans l'ancien et le récent, comme en location, tandis que, en province, l'offre est en augmentation, les prix restant stables. *« Le marché est devenu celui des acquéreurs »*, a indiqué M. Michel Fagot, directeur des études de conjoncture à la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers), le jeudi 22 novembre.

Cette contradiction entre les tendances parisiennes et provinciales est sans doute ce qui apparaît le plus frappant depuis le début de l'année.

A Paris, le stock des appartements neufs est de 600 à 700, tandis qu'en Ile-de-France on compte 13000 logements à vendre, dont 35 % de maisons individuelles, les ventes étant de 50 à 60 appartements par mois dans Paris, et d'un millier en moyenne en Ile-de-France. Le marché est particulièrement actif dans la première couronne (Courbevoie, Vanves, Maisons-Alfort...) à des prix de 10000 F à 12000 F le mètre carré (assortis de prêts conventionnés), tandis que, dans la maison individuelle, le marché est particulièrement actif dans le haut de gamme (1 million de francs).

TRANSPORTS

« Aéroport de Paris » rembourserait par anticipation 1,5 milliard de francs à l'Etat

Le conseil d'administration de l'établissement public Aéroports de Paris devrait décider, à la demande du gouvernement, au mois de décembre, de rembourser par anticipation 1,5 milliard de francs de prêts qui lui avaient été consentis par le Fonds de développement économique et social (FDES). Ces prêts devaient s'achever en l'an 2007. Le comité d'entreprise a demandé, le 22 novembre, que le conseil d'administration refuse cette opération, *« qui, en fait, ne constitue qu'un reniement des engagements pris par l'Etat »*. Selon le ministère de l'économie, des finances et du budget, l'Etat ne veut plus, depuis deux ans, prêter lui-même l'argent affecté par le FDES aux entreprises du secteur public, laissant cette tâche aux banques. L'Etat intervient seulement pour bonifier les taux des prêts consentis. Il est apparu opportun au ministère de profiter de la conjoncture qui place à peu près au même niveau les taux des anciens prêts FDES et ceux du marché financier pour supprimer les prêts « ancien régime ».

Malheureusement pour Aéroports de Paris, ce transfert se traduira tout de même par un renchérissement de ses frais financiers. La perception de la « redevance de route », créée dans le cadre du nouveau budget annexe de la navigation aérienne, compensera pour 47 millions de francs, cet alourdissement des agios. On indique Rue de Rivoli, que l'augmentation éventuelle de 4 % des tarifs d'Aéroports de Paris n'est pas motivée par cette restructuration de la dette de la société.

FEU VERT POUR LE DIRIGEABLE BRITANNIQUE

La commission de l'aviation civile britannique vient d'autoriser un dirigeable, le *Skyship 500,* à transporter des passagers commerciaux. Le *Skyship 500* peut emporter dans une nacelle pressurisée de huit à dix personnes, en plus de l'équipage, à une vitesse de 100 kilomètres à l'heure. Les quatre exemplaires actuellement en service servent à des missions d'observations militaire ou policière et à des vols de promotion publicitaire.

ALLEMANDS ET ITALIENS RIPOSTENT A LA CRÉATION D'UNE TAXE ROUTIÈRE SUISSE

La décision de la Suisse d'instituer des taxes sur les véhicules étrangers circulant sur le territoire helvétique provoque la riposte des gouvernements allemand et italien qui se préparent à imposer les poids lourds suisses entrant chez eux.

A partir du 1er janvier 1985, le gouvernement helvétique instituera une taxe de 30 F suisses sur chaque véhicule étranger transitant sur son réseau routier ainsi qu'une vignette annuelle de 500 à 3 000 francs suisses selon le poids du véhicule. Cette mesure a été votée par référendum afin de réduire le déficit des autoroutes.

Les Allemands, qui ne sont pas parvenus à faire fléchir les Suisses pour leurs camionneurs, ont décidé de leur rendre la pareille : même taxe pour les poids lourds suisses et même date d'application. Les Italiens raniment un vieux traité de 1957 qui prévoyait l'institution d'une taxe de 60 francs suisses pour chaque camion helvétique.

Au secrétariat d'Etat français chargé des transports, on déclare déplorer la décision helvétique, mais on n'a pris, *« pour le moment, aucune décision de riposte »*.

FAITS ET CHIFFRES

Documentation

● **Mise en vente du nouveau *Faits et chiffres*.** – Le recueil *Faits et chiffres 1984* est mis en vente au prix de 48 F à partir du vendredi 23 novembre. Cet aide-mémoire de 242 pages présente trente-six sujets économiques classés par ordre alphabétique, de l'agriculture au tourisme. Comme *Atlaséco*, qui est réalisé par la même équipe, *Faits et chiffres* a mis fin à ses liens avec *le Nouvel Observateur.*

Équipement

● **500 millions de francs pour le métro de Toulouse.** – Le premier ministre a annoncé, le 22 novembre, à M. Dominique Baudis, maire (UDF) de Toulouse, que l'Etat débloquera une somme de 500 millions de francs pour la construction du métro de Toulouse. La métropole de la région Midi-Pyrénées sera la cinquième ville de France à disposer d'un métro, après Paris, Marseille, Lyon et Lille.

Social

● **Progrès de FO chez les employés et les cadres de Billancourt.** – Aux élections pour le comité d'entreprise de Renault-Billancourt, la CFDT recule par rapport aux élections précédentes, en 1982. FO progresse chez les employés et les techniciens (deuxième collège) comme chez les cadres (troisième collège), la CGT seulement dans le deuxième collège. Dans celui-ci, sur 4469 inscrits et 2716 exprimés, la CGT a obtenu 42,22 % des voix (+ 4,89 %), FO, 21,73 % (+ 5,77 %), la CFDT, 17,76 % (– 8,69), la CGC, 14,67 % (– 0,4 %), la CFTC, 2,17 % (– 1,35 %), la CSL, 1,58 % (– 0,22). Chez les cadres, la CGC a recueilli 73,13 % des voix (– 1,25 %), FO, 12,29 % (+ 5,92), la CFDT, 8,89 % (– 5,24 %), la CGT, 5,66 % (+ 0,54 %). La proportion des abstentions s'est accrue, atteignant 37,3 % dans le deuxième collège, 43 % dans le troisième.

● **Cinq mille emplois de moins à la SNCF en 1985.** – Selon la Fédération nationale des cheminots CGT, le projet de budget 1985 de la SNCF réduira d'environ cinq mille postes les effectifs de la Société nationale. La CGT a annoncé qu'elle voterait contre ce projet au comité central d'entreprise, d'autant plus qu'une réduction identique est programmée pour 1986.

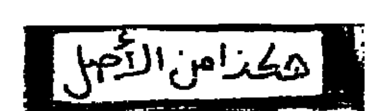
● **Usinor et la reprise de Creusot-Loire.** – Alors que les négociations engagées avec le personnel de Creusot-Loire (dans la métallurgie et l'armement) sur la réduction du temps de travail ont échoué, Usinor devait déposer, le 23 novembre, son offre définitive de reprise de ces deux départements. Le tribunal de commerce de Paris pourrait donc se prononcer dès la semaine prochaine sur les propositions présentées par Framatome et Usinor.

● **EDF : Grèves régionales CGT du 27 au 29 novembre.** – La CGT EDF-GDF a appelé le jeudi 22 novembre à des mouvements régionaux de grève. Cette action touchera, le 27 novembre, l'Ouest, le Centre, le Sud-Ouest ; le 28 novembre l'Est, le Sud-Est et Rhône-Alpes ; le 29 novembre, le Nord et la région parisienne, afin de protester contre *« la dégradation du service public »*. Ces arrêts de travail se traduiront par des baisses de tension pour les usagers.

● **La CGT et la CFDT appellent à la suspension de la grève des marins.** – La CGT et la CFDT ont décidé de ne pas reconduire après ce vendredi 23 novembre à minuit le mouvement de grève des marins, ont annoncé à Paris les représentants des organisations syndicales de marins et officiers. Les propositions du gouvernement, formulées le matin même, sur les retraites anticipées représentent *« une avancée non négligeable »*, a déclaré M. François Lagain, secrétaire général de la fédération des marins CGT au nom des deux syndicats. Toutefois, les organisations syndicales ont appelé les marins et les officiers *« à s'opposer aux licenciements en cours ou qui pourraient être annoncés*

NET RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR : 9,2480 F

En dépit de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis, et, notamment, de la diminution du taux d'escompte de la Réserve fédérale, largement anticipée, le dollar s'est raffermi vendredi 23 novembre, repassant au-dessus de la barre des 3 DM à Francfort (3,01 DM) et remontant de 9,18 F à 9,2480 F sur la place de Paris. Sur le marché des changes, on signale une demande continue de dollars, qui empêche cette monnaie de baisser.



MARCHÉ COMMUN

LA RÉUNION DES DIX SUR L'ACIER

• La CEE limite ses exportations de tubes vers les Etats-Unis
• Le plan français confirme la fermeture d'Ugine-Fos

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Dix sont résignés à limiter à 7,6 % du marché américain leurs exportations de tubes d'acier vers les Etats-Unis. Leurs ministres de l'industrie, réunis le 22 novembre à Bruxelles, ont donné le mandat à la Commission européenne pour négocier un arrangement dans ce sens avec Washington. Les contacts qu'a eus avant le conseil M. Davignon, le vice-président de la commission chargé des affaires industrielles, avec M. Brock, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, donnent à penser que les Américains accepteront l'offre faite par la Communauté.

Les Dix, en vérité, n'avaient guère le choix, sachant qu'en l'absence d'un arrangement le président Reagan, qui dispose, depuis peu, de texte– législatifs permettant ce type d'intervention *(omnibus trade bill)*, adopterait des mesures plus radicales encore pour freiner les importations de tubes (*le Monde* du 22 novembre). Il faut ajouter qu'en l'occurrence les Européens n'ont pas l'impression d'être maltraités. En 1982, les Dix ont conclu avec les Etats-Unis un accord d'autodiminution de leurs exportations de produits sidérurgiques, qui n'incluait pas les tubes. Ceux-ci, cependant, faisaient l'objet d'un échange de lettres : les deux parties convenaient de se consulter dès lors que les livraisons communautaires dépasseraient 5,9 % des besoins américains. Or, en 1984, elles sont supérieures à 14 %.

Les discussions des ministres, qui se sont prolongées tard, n'ont pas porté sur l'opportunité de négocier avec Washington au niveau proposé par la commission, mais sur la répartition des sacrifices entre les Etats membres. Mme Edith Cresson a obtenu que l'industrie nationale puisse fournir 0,97 % du marché américain, au lieu de 0,90 % proposé par Bruxelles. En 1984, les exportations françaises de tubes vers les Etats-Unis atteindront 90 000 tonnes, ce qui représente 1,3 % du marché et une valeur de 300 millions de francs.

Les Dix, en l'absence du ministre italien, ont reporté à une réunion qu'ils tiendront le 17 décembre le débat sur les aménagements à apporter à la politique de restructuration de la sidérurgie. La commission, donnant suite à la demande présentée par plusieurs Etats membres dont la France, propose que les gouvernements puissent accorder aux entreprises des aides de fonctionnement jusqu'au 31 décembre 1985, au lieu de la fin 1984, comme prévu par le code des aides adopté par les Dix il y a un peu plus de trois ans. Elle suggère, en outre, que les pouvoirs publics puissent octroyer, pour financer la restructuration de la sidérurgie, un montant d'aide supérieur à celui qu'elle a autorisé en juin 1983.

Dans son esprit, de tels assouplissements doivent accroître les chances d'atteindre l'objectif principal que s'est fixé la Communauté, à savoir le retour à la viabilité des entreprises et à la suppression de toute aide publique à compter du 1er janvier 1986. Du tour de table auquel ont procédé les ministres, il ressort que la prolongation pour un an des aides de trésorerie ne rencontrera pas d'opposition majeure. En revanche, les Allemands et les Néerlandais se sont montrés hostiles à l'augmentation des enveloppes destinées à la restructuration. Ils ne pourraient, disent-ils, l'accepter que si les pays qui en font la demande consentent des réductions supplémentaires de leur capacité de production. *« Les Allemands ont refusé la proposition de la commission, mais leur opposition ne me semble pas irréductible »*, a commenté Mme Cresson.

Notons que la France a transmis, à la veille du conseil, le plan de restructuration d'Asco-Métal, la nouvelle société regroupant les unités d'Usinor et de Sacilor produisant les aciers spéciaux. La fermeture de l'usine d'Ugine-Fos, sur le principe de laquelle certains, au sein du gouvernement, souhaitaient revenir, reste programmée dans ce plan.

PHILIPPE LEMAITRE.

BAISSE DES QUOTAS DE PRODUCTION POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1985

(De notre correspondant.)

Bruxelles. – La production sidérurgique des Dix, contingentée au titre de l'article 58 du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), sera en baisse au cours du premier trimestre 1985. La Commission européenne a fixé le 22 novembre des quotas inférieurs, pour toutes les catégories concernées, par rapport aux trois derniers mois de 1984. Les contingents du début de l'année prochaine seront également en dessous des volumes arrêtés pour la période correspondante de 1984. Le creux saisonnier n'explique donc pas seul la réduction prévue.

Bruxelles, en imposant *« des quotas de production plus serrés »*, joue à l'évidence l'amélioration des prix du marché. Ce sont les larges bandes à chaud qui subissent la chute la plus sévère : moins 1,2 million de tonnes sur un total de 5 millions de tonnes pour le premier trimestre 1984. Les catégories soumises au contingentement obligatoire représentent une production trimestrielle de 18 millions de tonnes (70 % environ du total des fabrications dans le secteur de l'acier).

M. S.

• **La CGT : pas de charbon pour Thatcher.** – La CGT a annoncé, le 20 novembre, qu'elle s'opposerait à toute livraison de charbon français à la Grande-Bretagne, par solidarité avec les mineurs britanniques en grève. Dans un communiqué intitulé : *« Pas un gramme de charbon français pour Thatcher »*, la Fédération du sous-sol CGT (mineurs) rappelle que vingt wagons de charbon (1 600 tonnes) à destination de la Grande-Bretagne ont été déversés le 19 novembre en gare de Miramas (Bouches-du-Rhône) par des mineurs CGT. Selon la CGT, depuis le début de la grève des mineurs britanniques, les Charbonnages de France *« développent d'une façon considérable leurs exportations en direction d'outre-Manche »*. Elle dénonce ce qu'elle appelle la *« solidarité entre casseurs et liquidateurs, M. McGrégor, président des Charbonnages britanniques, et M. Hug, directeur général de CDF »*, et indique qu'elle prendra *« toutes les initiatives d'actions nécessaires »* pour empêcher les livraisons.

La Commission européenne retarde d'un mois l'échéance du paiement de la supertaxe laitière

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a décidé, le 21 novembre, de reporter au 15 décembre l'échéance pour le paiement de la supertaxe au titre des quotas laitiers. Les Dix avaient prévu, le 31 mars 1984, que le prélèvement correspondant à 100 % du prix indicatif du lait à payer pour les quantités dépassant les contingents semestriels alloués à chaque laiterie (d'avril à septembre) devait être acquitté au 15 novembre.

Plusieurs Etats membres, dont la France, avait demandé, afin d'éviter des difficultés financières aux entreprises, un report jusqu'au 15 février. La Commission, qui gère au plus juste en raison des contraintes budgétaires de la CEE, souhaite bénéficier avant la fin de l'année des recettes de cette taxe, estimées à 700 millions de francs, dit-on à Bruxelles.

Le porte-parole de la Commission a également annoncé, mercredi, que Bruxelles avait l'intention d'ouvrir des procédures d'infraction à l'encontre des Etats membres *« qui n'appliqueraient pas correctement le système des quotas »*, dès que les enquêtes menées actuellement seront achevées ; parmi les pays visés : la France, le Danemark et l'Irlande. Dans ces trois cas, ce n'est pas la limitation de la production globale qui est en cause, mais la manière utilisée pour y parvenir. Paris, Copenhague et Dublin sont soupçonnés d'avoir autorisé des transferts entre laiteries, instituant en quelque sorte un quota national, alors que le contingentement devait s'effectuer par entreprise. Quant à l'Italie, le quatrième Etat concerné, il lui est reproché d'ignorer complètement la réglementation communautaire.

En affirmant publiquement sa volonté de faire respecter à la lettre la décision du printemps dernier, la Commission met en garde les gouvernements contre la tentation de se substituer aux producteurs – Rome s'est déjà manifesté dans ce sens – pour le paiement de la supertaxe laitière, ce qui est contraire à la législation européenne en matière de concurrence.

MARCEL SCOTTO.

• **Beurre de Noël : dès le 1er décembre.** – Pour décongestionner les stocks de beurre européen, 200 000 tonnes de beurre à prix réduit vont être mises sur le marché, dont 50 100 tonnes en France. A compter du 1er décembre, des plaquettes de 250 grammes seront disponibles dans les magasins affichant : « Beurre vente spéciale de la CEE », au prix de 4,40 F, contre un prix de marché variant entre 7,50 F et 9 F. Ce beurre provenant des stocks où il a été congelé, il est déconseillé de la soumettre à une nouvelle congélation.

AFFAIRES

Le groupe Suez renforce son secteur bancaire en intégrant la Banque Vernes et la BPC

En confirmant, jeudi 22 novembre 1984, la prise de contrôle par la Financière de Suez, de la Banque Vernes et commerciales de Paris, et de la Banque parisienne de crédit (BPC), qui seront détenues à 51 % (*le Monde* du 23 novembre, dans ses dernières éditions), le PDG du groupe, M. Jean Peyrelevade, a exposé à la presse sa stratégie dans le domaine bancaire. *« Regrettant »* que des filiales comme Sofinco et la Banque de La Hénin, spécialisées dans le crédit aux particuliers (respectivement consommation et immobilier), aient été détachées du groupe Suez lors de la nationalisation des banques en février 1982, il a donné des précisions sur ses intentions.

La BPC, établissement très profitable (40 millions de francs de bénéfices en 1983), spécialisée dans le crédit aux PME-PMI (trente-cinq mille clients), avec une bonne répartition des riques et d'excellents ratios, recevra le soutien d'Indosuez pour le développement international de ses clients. Bien plus, elle deviendra le pôle bancaire « PME » du groupe Suez, son PDG, M. Daniel Houri, devant présider la holding qui accueillera, outre la BPC, d'autres petits établissements, notamment Dupuy et Parseval, la Banque de l'Orléanais et la Banque française commerciale. M. Houri, qui rappelle que son établissement avait des liens avec le groupe Suez bien avant la nationalisation (par l'intermédiare de la Centenaire Blanzy, actionnaire à 20 %), *« se réjouit »* de cette opération, précisant qu'*« il n'avait jamais subi aucune pression »*. En ce qui concerne la Banque Vernes, présidée par M. Gilbert Lasfargues, vieux routier du métier, qui, en février 1982, a succédé à M. Jean-Marc Vernes, l'entrée dans le groupe Suez a pour objectif de rétablir la situation financière d'un établissement qui a perdu 200 millions de francs en 1983 et sera encore déficitaire en 1984, du fait, essentiellement, de l'apurement d'opérations de négoce international remontant à 1980-81.

Il faut y ajouter des pertes répétées dans l'immobilier, activité traditionnelle de la banque, qui a besoin de 500 millions de francs pour rétablir ses ratios de fonds propres par rapport aux engagements. Cette somme sera fournie à la fois par Suez, déjà actionnaire de la Banque Vernes à 10 %, et par l'Etat, qui apportera 41 % de cette banque à Suez.

La Banque Vernes, qui exerce le même métier que la Banque Indosuez, filiale de la Financière de Suez, notamment les relations avec les grandes entreprises, les activités sur le marché financier et le négoce international, deviendra filiale d'Indosuez *« pour éviter les concurrences inutiles »*, tout en conservant son identité. Pour M. Lasfargues, c'est un *« bel et bon accord »*, qui permettra de procéder à une *« grande lessive »*, et, surtout, de rétablir des ratios convenables, comme le gouverneur de la Banque de France, M. de La Genière, l'avait demandé à M. Jean-Marc Vernes avant la nationalisation de l'établissement.

Au-delà de ces deux opérations, M. Peyrelevade poursuit la reconstitution du secteur *« services »* de son groupe, largement amorcé par son prédécesseur, M. Plescoff. Déjà la participation dans le groupe d'assurances Victoire, autrefois majoritaire, et qui échappait au groupe, a été remontée et stabilisée à 34 %, après un armistice signé en juin 1983 avec la Compagnie industrielle de M. Francès. Maintenant, c'est le renforcement du secteur bancaire qui est en route. Certes, la banque Indosuez, très profitable et surtout axée sur l'étranger, est le *« joyau »* du groupe, mais il s'agit, maintenant, de mettre l'accent sur le crédit aux particuliers, réputé de grand avenir. M. Peyrelevade n'a pas nié que des *« contacts »* aient été repris avec la Sofinco et la Banque La Hénin et qu'il n'était pas impossible que des négociations soient engagées pour le retour dans le giron du groupe.

Interrogé sur la participation de 40 % dans le capital du Crédit industriel et commercial (CIC), il a déclaré : *« Je ne comprends pas, depuis longtemps, ce que le Suez fait au CIC en actionnaire minoritaire »* et va essayer de *« négocier sa sortie progressive »* à l'occasion de l'entrée d'un nouvel actionnaire minoritaire, vraisemblablement le groupe d'assurances nationalisé GAN : le CIC a besoin de 2 ou 3 milliards de francs de capitaux supplémentaires.

FRANÇOIS RENARD.

L'Union méditerranéenne de banques est mise en liquidation

A l'occasion d'une réunion du conseil d'administration de l'Union méditerranéenne de banques (UMB) qui s'est tenue vendredi matin 23 novembre, le personnel de cette banque franco-algérienne a été informé de sa mise en liquidation, aucune des solutions envisagées pour sauver cet établissement confronté à de très graves difficultés (*le Monde* du 14 novembre) n'ayant finalement été retenue. La dernière en date consistait, selon le président de la banque, M. Mustapha Abderrahim, à renforcer l'actionnariat algérien tout en accueillant un nouveau partenaire français (qui aurait pu être le Crédit Agricole) venu se substituer aux anciens actionnaires bien décidés à *« mettre les pouces »*. En désespoir de cause, la partie algérienne aurait même accepté, de reprendre, seule, l'intégralité du capital de l'UMB qui se serait alors transformée en banque algérienne opérant en France, devait-il préciser.

Après plusieurs jours de réflexion, les actionnaires algériens ont finalement décidé de voter la mise en liquidation de la banque, se ranfgeant ainsi à l'avis des partenaire français tel qu'il a été confirmé lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le même jour. A présent se trouve posé le double problème de l'apurement du passif de la banque (une quaramaine de millions de francs sans réserve d'inventaire approfondi), et surtout, du sort réservé au personnel de cet établissement après les *« erreurs de gestion déjà anciennes »* dénoncées par les autorités bancaires françaises.

Nominations

• **M. YVES ULLMO**, cinquante-deux ans, est nommé secrétaire général pour trois ans au Conseil national du crédit, son mandat s'etendant jusqu'au 26 octobre 1987. M. Yves Ullmo, ancien élève de l'ENA, fut chef du service économique du commissariat général au Plan (1967-1973), directeur des synthèses à l'INSEE (1973-1978), directeur à l'OCDE. Il était commissaire général adjoint au Plan depuis 1981.

• **M. DANIEL DEGUEN**, ancien président du Crédit commercial de France, a été nommé à la présidence du groupement Carte bancaire (CB), issu de la fusion des anciennes structures « carte bleue » et « carte verte », et actuellement en voie de constitution. Par ailleurs, M. Raoul Bellanger, administrateur unique du groupement Carte bleue, a été confirmé à la Carte bancaire dans les mêmes fonctions, ce qui lui a valu d'être désigné *« banquier de l'année »* par la revue britannique *Retail Banker International*.

• **M. FREDERIC PASCAL** va devenir président-directeur général de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC). Il a succédé le 20 novembre à M. Jean-Pierre Hirsch, nommé président d'Aréa (société des autoroutes Rhône-Alpes). Agé de quarante-huit ans, diplômé de HEC, docteur ès sciences économiques, M. Pascal est entré à la SCIC en janvier 1983.

• **M. DANIEL LEBARD**, quarante-cinq ans, a été nommé directeur général de Radar SA

• **M. FRANCO MATTEI** a été nommé vice-président du groupe chimique italien Montedison.

• **M. ROGER GUILLOT** a été élu secrétaire général de la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) à la SNCF en remplacement de M. André Thilière, qui a décidé de prendre sa retraite.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,2150	9,2170	+ 135	+ 145	+ 220	+ 245	+ 375	+ 475
$ can.	6,9927	6,9958	– 20	– 1	– 24	+ 11	– 102	– 11
Yen (100)	3,7709	3,7733	+ 133	+ 142	+ 261	+ 279	+ 729	+ 778
DM	3,0666	3,0682	+ 133	+ 142	+ 253	+ 267	+ 704	+ 749
Florin	2,7179	2,7193	+ 112	+ 118	+ 218	+ 228	+ 594	+ 627
F.B. (100)	15,2163	15,2246	– 3	+ 63	+ 11	+ 103	– 34	+ 256
F.S.	3,6978	3,7001	+ 187	+ 200	+ 334	+ 353	+ 968	+ 1026
L (1 000)	4,9370	4,9408	– 181	– 162	– 387	– 355	– 1105	– 1016
£	11,3286	11,3323	+ 83	+ 114	+ 178	+ 237	+ 485	+ 575

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 9/16	9 11/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 5/16	5 7/16	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
F.B. (100)	11 1/2	12 1/4	10 7/16	10 13/16	10 7/16	10 13/16	10 7/16	10 13/16
F.S.	1 3/8	1 5/8	4 7/16	4 9/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
L (1 000)	15	16	14 7/8	15 1/8	15	15 5/16	15	15 5/16
£	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 3/4	9 3/4	9 7/8
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 5/8	10 7/8	11	11 1/4	11 7/16	11 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

Le Comecon tente de renouer le dialogue avec la CEE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le Comecon (1) tente de renouer le dialogue avec la CEE. Tel est le sens de la démarche effectuée au début de novembre par M. Christov, ministre bulgare du commerce, auprès de M. Haferkamp, vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures. Bruxelles, qui gardait le secret sur cette rencontre, s'interroge sur les véritables raisons d'une relance des négociations pour la conclusion d'un accord de coopération entre la Communauté européenne et le groupement économique des pays du bloc socialiste.

Les pourparlers entre les deux organisations avaient été rompus en 1980, la Commission ayant refusé, à l'époque, de poursuivre un dialogue de sourds. Les instances communautaires avaient fait valoir que, contrairement à la Communauté, le Comecon n'avait aucune compétence pour conclure un accord comportant un volet commercial. Elles acceptaient, en échange, de discuter sur les secteurs couverts par l'organisation socialiste (normes industrielles, environnement, etc.).

A l'inverse, la Commission se déclarait prête à négocier la partie commerciale avec chacun des pays de l'Est et l'URSS. Dans une lettre adressée en mars 1981 à M. Lucien Lukalnov (Bulgarie), alors président du comité exécutif du Comecon, M. Haferkamp consignait la position de la CEE. Depuis, Bruxelles n'a jamais reçu de réponse. M. Christov a promis, semble-t-il, lors de son entretien avec le commissaire, qu'elle lui parviendrait à bref délai.

La question que se posent les responsables communautaires est l'objectif – étant donné que leur position n'a pas changé – réellement visé par Moscou et certains de ses alliés. Jusqu'à présent, seule la Roumanie reconnaît la CEE : Bucarest a conclu en janvier 1981 avec les Dix un accord sur les échanges industriels et agricoles que les Roumains souhaitent étendre à d'autres secteurs.

Les autres pays, à l'exception de l'Union soviétique et de la RDA, ont passé des arrangements – sous la forme d'une autolimitation de leurs ventes dans le Marché commun (textiles, acier), – ce qui n'implique pas la reconnaissance de la Communauté. Les Dix appliquent un contingentement de leurs importations en provenance des pays de l'Europe de l'Est. Pour ces derniers, l'intérêt d'un accord en bonne et due forme est que le CEE ouvre plus largement ses frontières.

Tout au long de 1983 la Tchécoslovaquie et surtout la Hongrie mulitipliaient les contacts avec la Commission. Depuis le début de l'année, les représentants tchécoslovaques et hongrois se sont montrés particulièrement discrets. Aussi les hypothèses envisagées à Bruxelles portent-elles sur la volonté de Moscou d'engager une opération de récupération afin de faire avorter tout projet comparable à celui réalisé par la Roumanie.

Globalement, les pays socialistes ont dégagé un excédent commercial avec la CEE : de 7,8 milliards d'ECU (1 ECU = 6,87 F) en 1983, dont 6,3 milliards pour la seule URSS. La Hongrie (300 millions d'ECU en 1983), et la Bulgarie (550 millions) accusent, quant à elles, un déficit avec les Dix. Depuis 1981, le commerce entre la Communauté et la Roumanie ont évolué en faveur de cette dernière, qui a enregistré un surplus de près de 1 milliard d'ECU en 1983.

MARCEL SCOTTO.

(1) Le CAEM (Conseil d'assistance économique mutuelle) – plus connu sous son sigle de Comecon (COuncil for Mutual ECONomic assistance) –, fondé en janvier 1949, regroupe l'URSS, les six pays d'Europe de l'Est, Cuba, la Mongolie et le Vietnam. Des accords de coopération ont été passés avec la Yougoslavie (septembre 1964), la Finlande (mais 1973), l'Irak (juillet 1975) et le Mexique (août 1975).

LA FRANCE POURRAIT UTILISER L'ECU POUR SES CRÉDITS A L'URSS

L'Union soviétique a proposé que l'ECU (unité de compte de la CEE) devienne la monnaie de référence des crédits que la France lui consent pour financer ses importations, à la place du franc français.

Qualifiée, à Paris, d'« *importante concession* » de la part de Moscou, cette proposition lève une hypothèque sur le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, notamment des exportations françaises.

L'usage de la «monnaie» européenne permettrait à la France de répondre à une des principales préoccupations de Moscou, en offrant des conditions de crédit plus favorables.

Comme condition à un redémarrage de ses achats à la France, l'URSS avait demandé à Paris d'aligner ses conditions de crédit sur celles pratiquées par la RFA, son premier partenaire occidental, soit un taux de l'ordre de 7,80 % l'an.

Les règles de concurrence entre pays industriels occidentaux empêchent la France d'accorder, sur des crédits en francs – subventionnés – un taux inférieur à celui du consensus de l'OCDE actuellement 13,60 %, et l'Union soviétique a refusé le principe de prêts en marks allemands que lui proposait la France.

Des crédits libellés en ECU porteraient un taux d'intérêt de l'ordre de 11 %, ce qui permet à un expert officiel français d'affirmer qu' « *un tiers du chemin* » a été fait vers un accord définitif. Mais, de même source, on observe que le recours à l'ECU dans les échanges avec l'URSS suppose un « *minimum de concertation préalable avec les partenaires européens de la France* ».

LE CHILI A OBTENU UN MORATOIRE DE SIX MOIS POUR UN REMBOURSEMENT DE 500 MILLIONS DE DOLLARS

Le Chili a obtenu un moratoire de six mois pour le remboursement de 500 millions de dollars, une partie de sa dette extérieure, a annoncé jeudi 22 novembre, à Santiago, le ministre des finances, M. Luis Escobar Cerda. Selon le ministre, plus de six cents banques américaines, européennes et japonaises ont accepté de suspendre le remboursement correspondant au premier semestre de 1985.

En plus des remboursements du principal de la dette (20 milliards de dollars), le Chili doit payer 2,4 milliards de dollars d'intérêts en 1985.

La privatisation de British Telecom

(Suite de la première page.)

Le gouvernement a pris ses précautions, le contrôle de BT ne doit pas passer entre les mains de l'étranger ou de quelques dirigeants de gros trusts. Des quotas ont été fixés : 14 % pour les acheteurs étrangers, 47 % pour les institutions financières, 39 % pour le « *grand public* » et les employés de BT. Cette dernière catégorie a été particulièrement soignée car Mme Thatcher lui confie l'une de ses grandes ambitions : la création d'un capitalisme de masse, celui des tout petits épargnants. C'est tout à fait dans la ligne d'un premier ministre qui ne cesse de demander à ses concitoyens de créer leur propre « *petite* » entreprise. Avec la vente de BT, le « *thatchérisme* » est en marche vers un premier accomplissement.

Pour chaque action, seule 0,50 livre est payable immédiatement. En prime, une réduction sur les factures de téléphone est promise, l'an prochain, pour les plus humbles, ceux qui seront tentés de revendre rapidement. Pour les autres, les plus patients et les plus riches, une prime d'une part gratuite sera offerte (à partir de 1987) pour chaque dizaine acquise. On a tout fait pour attirer un maximum de nouveaux venus dans le placement boursier. Selon une enquête de l'*Observer*, près de trois millions de Britanniques envisagent d'investir pour la première foi. En agissant ainsi, Mme Thatcher a aussi une arrière-pensée : rendre beaucoup plus délicate une éventuelle « *renationalisation* » voulue par les travaillistes. La Dame de fer met ceux-ci au défi de prendre le risque de mécontenter une partie de leur propre électorat.

1,5 million d'actionnaires nouveaux

Si tout se passe bien, de l'avis des experts de BT, la Grande-Bretagne pourrait soudain, en décembre, compter 1 million et demi de nouveaux actionnaires, soit près du double du chiffre actuel. Depuis trente ans, le nombre des investisseurs individuels dans le marché boursier n'a cessé de diminuer. Ils représentaient 70% du total dans les années 50. Aujourd'hui, le pourcentage est tombé à 25 %. Mme Thatcher n'apprécie guère la concentration actuelle du capital. Cette fille d'épiciers n'a pas beaucoup d'atomes crochus avec les gens de la City. Elle regrette de devoir compter avec eux – trop à ses yeux – pour définir la politique gouvernementale.

Il y a seulement quatre ans, on imaginait difficilement que l'événement auquel on assiste aujourd'hui puisse se produire aussi rapidement et dans d'aussi bonnes conditions. BT faisait alors partie de l'administration des postes. En 1981, la séparation a été réalisée et la notion de concurrence a été introduite avec la cession d'une partie du réseau à une compagnie privée, Mercury. D'autres sociétés que BT ont, par ailleurs, été autorisées à vendre du matériel téléphonique. Mais le nouveau et dynamique PDG de BT.

Sir George Jefferson, s'il a apporté de nombreux changements, modernisé la société et accru la compétitivité de celle-ci tout en augmentant ses profits, s'est évertué à réduire le plus possible la rupture du monopole, alors que le gouvernement avait pensé auparavant pouvoir favoriser la création d'une douzaine de compagnies rivales de BT et de Mercury. Actuellement, British Telecom reste en position largement dominante. Ce maintien d'un quasi-monopole a causé d'amères déceptions dans la City, d'autant que, depuis, le gouvernement a adopté la même attitude dans le cas de British Airways en refusant un meilleur partage des routes aériennes avec les compagnies privées, telle British Caledonian. On reproche au cabinet de Mme Thatcher de prôner la privatisation sans accepter complètement les risques de la libre concurrence.

Dans un tout autre ordre d'idées, les dirigeants de l'opposition et les représentants des syndicats de BT, qui défendent la notion de service public, ont fait valoir que l'usager allait faire les frais de l'opération. Le nouveau cahier des charges de BT permet par exemple de supprimer les cabines téléphoniques qui ne sont pas rentables et de mettre fin à la gratuité du service des renseignements. Si BT s'est engagé à ne pas relever ses tarifs de plus de 3 % durant les cinq prochaines années, les nouveaux actionnaires l'accepteront-ils ?

La vente de BT doit réussir, car le gouvernement a enregistré dans le passé quelques échecs, dont on ne manquera pas de se souvenir si l'entrée en Bourse de BT n'est pas un succès. Ainsi, en 1982, la vente d'une petite société spécialisée dans la fabrication de matériel pour la recherche médicale Amersham a soulevé un tollé général quand les actions ont doublé en quelques mois. Le Parti travailliste avait évidemment dénoncé cette affaire en soulignant justement que la valeur des parts avait été sous-évaluée et en ajoutant que le gouvernement « *bradait* » ainsi les biens publics.

Plus tard, dans le cas de la vente de Britoil, 75 % des actions offertes n'ont pas trouvé d'acquéreurs. Enfin, en juin dernier, le gouvernement a dû revenir sur les règles qu'il avait fixées pour la vente d'une autre compagnie pétrolière Enterprise Oil quand la multinationale Rio Tinto-Zinc a essayé de faire main basse sur 49 % des parts proposées.

FRANCIS CORNU.

Au Danemark

Le gouvernement renonce à l'énergie nucléaire

De notre correspondante

Copenhague. – Le gouvernement danois renonce à l'énergie nucléaire. Cette décision ne sera officielle que le jour où elle sera approuvée par le Parlement, ce qui ne fait aucun doute.

Pour une fois, le cabinet Schluter (centre droit) n'aura pas besoin de chercher une majorité. Il attend seulement que le parti radical, qui s'est toujours opposé à la construction de centrales nucléaires, dépose une motion dans ce sens.

Les dirigeants danois ont choisi de faire connaître maintenant leur opinion sous la pression des quelque trente communes obligées, il y a environ deux décennies, de réserver de vastes zones pour l'implantation de quinze centrales. Les municipalités ont fait savoir que ces réserves gênaient fortement leur plan d'aménagement et de développement. Aussi souhaitaient-elles savoir, dès que possible, à quoi s'en tenir.

Le gouvernement Schluter a répondu à cette requête pour trois raisons. D'une part, depuis des années, les sondages ont constamment montré que la population était de plus en plus hostile à l'énergie nucléaire. De l'autre, la crise économique interdit de penser avant longtemps à des investissements d'envergure (le projet de pont géant reliant le Danemark à la Suède a été repoussé *sine die*).

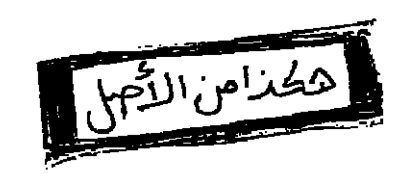
Enfin, depuis peu, le Danemark peut utiliser son gaz naturel de la mer du Nord, un gaz difficile à placer à cause de son prix élevé. En conséquence, le gouvernement a plus ou moins forcé, au printemps dernier, plusieurs centrales électriques à se reconvertir du charbon au gaz. Il n'est d'ailleurs pas exclu que quelques-unes des quinze zones réservées pour les centrales atomiques soient finalement affectées à la construction de centrales électriques alimentées par le gaz ou le charbon.

CAMILLE OLSEN.

● **La Chine offre de nouveaux territoires à l'exploration pétrolière.** – La Société nationale chinoise du pétrole en mer a annoncé, mercredi 21 novembre, que quatre nouvelles zones «offshore», couvrant au total 100000 kilomètres carrés, seront offertes à l'exploration aux compagnies internationales. La première de ces zones (13300 km2) est située en mer de Chine du Sud au large de l'île de Hainan et fera l'objet d'un appel d'offres international d'ici à la mi-décembre. Il s'agit du deuxième appel d'offres international lancé par la Chine. Le premier avait permis l'attribution de 93289 km2 à des compagnies étrangères et entraîné la signature de vingt-trois contrats. Jusqu'ici, cependant, les résultats de l'exploration s'étaient révélés relativement décevant. – (*AFP, UPI.*)

● **Grande-Bretagne : diminution du déficit de la balance courante.** – Le déficit de la balance britannique des paiements courants a nettement diminué en octobre, ayant représenté 73 millions de livres (contre 578 millions en septembre) à la suite du remboursement de 500 millions de livres en provenance de la CEE. En octobre 1983, la balance courante avait été déficitaire de 356 millions de livres (chiffre révisé). Toutefois, le déficit commercial s'est de nouveau aggravé en octobre pour atteindre un record de 851 millions de livres, les importations ayant de nouveau battu tous les records avec 7142 millions de livres (contre 6672 millions en septembre) et les exportations ayant également atteint un niveau record à 6291 millions de livres (contre 5844 millions). Pour les dix premiers mois de 1984, la balance des comptes courants fait apparaître un solde négatif de 985 millions de livres, à comparer avec un excédent de 1776 millions pour la période correspondante de 1983. – (*AFP.*)

● **RFA : + 3 % de croissance en 1985 selon les «cinq sages».** – La croissance économique ouest-allemande se poursuivra en 1985 au taux de 3 % au lieu de 2,5 % en 1984, ce qui permettra une légère réduction du chômage, écrivent les «cinq sages», universitaires chargés officiellement de conseiller le gouvernement, dans leur rapport annuel. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi devrait être inférieur de cent mille à celui enregistré cette année pour représenter un peu plus de deux millions en décembre 1985. Pour leur part, les prix augmenteront de 2 % sur douze mois au lieu de 2,5 % en 1984, tandis que les revenus des salariés devraient augmenter de 4,5 % contre 3,5 %. – (*AFP.*)



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

23 novembre

En ce premier jour du nouveau terme boursier de décembre la cote a enregistré une nette avance dans des transactions plus actives que la veille.

En hausse de 0,1 jeudi, la cote grimpait de 0,9 % dès l'ouverture pour s'adjuger finalement près de 1,2 % à l'approche de la clôture.

Une forte demande était constatée sur Galeries Lafayette « réservée à la hausse » et reportée en fin de tableau.

Parmi les autres hausses figurent à nouveau Berger (+ 8 %) mais aussi Silic, SGE-SB, Printemps, Crouzet, Saupiquet, Bis, tandis que Damart, Mérieux, Viniprix, Chargeurs et Radiotechnique perdaient 2 % à 4 %.

Léger repli de l'or à Londres (342 dollars contre 342,55 jeudi midi) tandis qu'à Paris le lingot était coté 101 300 F et le napoléon 600 F (contre 601 F).

Dollar-titre : 10,12 13 F.

Par ailleurs, la Chambre syndicale des agents de change publiait un communiqué concernant la négociation d'un bloc de contrôle sur des actions Primistères, traitées à la cote officielle du marché de Paris. Cette opération émane de la société genevoise Damilow qui s'engageait, en date du 5 septembre dernier, à acquérir de la société Felix-Potin 335 426 actions Primistères au prix unitaire de 285 F, cours coté ce même jour. Ayant reçu les autorisations nécessaires, Damilow vient de lever cette option, acquérant ainsi en date du 26 novembre 1984, 55,27 % du capital de la société Primistères.

De son côté, la Banque arabe et internationale d'investissement (BAII), agissant pour le compte de la firme Damilow, s'est engagée à acheter sur le marché, à ce même prix de 285 F, toutes les actions Primistères qui seraient offertes à la vente, et, ce du 26 novembre au 14 décembre prochains.

Forte augmentation de l'activité en octobre + 51 %

L'activité s'est très fortement accélérée, en octobre, à la Bourse de Paris. Le volume global des transactions s'est accru de 51,3 % pour atteindre 65,17 milliards de francs.

Mais cet important accroissement des échanges est surtout la conséquence du « boom » enregistré sur le marché des obligations, où les affaires ont porté sur 55,98 milliards de francs.

La ventilation par nature d'obligations révèle que les échanges se sont accrus de 47 % sur les taux fixes, de 130 % sur les TMM, de 92,7 % sur les TMO, de 51,7 % sur les convertibles et titres participatifs, de 206,3 % sur les indexées. Sur les TME, en revanche, une baisse de 18,6 % a été notée.

Sur le marché RM, l'activité a seulement augmenté de 10,9 % à 8,6 milliards de francs. La progression a été de 14 % sur le marché au comptant (actions), de 3 % sur le second marché (259,3 millions) et de 13,4 % sur le marché hors cote (127,8 millions).

Les valeurs à revenu variable les plus actives au RM ont été ELF-Aquitaine (9,3 millions de titres échangés en moyenne chaque jour), Moët-Hennessy (8,5 millions), L'Air liquide (8,2 millions), BSN (8,07 millions), CSF (7,13 millions), Club Méditerranée (6,6 millions), Télémécanique (6,3 millions), Lafarge (6,27 millions), Pernod-Ricard (6,08 millions) et Accor (5,14 millions).

En raison de la célébration de la « journée d'actions de grâce », Thanksgiving Day, les marchés américains, et notamment la Bourse de New-York, étaient clos le jeudi 22 novembre 1984.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY. – Cette société vient de conclure un accord avec la société KNP, un important fabricant hollandais de papier, pour prendre en commun une participation dans Scaldia, un des premiers groupes de distribution de papier du Benelux. Cette opération repose sur la constitution de filiales communes à Aussedat Rey et à KNP, qui détiendront une participation de 33 % (avec option jusqu'à 51 %) des actions de deux sociétés sœurs Scaldia Belgique et Scaldia Nederland.

TOTAL-ELF-AQUITAINE. – Les deux groupes pétroliers font état d'une nouvelle découverte de gaz et de condensats en Aistraie sur un gisement qu'ils exploitent en commun avec d'autres opérateurs. La découverte de ce nouveau gisement vient d'être effectuée sur le bloc ATP 259, situé sur le bassin de Cooper, dans l'Etat du Queensland, en Australie. Total Exploration Australia, filiale de la Compagnie française des pétroles, et Australian Aquitaine Petroleum, filiale d'ELF-Aquitaine, détiennent, respectivement, des participations de 25 % et 23 % sur ce bloc aux côtés de Santos Ltd (25 %), Delhi Petroleum PTY Ltd (20 % operateur), Vamgas Ltd (5 %) et Consolidated Petroleum (Australia) NL (2 %). Un test, effectué sur le puits Ballera I, dans le Permien Patachawarra, a donné, sur un intervalle compris entre 2 299 et 2 322 mètres, un débit de 240 691 mètres cubes de gaz et 160 barils par jour de condensats. Le forage est actuellement poursuivi pour une reconnaissance plus complète de la couche, précisent Total et ELF-Aquitaine dans un communiqué commun.

AMEV. – La compagnie d'assurances néerlandaise Amev a annoncé, à Utrecht, qu'elle allait porter ses intérêts dans le groupe espagnol Bilbao Compania Anonima de Seguros, de 42 % à environ 53 %. Le groupe Bilbao, qui emploie six cents personnes et opère exclusivement en Espagne, compte parmi les principaux assureurs espagnols, précise Amev. Selon cette compagnie, les revenus en primes du groupe Bilbao s'élèveront, en 1984, à 150 millions de florins, et le groupe envisage d'augmenter considérablement ses activités dans le domaine des assurances-vie dans les prochaines années.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	21 nov.
Valeurs françaises	118
Valeurs étrangères	89,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 nov.	22 nov.
Indice général	180,1	180

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 novembre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 nov.	23 nov.
1 dollar (en yens)	243,45	clos

BOURSE DE PARIS Comptant 23 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 30	0 444
5 %	43 80	4 057
3 % amort. 45-54	....	0 945
Emp. 7 % 1973	9049	..
Emp. 8,80 % 77	117 45	4 460
9,80 % 78/93	96 48	3 625
8,80 % 78/86	97 10	8 357
10,80 % 79/94	99 30	2 397
13,25 % 80/90	104 10	6 316
13,80 % 80/87	108 95	1 475
13,80 % 81/99	108 52	11 839
16,75 % 81/87	113 25	3 442
16,20 % 82/90	117 30	13 987
16 % juin 82	117 50	7 364
E.D.F. 7,8 % 61	144 30	12 874
E.D.F. 14,5 % 80-92	105 80	6 400
Ch. France 3 %	137 60	..
CNB Bques janv. 82	102 85	5 167
CNB Paribas	103 10	5 167
CNB Suez	103 30	5 167
CNI janv. 82	102 92	5 167

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	44 70	....
A.G.F. (St Cent.)	710	710
A.G.P. Vie	6400	6400
Agr. Inc. Madag.	78	....
Amrep	84 60	86
Energie de France	310	....
Escaut-Meuse	625	650
Eurocom	665	685
Europ. Accumul.	27 05	27
Eternit	397	381
Félix Potin	1351	1350
Ferm. Vichy (Ly)	103	98
Fiminim	116	116
FIPP	98	....
Fonc	383 80	380
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	280	262
Fonc. Agache-W.	278 40	285
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	216	218
Forges Strasbourg	180	183
Forinter	1280	1285
Fougerolle	53	54
France I.A.R.D.	133	138
France (La)	878	913
Frankel	157	158
Fromageries Bel	1019	1029
From. Paul Renard	370	370
GAN	1403	1345
Gaumont	460	460
Gaz et Eaux	1470	1500
Genty S.A.	364	370
Gér. Arm. Hold.	34	34
Gerland (Ly)	420	420
Gévelot	238	235
Gr. Fin. Constr.	230 10	229
Gds Moul. Corbeil	83 20	86 60 d
Gds Moul. Paris	385	385
Groupe Victoire	1105	1107
G. Transp. Ind.	180	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SECOND MARCHÉ			Hors-cote		
A.G.P.-R.D.	1890	1900	Aleur	220	....
Calberson	334	337	Borie	295	....
C.D.M.E.	590	590	Cellulose du Pin	46	46
C. Equip. Elect.	254	255	C.G.M.	11	10
Delm	344	344	Cochery	10 60	12
Dauphin O.T.A.	1800	1872	C. Sabl. Seine	120 50	....
Guy Degrenne	742	742	Coparex	550	550
Merlin Immobilier	1550	1550	Dunlop	....	....
Métallurg. Minière	178 50	175	F.B.M. (LI)	70	3 60 o
M.M.B	298	300	La Mure	60	....
Om. Gest. Fin.	300 10	305	Mic	206	....
Petit Bateau	380	389	Profils Tubes Est	1 52	....
Petrofigaz	555	580	Promoptis	144	....
Pochet	740	850 d	Ripolin	38	....
Poron	390	390	Rorento N.V.	125 20	124 90
S.C.G.P.M.	276	279	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Sofibus	212	214	S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
Sovac	650	660	S.P.R.	145	145
			Total C.F.N.	44 20	....
			Ufimer	306	302

SICAV 22/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	250 47	239 11	Japacic	116 07	110 81
Actions-Investiss.	273 47	261 07	Laffitte-crt-terme	119489 51	119489 51
Actions sélectives	371 37	354 53	Laffitte-Expansion	666 23	636 02
Aedificandi	398 15	380 10	Laffitte-France	216 14	206 32
A.G.F. 5000	262 08	250 18	Laffitte-Japon	227 90	217 57

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1695	4,5 % 1973	1695	1695	1695	....
3995	C.N.E. 3 %	3960	3998	4004 10	+ 1 11
1500	Electricité T.P.	1500	1507	1507	+ 0 46
2800	Essilor	2801	2850	2860	+ 1 74
570	Esso S.A.F.	570	575	577	+ 1 22
985	Eurafrance	983	990	990	+ 0 71
330	Free State	330 20	328 20	328 10	– 0 63
144	Gencor	144 20	147 50	146	+ 1 24
305	Gén. Belgique	307	309 90	309 90	+ 0 94
585	Gén. Electr.	587	591	591	+ 0 68
775	Gen. Motors	775	779	781	+ 0 77
64	Goldfields	64	64	64	....
39	Gd Metropolitain	39 40	39	39	– 1 01
170	Harmony	171	170	170 20	– 0 46
35	Hitachi	35 60	35 75	35 85	+ 0 70
610	Hoechst Akt.	609	602	602	– 1 14
82	Imp. Chemical	81 90	82 20	82 20	+ 0 36
111	Inco. Limited	111 20	113	113	+ 1 61
76	Shell transp.	76	76	75	– 1 31
1570	Siemens A.G.	1565	1548	1548	– 1 08
151	Sony	151 10	152	153 20	+ 1 38
205	T.D.K.	206 30	207	208 90	+ 0 77
17 50	Toshiba Corp.	17 70	17 70	17 80	+ 0 56
890	Unilever	888	890	890	+ 0 11
370	Unit. Techn.	372	375	375	+ 0 80
1040	Vaal Reefs	1038	1051	1051	+ 1 25
465	West Deep	463	470	470	+ 1 51
375	West Hold.	375 30	379	379	+ 0 98
375	Xerox Corp.	374 90	381 50	381 60	+ 1 78
1 94	Zambia Corp.	1 94	1 95	1 95	+ 0 51

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 187	9 248	8 900	9 400
ECU	6 841	6 836	....	....
Allemagne (100 DM)	306 690	306 500	292	312
Belgique (100 F)	15 225	15 216	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 800	271 820	260	280
Danemark (100 krd)	84 930	84 970	88	83
Norvège (100 k)	105 300	105 620	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 335	11 318	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	7 392	7 445	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 930	4 941	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	370 040	370 600	356	377
Suède (100 krs)	106 870	107 100	103	110
Autriche (100 sch)	43 640	43 600	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 455	5 467	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 650	5 656	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 979	7 015	6 750	7 100
Japon (100 yens)	3 787	3 783	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/11
Or fin (kilo en barre)	101000	101750
Or fin (en lingot)	101300	101300
Pièce française (20 fr)	601	600
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	588
Pièce latine (20 fr)	577	582
Souverain	721	733
Pièce de 20 dollars	4500	4600
Pièce de 10 dollars	2050	2060
Pièce de 5 dollars	1181 25	.....
Pièce de 50 pesos	3810	3850
Pièce de 10 florins	612	612

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Vendredi 23, 19 h 30
(appels possibles dès 19 h)

La Syrie, amie de la France ?

PAUL BALTA et J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

Le numéro du « Monde » daté 23 novembre 1984 a été tiré à 474 175 exemplaires

A B C D E F G

A Panmunjon

Un incident meurtrier risque de compromettre le dialogue entre les deux Corées

Un grave incident s'est produit, ce vendredi matin 23 novembre, au village de Panmunjon, sur la ligne d'armistice entre les deux Corées. Selon des sources américaines du commandement local des Nations unies, un militaire sud-coréen a été tué et un soldat américain blessé. Deux militaires nord-coréens semblent avoir été tués et deux autres blessés.

L'incident s'est produit peu avant midi, heure locale, alors qu'un membre d'un groupe de touristes — de nationalité soviétique, selon certaines sources — visitant la zone démilitarisée du côté nord, tentait apparemment de passer au sud. Plusieurs gardes nord-coréens auraient tentés de le poursuivre au-delà de la ligne de démarcation, tout en ouvrant le feu dans sa direction. Les militaires du commandement des Nations unies devaient demander à ceux du Nord d'éviter de nouveaux incidents.

∴

L'incident qui vient de se produire à Panmunjon est l'un des plus graves de ces dernières années, le plus sérieux, semble-t-il, depuis le 18 août 1976, où un officier américain avait été tué à coups de hache par des gardes nord-coréens.

La fusillade de ce vendredi survient à un moment particulièrement malencontreux, alors qu'un dialogue encore fragile tente de s'établir entre les deux Corées. Plusieurs rencontres ont en effet eu lieu ces deux dernières semaines entre les représentants du Nord et du Sud, d'abord pour la livraison au Sud d'une aide humanitaire nord-coréenne, ensuite pour l'organisation d'échanges économiques, enfin entre les deux Croix-Rouge. De nouveaux rendez-vous ont été pris, en particulier pour le 5 décembre, sur les relations économiques (*le Monde* du 17 novembre).

En l'absence de détails et de précisions supplémentaires sur les circonstances et les suites immédiates de l'incident, il est difficile de prévoir les conséquences qu'il peut entraîner sur le plan diplomatique. En toute hypothèse, il met très sérieusement à l'épreuve la bonne volonté dont Séoul et Pyongyang ont paru vouloir faire preuve ces derniers temps et qui constitue la condition *sine qua non* d'un rapprochement, fût-il prudent et progressif, entre les deux Corées. Il illustre le degré de tension qui continue à régner sur la ligne d'armistice, en dépit du rétablissement récent d'une ligne téléphonique directe entre les deux capitales et du projet de raccordement de la voie ferrée entre le Nord et le Sud à travers la zone démilitarisée.

La question sera inévitablement posée de savoir si l'incident est d'origine fortuite ou s'il a été provoqué par des services résolus à entraver par tous les moyens un dialogue encore à peine ébauché. **A. J.**

● *Visite du ministre chinois des affaires étrangères en Iran.* — Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xue Qian, est arrivé, le vendredi 23 novembre, à Téhéran pour une visite de quatre jours, sans doute consacrée au développement des relations commerciales entre les deux pays. Pékin entretient de bonnes relations autant avec l'Iran qu'avec l'Irak, mais, de source chinoise informée à Téhéran, on déclare que la question de la guerre du Golfe ne devrait pas dominer les conversations de M. Wu. — *(Reuter.)*

La Grande-Bretagne précise sa menace de quitter l'UNESCO en 1985 pour obtenir le départ de M. M'Bow

Londres *(AFP)*. — La Grande-Bretagne a emboîté, jeudi 22 novembre, le pas des Etats-Unis en s'engageant un peu plus dans une procédure de retrait effectif de l'UNESCO. Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a annoncé devant les Communes que le gouvernement de Londres allait avertir l'Organisation, dont le siège est à Paris, que le préavis de douze mois avant son retrait commencerait fin 1984.

La décision d'un retrait définitif de Londres, a-t-il dit, ne sera cependant prise qu'après la conférence générale de l'UNESCO, qui doit avoir lieu à Sofia en octobre 1985, et devant laquelle son directeur général, M. Amadou M'Bow, doit présenter un programme de réformes.

La décision britannique était attendue depuis plusieurs semaines. Londres, comme Washington, dont le retrait de l'UNESCO sera, lui, effectif à la fin de cette année, reproche à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, d'être dominée par un lobby anti-occidental et d'être devenue impossible à gérer.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, avait déclaré mardi devant les Communes que les *« nombreuses critiques adressées à l'UNESCO sont abondamment justifiées »*, aussi bien en ce qui concerne la façon dont l'Organisation est gérée que parce que l'UNESCO, selon Mme Thatcher, *« tente parfois de s'opposer à la liberté de parole et à la liberté de la presse dans certains pays du monde »*.

La décision britannique, a-t-on indiqué de source officielle, a pour premier objectif de faire pression sur l'UNESCO pour qu'elle mette en œuvre le plus rapidement possible les réformes que Londres juge indispensables.

La participation budgétaire du Royaume-Uni à l'Organisation, qui ne serait donc suspendue, dans le pire des cas, qu'à partir de 1986, ne représente que 4,6 % des ressources de l'UNESCO, avec 5 millions de livres par an (55 millions de francs). Cependant, venant en plus de la suppression, dès 1985, de l'énorme participation américaine (25 % du budget), sa disparition pourrait porter un coup très grave au fonctionnement de l'Organisation.

De nombreux pays, dont la plupart des membres du Commonwealth et de la Communauté européenne, étaient intervenus auprès de Londres, membre fondateur de l'Organisation, pour que la décision de prévenir d'un retrait ne soit pas prise.

Mme Thatcher, a-t-on cependant indiqué à Londres, était farouchement décidée à ne pas continuer à soutenir de l'intérieur les tentatives de réforme entreprises dès le printemps dernier par l'UNESCO. Le premier ministre et son entourage sont convaincus, désormais, que toute réforme sérieuse de l'UNESCO devra passer par le départ de M. M'Bow.

En mettant en avant le fait qu'ils pourront réétudier en octobre 1985 leur décision de retrait, les responsables britanniques ont tenté de désamorcer les nombreuses critiques dont ils s'attendent à être l'objet, notamment de la part de leurs proches alliés du Commonwealth.

● *Excédent de 6,6 milliards de francs de la balance courante.* — La balance des paiements courants de la France a dégagé un excédent de 6,6 milliards de francs au troisième trimestre (en données corrigées des variations saisonnières), annonce le ministère de l'économie et des finances. Ce résultat ramène à 5,3 milliards de francs le déficit pour les neuf premiers mois de 1984, précise le ministère. Pour l'ensemble de l'année, le solde négatif devrait être contenu à 10 milliards de francs, estiment les pouvoirs publics, contre 29,1 milliards en 1983 et 79,3 milliards en 1982.

● *Embuscade dans le sud du Liban.* — Un Palestinien a été tué le vendredi 23 novembre au cours d'une attaque dirigée contre une patrouille israélienne dans le sud du Liban. Deux soldats israéliens ont été blessés au cours de l'embuscade, qui a eu lieu près de Habboush, à 3 kilomètres au nord de Nabatiyeh.

Au Sénat

CES CHERS FONCTIONNAIRES D'OUTRE-MER...

Les sénateurs ont fait, dans leur majorité, jeudi soir 22 novembre, un accueil positif au projet de budget des départements et territoires d'outre-mer, que seuls les députés socialistes avaient approuvé, en première lecture, à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 28-29 octobre). Sénateur de La Réunion, rapporteur de la commission des lois, M. Louis Virapoullé (Un. centr.), qui a, d'habitude, la dent fort dure pour le gouvernement, a rendu justice à M. Georges Lemoine. *«Vous avez fait un effort»*, a-t-il dit. De même, MM. Lucien Delmas (PS, Dordogne), et Pierre Lacour (Un. centr., Charente) ont relevé, au nom de la commission des affaires économiques et du Plan, que la croissance de crédits des DOM-TOM (plus 12,30 % par rapport à 1984) témoigne d'une volonté d'accentuer la politique de développement économique et social de l'outre-mer.

Tous les sénateurs ne se sont pas montrés aussi conciliants à l'égard du secrétaire d'Etat. Le plus critique des rapporteurs a été M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados), qui, au nom de la commission des lois, s'est totalement démarqué de ses collègues et a affirmé que ce projet de budget se caractérise, au contraire, par un *«désengagement de l'Etat»*.

Quant à M. Roger Lise (Martinique, rattaché administrativement au groupe centriste), qui exprimait l'avis de la commission des affaires sociales, il a souligné l'insuffisance des mesures prises pour lutter contre le chômage. Bien que plusieurs arbitrages rendus par le premier ministre aient nettement amélioré, en ce domaine, la version initiale du projet de loi de finances (*le Monde* du 15 novembre), tous les parlementaires s'accordent à dire, en effet, que les orientations du pouvoir apparaissent dérisoires si l'on considère que, dans les DOM, le taux de chômage dépasse en moyenne 20 % de la population active. Plusieurs orateurs ont dénoncé l'iniquité des dispositions en vertu desquelles, outre-mer, les chômeurs de longue durée ont été privés, jusqu'à présent, du bénéfice de l'allocation logement et des allocations familiales. M. Lemoine a indiqué que, dans le cadre du projet de loi sur les familles, adopté le 14 novembre par le conseil des ministres, un décret réparera, en grande partie, cette injustice.

Tous les sénateurs se sont retrouvés, en revanche, pour faire écho à la «grogne» des fonctionnaires exerçant outre-mer après l'annonce, par le secrétaire d'État, du «gel», à la date du 1er janvier 1985, des avantages (primes de vie chère, index de correction) qui s'ajoutent aux traitements de ceux-ci. Sans revenir sur son intention, M. Lemoine s'est employé à dédramatiser cette «affaire». Il a asuré qu'*« aucune décision ne sera prise sans une étroite concertation avec toutes les parties concernées »* et que *« gel ne veut pas dire suppression »*. M. Lemoine a précisé, d'ailleurs, que ce gel n'interdirait pas, dans certains cas, quelques augmentations des traitements et des avantages annexes. **A. R.**

● *La CEE décide de prolonger de deux ans les aides aux chantiers navals.* — Les aides publiques aux chantiers navals des pays du Marché commun, dont la situation financière est souvent catastrophique, seront autorisées jusqu'à la fin de 1986, alors qu'elles devaient cesser à la fin de 1984. Le conseil des ministres de l'industrie de la CEE a décidé, le 22 novembre à Bruxelles, de donner à ce secteur un répit de deux ans pour parachever sa restructuration. — *(AFP.)*

Sur le vif

Grève à l'italienne

Ils adorent faire la grève en Italie. C'est une vraie manie. Ils la font à propos de tout et de n'importe quoi. Grèves perlées, grèves catégorielles, grèves sur le tas, grèves du zèle, ils ont le choix. Ils aiment varier les plaisirs. Tiens, pas plus tard que mercredi dernier, ils se sont offert une bonne petite grève générale de quatre heures pour exiger que les riches payent leurs impôts.

C'est pas génial, ça ? Ils ne savent vraiment pas quel prétexte invoquer pour tirer leur flemme là-bas. Parce qu'enfin, s'ils ne payent pas leurs impôts, les riches, c'est parce qu'ils ne le sont pas, riches, précisément. C'est parce qu'ils n'ont pas un sou, contrairement à ce qu'on croit. C'était très bien expliqué hier dans *la Repubblica*. Savez-vous ce qu'a vendu en moyenne l'année dernière chacun des dix plus grands fleuristes milanais ? Un œillet par jour. Comment ça, c'est pas vrai ! Bien sûr que c'est vrai : c'est marqué sur leurs déclarations d'impôts.

Prenez les bars. Ce sont les mieux achalandés du monde. Les Italiens y passent vingt fois par jour pour avaler un espresso ou une grappa. Eh bien, il n'y en a pas un dont le chiffre d'affaires dépasse cinq mille balles par mois. Là-dessus il faut encore que le patron paye son loyer, ses employés, tout ça... Il est complètement étranglé, le malheureux. Les avocats idem. Pas un client. Le salaire de leur secrétaire ils le prennent sur leurs économies.

Les plus à plaindre c'est encore les joailliers et les coiffeurs à la mode. Alors là, c'est la Berezina : ils ne vendent pas deux alliances par semaine, ils ne font pas deux *brushings*. Pour les bouchers, c'est le cercle infernal : tout ce que leur verse la clientèle sert à acheter la marchandise. Ce n'est pas compliqué : ils ne font pas un rond de bénéfice. Les fourreurs, si. Au prix du vison pleine peau, ils arrivent quand même péniblement à 2 600 F par mois.

Quand j'ai lu ça, j'ai sauté au plafond. C'est trop injuste à la fin. Qui c'est qui se fout en grève pour gueuler ? Des ouvriers, des employés qui s'en mettent plein les poches. Ils gagnent au moins le double de ces gens-là, quand c'est pas le triple. Et ça, on le sait, ils ne peuvent pas le cacher, ils sont déclarés par leurs employeurs. Alors un peu de pudeur, je vous en prie. Remarquez, les Italiens, on les connaît, ils ont eu un mouvement d'humeur parfaitement injustifié. Et puis, bon, ils ont repris le boulot. Mauvaise tête mais bon cœur.

CLAUDE SARRAUTE.